
RASSEMBLEMENT NATIONAL SUR LE RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT

RAPPORT SOMMAIRE

Ottawa (Ontario)

Les 9 et 10 novembre 2011



Groupe Intersol Group

205, rue Catherine, bureau 300

Ottawa (Ontario) K2P 1C3

ramour@intersol.ca

Tél. : 613-230-6424

Télec. : 613-567-1504

www.intersol.ca

SOMMAIRE

Le Rassemblement national sur le renouvellement de la Politique canadienne du sport (PCS) a eu lieu les 9 et 10 novembre 2011 à Toronto, en Ontario, dans le but de faire avancer le renouvellement de la PCS. Au total, 184 délégués s'intéressant et participant à tous les niveaux du sport au Canada et aux secteurs connexes y ont assisté.

L'événement a été organisé par le Centre de documentation pour le sport (SIRC) au nom du Groupe de travail sur l'engagement et la collaboration soutenus (ECS), qui assure un leadership dans le processus de renouvellement de la PCS. Le Groupe de travail sur l'ECS est composé de spécialistes gouvernementaux et non gouvernementaux rattachés au secteur du sport sur la scène nationale, provinciale et territoriale.

Le document de travail intitulé *Vers une politique canadienne du sport renouvelée* a constitué le fondement des discussions tenues dans le cadre du Rassemblement national. Ce document a été produit par l'équipe de rédaction du Groupe de travail sur l'ECS. En fonction de ce document, le programme du Rassemblement national a été divisé en quatre sujets principaux de discussion : la vision, le plan de participation au sport, les domaines d'attention prioritaires pour la politique renouvelée et une mise en œuvre réussie. Pour chacun des sujets, les participants se sont vu remettre une série de questions et ils devaient fournir des renseignements et des conseils. Le présent rapport résume cette rétroaction.

Points de vue concernant le document de travail

M. Bruce Kidd, M^{me} Guylaine Bernier, M. Craig Sheather et M^{me} Anne Merklinger ont été invités à présenter leur vision concernant la PCS renouvelée de même que leurs points de vue sur le document de travail. Les quatre conférenciers ont fait l'éloge du processus de participation et ont approuvé les principes globaux et l'orientation générale de la PCS renouvelée tels qu'ils sont présentés dans le document de travail. Ils ont tous appuyé l'objectif visant à solliciter la participation d'un plus vaste éventail d'intervenants du domaine du sport et de domaines connexes au renouvellement de la PCS et à sa mise en œuvre. En outre, ils ont souligné l'importance de faire du sport un mode de vie pour l'ensemble de la population canadienne.

Éléments clés de l'énoncé de vision renouvelé

Les participants ont examiné la vision actuelle de la PCS, la portée et les principes de base suggérés pour la nouvelle vision, ainsi que les résultats de la politique publique (ou résultats d'intérêt public) qui étaient proposés.

D'abord, chaque participant a été invité à établir un lien entre le mandat de son organisation et un ou plusieurs résultats proposés. Toutes les organisations ont été en mesure d'associer leur mandat à au moins un des résultats proposés. Toutefois, de nombreux participants ont éprouvé de la difficulté à cerner des domaines d'attention particuliers pour leur organisation puisqu'un grand nombre de mandats organisationnels (p. ex. le perfectionnement en leadership et l'établissement de partenariats) contribuaient à chacun des résultats proposés d'une manière différente ou générale. Aussi, certains mandats, comme le développement de l'infrastructure, la réalisation de recherches et la mesure du rendement n'ont pu être facilement associés à quelque résultat que ce soit.

Ensuite, les participants ont indiqué ce qu'ils aimaient et ce qui les préoccupait dans l'orientation de la nouvelle vision de la politique. Dans l'ensemble, les participants étaient satisfaits de l'orientation générale de la vision. Plus particulièrement, ils aimaient l'approche holistique et harmonisée et approuvaient la façon dont le « continuum » du sport était représenté dans la vision. Ils ont convenu que la vision soulignait l'importance du sport à tous les niveaux (de l'initiation au sport jusqu'au sport de haut niveau), ainsi que l'importance qu'il revêt pour tous les participants du système (des enfants aux aînés, des amateurs de sport aux athlètes de haut niveau, des entraîneurs aux officiels) quelle que soit la raison qui sous-tende leur participation au sport.

Même s'ils appuyaient fermement l'orientation générale de la vision et la politique renouvelée, les participants ont soulevé plusieurs préoccupations et points à améliorer, comme la nécessité d'accroître l'importance du savoir-faire physique, et d'employer un langage plus ferme afin de fournir une image éloquente et forte de la situation souhaitée et d'inspirer tous les intervenants pour qu'ils passent à l'action.

En général, les participants se disaient préoccupés par la façon dont la politique renouvelée serait mise en œuvre. Ils ont vivement recommandé aux gouvernements de prendre un engagement sérieux à l'égard de la mise en œuvre, et de créer une structure qui servirait après le renouvellement de la PCS et comporterait une stratégie d'application ciblée, assortie de priorités et de ressources favorisant la participation active de tous les secteurs au processus de mise en œuvre. Enfin, les participants estimaient qu'on n'accordait pas une place suffisante aux groupes sous-représentés comme les jeunes, les Autochtones, les femmes, les personnes handicapées et les immigrants dans l'orientation actuelle de la vision. On devrait mettre davantage l'accent sur ces groupes en les incluant de manière positive à l'aide d'un langage favorisant l'inclusion.

Dans l'ensemble, les participants approuvaient la visée générale du principe à la base de la conception de la politique, mais ont suggéré de le clarifier et de le peaufiner. En ce qui concerne les résultats de la politique publique (ou résultats d'intérêt public), les participants estimaient qu'ils pourraient être plus inspirants, mieux définis et davantage axés sur l'excellence, et qu'ils pourraient être mieux intégrés à d'autres politiques en place ou mieux les refléter.

Enfin, les participants ont suggéré l'intégration de certains messages ou expressions à l'énoncé de vision de la PCS, comme les suivants :

- Le Canada est un chef de file mondial dans le domaine du sport qui atteint les niveaux les plus élevés sur le plan de l'excellence et est reconnu pour son approche progressive et inclusive à l'égard de l'amélioration de la qualité de vie de tous les Canadiens.
- Le sport, un mode de vie pour tous. Le sport pour tous, pour la collectivité, pour le Canada, pour la vie.
- Du terrain de jeu au podium : le pays le plus actif du monde.

Le plan de participation au sport

Les participants devaient examiner le plan de participation au sport en vue de formuler des commentaires sur son utilité et sa pertinence générales, et de déterminer les mises au point nécessaires, le cas échéant. De manière générale, les participants appuyaient l'utilisation du plan dans la politique renouvelée. La plupart d'entre eux ont mentionné que le plan reflétait les pratiques existantes, constituait un portrait fidèle de l'environnement sportif actuel et montrait à quel point les relations entre les sphères peuvent être complexes. Ils s'y retrouvaient et étaient d'avis qu'il pourrait être adapté à leurs besoins (p. ex. pour la communication aux fins d'orientation des bénévoles ou la documentation relative aux propositions de financement). Les participants étaient en faveur de l'inclusion des sphères de l'initiation au sport et du sport récréatif, qui, selon eux, devaient être prises en compte mais ne le sont pas dans les autres modèles sportifs.

Certains participants estimaient que le plan était restrictif et ne reflétait pas adéquatement la façon dont les gens découvrent le sport ou prennent part à des activités sportives et physiques dans un cadre non compétitif ou non traditionnel. Certains trouvaient également que le plan représentait surtout l'élément « le sport pour le sport » de la vision et ne montrait pas adéquatement les différents bienfaits du sport pour la société dans son ensemble (c.-à-d. « le sport pour la société »).

Les participants ont désigné six grands aspects positifs du plan : 1) le plan est inclusif et donne une vue d'ensemble de l'environnement sportif au Canada; 2) il tient compte de l'importance des sphères de

l'initiation au sport et du sport récréatif dans le système sportif global; 3) il appuie la notion voulant qu'il y ait du mouvement entre les sphères; 4) le plan est facile à comprendre; 5) il peut servir d'outil pour faciliter la communication, favoriser le renforcement des collectivités et justifier le financement; 6) il peut être utilisé pour compléter les modèles sportifs existants (p. ex. programme Au Canada, le sport c'est pour la vie [ACSV], Programme national de certification des entraîneurs [PNCE]).

Malgré l'approbation générale du plan, certaines préoccupations ont été soulevées dans plusieurs domaines : 1) l'objectif global et l'utilisation prévue du plan n'étaient pas clairs; 2) le plan était susceptible de créer de la confusion et d'entraîner un chevauchement des efforts en ce qui a trait aux modèles sportifs existants (p. ex. il pouvait être difficile de situer certains groupes); 3) le plan manquait d'efficacité en raison de sa vaste portée (même si certains participants étaient d'avis que sa portée devrait être encore plus vaste); 4) il y avait un manque de clarté quant à la taille des sphères et à leur importance relative; 5) le plan ne mettait pas suffisamment l'accent sur le savoir-faire physique; 6) le plan n'abordait aucunement les concepts suivants : sport professionnel, personnes qui cessent de faire du sport, personnes qui ne participent pas mais qui sont « en périphérie » (p. ex. spectateurs), sport pour le plaisir, sport en éducation physique, lien avec les résultats proposés de la politique publique, rôle des valeurs et de l'éthique dans le système sportif; 7) il y a un certain manque d'uniformité et de clarté relativement à la terminologie utilisée dans le plan.

Les participants se sont demandé si le plan de participation au sport devait servir d'assise pour la PCS renouvelée. La plupart d'entre eux estimaient que oui, puisqu'il était inclusif et montrait efficacement la complexité des interactions dans l'ensemble du système sportif. D'autres participants ont plutôt recommandé l'utilisation du modèle du programme ACSV, puisque celui-ci était axé sur l'athlète et déjà connu, compris et approuvé par bon nombre d'intervenants de la communauté sportive. Certains participants ont également fait remarquer que le plan et le modèle du programme ACSV avaient chacun leur valeur et qu'on pourrait mieux tirer profit de leurs points forts en harmonisant la terminologie utilisée, ainsi qu'en apportant des améliorations dans les deux modèles ou en les agencant.

Domaines d'attention prioritaires pour la PCS renouvelée

Les participants devaient examiner les domaines d'attention prioritaires de la PCS renouvelée dans chaque sphère du sport et suggérer des objectifs connexes pour la politique. Voici les thèmes de portée générale qu'ils ont relevés :

- Le principe « d'excellence » devrait être un élément central de la PCS renouvelée.
- Les valeurs et l'éthique, l'équité et l'inclusion devraient constituer des éléments fondamentaux de la politique renouvelée et du système sportif, et non simplement des « domaines d'attention ».
- En plus de ceux des athlètes, la PCS devrait aborder les besoins des entraîneurs, des bénévoles, des administrateurs et des officiels.
- Le rôle du système d'éducation dans le système sportif devrait constituer un domaine d'attention prioritaire pour la PCS renouvelée.
- La PCS renouvelée devrait permettre de créer un environnement propice à la prise de mesures, à la mise en œuvre et à la responsabilisation dans tous les secteurs et dans toutes les sphères du sport.

Les participants ont également suggéré des domaines d'attention prioritaires pour chacune des quatre sphères du sport :

- Par rapport à la sphère de l'**initiation au sport**, les participants ont insisté sur la nécessité de mettre l'accent sur la notion de savoir-faire physique, et ils ont recommandé de cibler l'amélioration de la qualité des programmes d'activités physiques quotidiennes et du savoir-faire physique dans les écoles pour appuyer le sport en milieu scolaire et le développement d'une

passion à vie pour le sport. Il s'agit là d'une étape essentielle pour influencer la participation future au sport. Par conséquent, il est également important : a) de prévoir un appui spécial pour les participants débutants de tous âges (p. ex. soutien en ce qui touche les ressources humaines et financières de même que les programmes); b) d'établir et de maintenir des liens et des partenariats entre les secteurs et les intervenants dans la sphère d'initiation au sport et parmi les autres sphères. À cet égard, il faut absolument associer la santé et l'éducation avec le sport.

- Par rapport à la sphère du **sport récréatif**, les participants ont noté la nécessité d'améliorer et d'accroître l'utilisation et la disponibilité des installations et de l'équipement. Les participants ont également souligné la nécessité d'établir et de maintenir des partenariats et des liens entre les intervenants et les sphères afin d'améliorer l'exécution des programmes de sport récréatif.
- Par rapport aux objectifs de la PCS dans la sphère du **sport de compétition**, les participants ont recommandé de veiller à ce que des ressources appropriées, appuyées par des partenariats de collaboration, soient en place afin de soutenir l'exécution des programmes de sport de compétition pour l'ensemble de la population canadienne (p. ex. entraîneurs bien formés, installations accessibles, financement adéquat). En outre, les participants ont souligné la nécessité de créer et d'appuyer des parcours mieux intégrés d'une sphère à l'autre pour les athlètes, les entraîneurs, les officiels, les administrateurs et les bénévoles. Ils ont également mentionné la nécessité d'accroître la recherche et d'améliorer les sciences du sport et le transfert des connaissances.
- Par rapport à la sphère du **sport de haut niveau**, les participants ont souligné la nécessité d'établir un modèle intégré, transparent et coordonné pour le financement destiné aux athlètes. L'efficacité et l'uniformité de la mise en œuvre du modèle nécessiteront une très bonne compréhension des notions en cause par les intervenants aux échelles nationale, provinciale et territoriale, les collèges et les universités, les commanditaires, les centres canadiens multisports et les autres partenaires en matière de financement. Les participants ont également souligné la nécessité d'élaborer des stratégies (au sein des organismes de sport) pour appuyer le dépistage systématique et stratégique des athlètes de haut niveau au sein du système (personnes handicapées et non handicapées).

Mise en œuvre réussie de la PCS renouvelée

Le renouvellement de la PCS donne l'occasion de la renforcer en la rendant plus pertinente pour une plus grande partie du secteur du sport, notamment à l'échelle communautaire. Le plan de participation au sport et le modèle logique proposés réussissent à relier la PCS aux résultats plus généraux visés. Pour atteindre ces résultats, il faudra combiner les ressources du gouvernement et du secteur non gouvernemental.

Les participants ont envisagé des façons dont le secteur non gouvernemental pourrait participer concrètement à la mise en œuvre de la PCS renouvelée. Ils ont suggéré que toutes les organisations appuient la mise en œuvre de la PCS renouvelée en approuvant publiquement la politique et en prenant un engagement soutenu à l'égard de sa mise en œuvre. Tous les secteurs et les intervenants pourraient également s'engager à établir et à maintenir des partenariats efficaces, et à intégrer la PCS à leur planification stratégique et à l'exécution de leurs programmes. Ils pourraient en outre s'engager à utiliser un vocabulaire commun dans l'ensemble du système sportif.

Chaque secteur pourrait aussi contribuer individuellement au succès de la mise en œuvre de la PCS. Par exemple, les organisations gouvernementales ont été invitées à jouer un important rôle de chef de file, à accorder des fonds adéquats et ciblés et à mettre en œuvre un système de mesure du rendement efficace. Le milieu universitaire pourrait appuyer la mise en œuvre de la PCS renouvelée en l'intégrant à leur programme d'enseignement et en créant des centres d'excellence axés sur l'amélioration et l'évaluation de

la PCS. Les organisations non gouvernementales pourraient promouvoir la PCS à l'interne et au sein de leurs réseaux, tant à l'échelle nationale qu'internationale, et sensibiliser leur personnel et leurs intervenants à la PCS. Elles pourraient également souligner publiquement la réussite de la PCS en reconnaissant les réalisations dans le système sportif.

Les participants ont relevé plusieurs facteurs essentiels à la réussite de la nouvelle politique. Ils ont fortement conseillé aux gouvernements de mettre en œuvre concrètement la PCS et de surveiller continuellement son rendement. Ils étaient en faveur de l'élaboration d'un modèle de financement en lien avec la PCS qui viendrait appuyer directement la collaboration et les partenariats, et qui permettrait d'allouer des fonds précisément pour la mise en œuvre de la PCS. Les participants voulaient également s'assurer que tous les intervenants étaient au courant de la PCS renouvelée et qu'ils comprenaient leur rôle dans le succès de sa mise en œuvre. Finalement, ils ont encouragé l'élaboration d'un « document évolutif » qui pourrait voir son contenu augmenter au fur et à mesure que des pratiques exemplaires et de nouveaux besoins sont relevés.

Prochaines étapes

Par suite du Rassemblement national, le Groupe de travail sur l'ECS et son équipe de rédaction examineront les commentaires formulés par les participants de même que les résultats des séances de consultation et de formation précédentes sur le processus de renouvellement de la PCS afin de rédiger la première version préliminaire de la PCS 2.0. Une fois cette version rédigée, elle sera présentée aux sous-ministres compétents des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en janvier 2012 aux fins d'examen. En février, les gouvernements respectifs valideront l'ébauche de la PCS auprès de la communauté sportive. Finalement, la PCS sera présentée aux ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du Sport, de l'Activité physique et des Loisirs en avril 2012 aux fins d'approbation.

TABLE DES MATIÈRES

1.0	Introduction.....	1
2.0	Mot de bienvenue et contexte	2
3.0	Aperçu du processus de renouvellement de la PCS.....	2
4.0	Points de vue concernant le document de travail	3
4.1	M. Bruce Kidd.....	3
4.2	M ^{me} Guylaine Bernier	4
4.3	M. Craig Sheather	5
4.4	M ^{me} Anne Merklinger	6
5.0	Éléments clés de l'énoncé de vision renouvelé.....	7
5.1	Contributions organisationnelles aux résultats de la politique publique.....	7
5.2	Vision proposée pour la PCS 2.0 : les points forts et les points faibles	7
5.2.1	Qu'est-ce qui vous plaît dans la vision proposée pour la PCS 2.0?.....	8
5.2.2	Préoccupations suscitées par la vision proposée pour la CPS 2.0	9
5.3	Principe de base de la politique et orientation de la vision renouvelée	11
5.4	Suggestions relatives à la vision renouvelée.....	12
6.0	Le plan de participation au sport	14
6.1	Comment le sport est pratiqué	13
6.2	Liens avec les programmes actuels	14
6.3	Fondement pour façonner la PCS 2.0.....	14
6.3.1	Qu'est-ce que vous aimez dans le plan de participation au sport?	14
6.3.2	Quelles sont vos préoccupations à l'égard du plan de participation au sport?	15
6.4	Peaufinement du plan de participation au sport	17
6.4.1	Sphère 1 : Initiation au sport	18
6.4.2	Sphère 2 : Sport récréatif.....	18
6.4.3	Sphère 3 : Sport de compétition.....	19
6.4.4	Sphère 4 : Sport de haut niveau	19
6.4.5	Modèles de rechange	19
7.0	Domaines d'attention prioritaires pour la politique canadienne du sport renouvelée	23
8.0	Mise en œuvre réussie de la nouvelle politique canadienne du sport	25
8.1	Engagement organisationnel à l'égard de la PCS renouvelée	25
8.2	Facteurs de succès critiques.....	27
9.0	Prochaines étapes et mot de la fin.....	29
	Annexe A – Liste des participants	31
	Annexe B – Mandats organisationnels et résultats de la politique publique.....	37
	Annexe C – Organismes dont le mandat contribue aux sphères du sport	43
	Annexe D – Suggestions visant à améliorer le plan de participation au sport.....	48
	Annexe E – Objectifs proposés POUR la politique selon les sphères du sport	57

1.0 INTRODUCTION

Le Rassemblement national sur le renouvellement de la Politique canadienne du sport (PCS) a eu lieu à Toronto, en Ontario, les 9 et 10 novembre 2011. Lors de cette rencontre, les intervenants intéressés ont pu participer à une discussion qui contribuera au renouvellement de la PCS. En tout, 184 délégués s'intéressant et participant à tous les niveaux du sport y ont assisté, dont des athlètes, des entraîneurs et des représentants d'organismes de sport nationaux, provinciaux, territoriaux et locaux, des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des administrations municipales, du secteur de la santé, d'organismes communautaires et d'organismes de sport récréatif. La liste complète des participants est fournie à l'annexe A.

L'événement a été organisé par le SIRC au nom du Groupe de travail sur l'engagement et la collaboration soutenus (ECS), qui assure un leadership dans le processus de renouvellement de la PCS. Le Groupe de travail est composé de spécialistes gouvernementaux et non gouvernementaux rattachés au secteur du sport aux échelles nationale, provinciale et territoriale. Il a pour mandat de traiter les questions de politique publique dignes d'intérêt pour le secteur du sport. Il compte actuellement parmi ses membres des représentants du Groupe Le sport est important, du Conseil canadien des fédérations sportives provinciales et territoriales, des gouvernements provinciaux et territoriaux, et de Sport Canada. Avant d'aborder chaque point à l'ordre du jour du Rassemblement national, le Groupe de travail sur l'ECS s'est adressé aux participants afin de leur expliquer le contexte et de leur fournir une orientation.

Une équipe de rédaction, formée de membres du Groupe de travail sur l'ECS, avait élaboré un document de travail intitulé *Vers une politique canadienne du sport renouvelée* en prévision du Rassemblement national. Ce document de travail établit un cadre conceptuel pour orienter l'élaboration de la PCS renouvelée. Il est fondé sur les résultats des études et des consultations menées par les gouvernements en 2010-2011 dans le cadre du processus d'engagement visant à éclairer le renouvellement de la PCS. En se fondant sur les éléments du document de travail pour alimenter leurs discussions, les participants ont été invités :

- à offrir des conseils sur la création d'une vision pour la PCS renouvelée;
- à commenter et à mettre au point le plan de participation au sport proposé;
- à déterminer les domaines d'attention prioritaires pour la PCS renouvelée en tenant compte du modèle logique proposé;
- à établir les facteurs de réussite critiques pour la nouvelle politique;
- à trouver de quelle façon leur organisation pourrait démontrer son engagement à l'égard d'une politique renouvelée;
- à formuler tout autre conseil pertinent sur le contenu ou la mise en œuvre de la PCS renouvelée.

Les participants, réunis en petits groupes de travail, ont été invités à fournir des conseils et une rétroaction concernant une série de questions relatives à une politique du sport renouvelée. Dans le cadre de la séance plénière qui a suivi, chaque groupe a fait connaître aux autres les principaux points de leur discussion. La rétroaction et les conseils obtenus lors du Rassemblement national, de même que les données et les commentaires recueillis par les gouvernements, seront utilisés comme fondement pour élaborer la PCS renouvelée.

Le présent rapport résume les commentaires et la rétroaction recueillis lors du Rassemblement national. Les trois premières sections du rapport donnent un aperçu du processus de renouvellement de la PCS et des principaux éléments présentés dans le document de travail. Quatre conférenciers ont été invités à expliquer leur perception du document de travail du point de vue du sport de haut niveau, des organismes communautaires et du milieu de la recherche; leurs présentations sont résumées à la section 4.0. La rétroaction des participants concernant les principaux éléments d'un énoncé de vision pour la PCS

renouvelée est présentée à la section 5.0 et celle relative au plan de participation au sport proposé peut être consultée à la section 6.0. Les domaines prioritaires proposés en ce qui a trait à la PCS renouvelée sont expliqués à la section 7.0. En dernier lieu, les participants ont été invités : a) à trouver des façons dont leur organisation et eux-mêmes pourraient démontrer leur engagement à l'égard de la PCS; b) à déterminer certains facteurs critiques pour la réussite de la mise en œuvre de la PCS renouvelée. Les commentaires recueillis à cet égard sont présentés à la section 8.0.

2.0 MOT DE BIENVENUE ET CONTEXTE

Un membre du Groupe de travail sur l'ECS a accueilli les participants au Rassemblement national en leur présentant les principes qui ont régi le processus de renouvellement de la PCS. Il a souligné qu'un des principaux objectifs de ce processus était de favoriser une transition harmonieuse entre la PCS actuelle et la nouvelle politique. En outre, comme les principes d'engagement et de transparence étaient des éléments importants de ce processus, ce dernier a donné lieu à un très grand nombre de consultations, la dernière étant le Rassemblement national.

Le principe d'engagement appliqué dans le cadre du processus de renouvellement était fondé sur les concepts véhiculés par Dan Lenihan, un théoricien influent dans ce domaine. Des efforts importants ont été faits pour voir à ce que les citoyens et les organismes du secteur du sport et des secteurs connexes aient l'occasion de participer pleinement tout au long du processus. Les secteurs connexes ont été définis de façon très large de manière à inclure les intervenants du domaine de la justice, des infrastructures, des loisirs et de la santé, ainsi que d'autres intervenants, tels que les collectivités et les administrations municipales. En outre, des intervenants plus traditionnels du secteur du sport ont pris part au processus. Le principe de transparence a été respecté grâce à l'utilisation du site Web du SIRC, où des documents, les résultats des consultations, des données brutes tirées de l'enquête en ligne et d'autres renseignements étaient publiés régulièrement.

3.0 APERÇU DU PROCESSUS DE RENOUVELLEMENT DE LA PCS

Un aperçu du processus de renouvellement de la PCS et des principaux concepts du document de travail a été présenté au nom du Groupe de travail sur l'ECS. Le processus de renouvellement a été lancé en 2010 avec un examen de la PCS qui comprenait une évaluation sommative de la politique en place, une série de consultations ciblées et un atelier national. Les résultats de ces travaux ont été analysés en vue de l'élaboration de sept principes clés. Ces principes ont été présentés aux ministres au début de l'année 2011.

Après que les ministres aient approuvé les principes, l'étape de renouvellement a été lancée et des consultations à grande échelle ont eu lieu au printemps 2011. Les résultats de ces consultations sont résumés dans le rapport intitulé *Analyse des données recueillies dans le cadre des consultations gouvernementales FPT et de l'enquête en ligne sur le renouvellement de la Politique canadienne du sport*, préparé par le Conference Board du Canada. À la suite de la publication de ce rapport, le Groupe de travail sur l'ECS a rédigé le document de travail intitulé *Vers une politique canadienne du sport renouvelée*. Ce document de travail portait principalement sur les grands concepts sous-tendant l'élaboration de la PCS renouvelée et a servi de fondement aux discussions tenues lors du Rassemblement national.

La portée de la PCS renouvelée doit être vaste et inclusive. En ce qui concerne les secteurs dont le mandat principal n'est pas directement lié au sport mais qui utilisent le sport pour atteindre leurs objectifs (p. ex. les organisations de loisirs municipales ou les organismes de développement communautaire), la PCS renouvelée doit contribuer à décrire, à soutenir et à encourager les interactions et les relations entre

ces secteurs et le sport. La représentation de ces secteurs dans la PCS est importante et devra être peaufinée davantage.

Le document de travail comprenait une proposition de modèle logique. Le modèle a été conçu dans le but de montrer que les programmes sportifs de qualité peuvent contribuer à l'obtention de résultats bénéfiques en matière de politique publique. Le modèle est composé de quatre éléments : les domaines d'attention prioritaires, les résultats de la participation, la vision et les résultats de la politique publique. La vision reflète le souhait d'établir une politique renouvelée qui représente dans toute la mesure possible la contribution du sport à la société. Les résultats de la participation ont été établis en fonction de la situation actuelle du sport au Canada et pour promouvoir la nécessité de mettre en place des programmes visant délibérément l'atteinte des résultats de la politique publique. Les domaines d'attention prioritaires sont fondés sur les résultats contenus dans le rapport sommaire du Conference Board du Canada sur les consultations. Enfin, le modèle propose six résultats de la politique publique (ou résultats d'intérêt public) rédigés de façon à susciter l'intérêt des gouvernements. Avec la mise au point de la PCS renouvelée, le modèle logique sera élargi et peaufiné de manière à ce qu'il corresponde plus adéquatement à l'orientation désirée.

4.0 POINTS DE VUE CONCERNANT LE DOCUMENT DE TRAVAIL

Quatre conférenciers ont été invités à présenter leur vision concernant la PCS renouvelée de même que leurs points de vue sur le document de travail. Un résumé de leurs commentaires est présenté ci-dessous.

4.1 M. BRUCE KIDD

M. Bruce Kidd est le directeur par intérim de la Hart House. Il est également professeur et ancien doyen de la faculté d'éducation physique et de santé de l'Université de Toronto.

M. Kidd a accueilli très favorablement les principes et l'orientation du document de travail en indiquant que ce dernier constitue un fondement solide pour améliorer la PCS et la rendre plus démocratique. M. Kidd a également reconnu que le processus d'engagement utilisé pour le renouvellement de la PCS s'était révélé une réussite. Dans l'ensemble, il s'est dit très satisfait de cette « tentative ambitieuse » visant à délaissier les « cloisonnements » traditionnels en matière de sport. En consultant le document de travail, M. Kidd a également constaté qu'une plus grande importance était accordée à l'accessibilité et à l'équité. Le plan de participation au sport et le modèle logique proposés constituent un fondement solide pour la surveillance des résultats.

M. Kidd a formulé les suggestions suivantes afin d'améliorer le document de travail :

- Renforcer le concept de la participation internationale – Le document de travail doit mettre davantage l'accent sur la nécessité d'accroître la participation aux manifestations sportives internationales. Cela contribuerait à protéger les athlètes qui participent à de telles manifestations et à accroître le leadership du Canada à l'échelle mondiale, tout particulièrement en ce qui concerne la gouvernance du sport.
- Intégrer le concept du sport dans le contexte du développement de la paix – Par le passé, le Canada a fait preuve d'innovation et d'un leadership fort dans ce secteur. Il faut à présent déployer des efforts ciblés et bien orientés pour améliorer les contributions actuelles à cet égard.
- Renforcer le modèle logique – le modèle logique actuel est utile, mais il doit être peaufiné pour mieux illustrer les contributions et les théories sociologiques et comportementales qu'il faut mettre de l'avant pour obtenir les résultats stratégiques désirés.
- Mettre l'accent sur l'importance de l'intentionnalité – la PCS renouvelée doit définir clairement les avantages attendus des programmes sportifs, ainsi que la façon dont ces derniers contribuent à

l'atteinte des objectifs stratégiques désirés. Cela permettra de soutenir la mise en œuvre pratique de la PCS.

- Relever les défis sur le terrain – la PCS renouvelée doit présenter des solutions à certains défis sur le terrain tels que le manque d'infrastructures modernes. De plus, M. Kidd a proposé d'élaborer une stratégie de travail visant à combler les besoins en main d'œuvre formée, qualifiée et forte des connaissances requises dans le secteur du sport.
- Définir clairement les rôles et les responsabilités – la PCS renouvelée doit définir plus clairement les rôles et les responsabilités des divers intervenants (p. ex. les gouvernements, les organisations sportives).
- Solliciter la participation des intervenants – Pour permettre l'atteinte des résultats désirés, la PCS doit faire en sorte que tous les intervenants expriment leur volonté de l'appliquer, et elle doit les encourager et les habiliter à le faire. Il importe également de fixer des objectifs et des résultats souhaités et d'assurer une surveillance en ce qui concerne la politique et les priorités organisationnelles connexes.

Pour conclure, M. Kidd a souligné que les principes exposés dans le document de travail constituent un excellent fondement pour aller de l'avant et relever les défis associés à la mise en œuvre réussie de la PCS renouvelée.

4.2 M^{ME} GUYLAINE BERNIER

M^{me} Guylaine Bernier est présidente du conseil d'administration du Centre national multisport – Montréal et elle est également membre du Conseil des Jeux du Canada et du comité organisateur des Jeux d'été du Canada de Sherbrooke 2013.

M^{me} Bernier a fait des commentaires positifs sur le processus de renouvellement et a souligné le rôle que la PCS a joué dans l'évolution du sport au Canada. Elle a invité les participants à continuer de contribuer à l'élaboration de la PCS renouvelée pour que cette évolution se poursuive et que le sport devienne un véritable mode de vie pour la population canadienne.

La PCS renouvelée doit avoir une vaste portée qui englobe tous les types d'activités sportives (du loisir à la compétition) et tous les niveaux (de l'initiation au sport de haut niveau). Les personnes qui pratiquent des activités sportives apprennent à aimer le sport et en retirent également de nombreux bienfaits, notamment une plus grande confiance et une meilleure estime de soi. Une personne peut jouir de ces bienfaits qu'elle passe ou non du sport récréatif au sport de compétition ou de haut niveau. Par conséquent, toutes les formes de pratique sportive sont interdépendantes et essentielles au succès de l'athlète ainsi qu'à la santé de la personne. M^{me} Bernier a également mentionné que certains aspects, notamment une supervision de qualité, sont essentiels pour profiter de tous les bienfaits des interactions sportives positives.

M^{me} Bernier appréciait le concept du plan de participation au sport ainsi que les liens présentés. Elle a souligné le fait que le sport récréatif constitue la majeure partie des activités sportives pratiquées au Canada. Le sport récréatif est important en tant que bassin de sportifs qui pratiqueront des sports de compétition ou de haut niveau. Elle a suggéré d'ajouter une flèche entre le sport de haut niveau et le sport de compétition puisque de nombreux athlètes continuent de pratiquer des sports de compétition après avoir mis fin à leur carrière de sportif de haut niveau.

M^{me} Bernier a aussi souligné l'importance d'établir et de surveiller les résultats, ajoutant qu'une telle surveillance était essentielle même si certains éléments sont plus difficiles à mesurer.

M^{me} Bernier a reconnu les progrès accomplis dans le sport de haut niveau, mais elle a insisté sur le fait que des efforts supplémentaires seront requis pour faire en sorte que les athlètes canadiens demeurent compétitifs sur la scène internationale. Pour soutenir le sport de haute performance, la nouvelle politique devrait clarifier les rôles et les responsabilités, les mandats et les points d'interface des différents

intervenants (p. ex. Sport Canada, les provinces et les territoires), en plus de mettre l'accent sur l'harmonisation des mesures et des efforts afin d'éviter la confusion ainsi que le dédoublement des efforts et des ressources. Elle a également insisté sur l'importance de fournir un financement adéquat et continu pour la supervision, l'infrastructure, l'équipement et diverses autres ressources à l'appui du sport de haut niveau.

La PCS renouvelée devrait favoriser l'égalité des chances dans l'accès au sport à l'échelle du Canada. Elle devrait également faciliter la collaboration entre le secteur du sport et d'autres secteurs en vue d'optimiser l'utilisation des ressources (p. ex. mieux utiliser les installations scolaires). M^{me} Bernier a également signalé qu'il est nécessaire de s'attaquer aux problèmes de recrutement et de maintien en poste des administrateurs, des entraîneurs, des officiels, des bénévoles et des autres intervenants qui jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de programmes sportifs. À son avis, l'établissement d'objectifs communs, une collaboration et une communication continues et, par-dessus tout, des ressources adéquates aideraient à régler les problèmes à cet égard. M^{me} Bernier a invité les participants à déployer autant d'efforts pour la mise en œuvre de la PCS renouvelée que pour son élaboration.

4.3 M. CRAIG SHEATHER

M. Craig Sheather est vice-président de la participation communautaire au YMCA du Grand Vancouver.

M. Sheather a insisté sur la nécessité d'assurer la pertinence de la PCS renouvelée pour un vaste éventail d'organisations, dont celles participant indirectement au sport, comme des organismes communautaires. Le sport constitue un excellent moyen de renforcer les capacités des collectivités et d'aider les Canadiens à tisser des liens et à grandir.

Il serait avantageux pour les organismes communautaires et les organisations sportives qu'on trouve de nouvelles méthodes de collaboration en vue de renforcer les services qu'ils offrent à la population canadienne. Ainsi, les organisations devraient tenir compte de questions comme la forme que revêt le sport dans la collectivité et les bienfaits du sport pour la population canadienne qui ne sont généralement pas mesurés. À titre d'exemple, M. Sheather a souligné que les organismes communautaires utilisaient souvent le sport pour aider les gens qui ont peu de choses en commun, sinon une passion pour le sport, à tisser des liens.

Le modèle logique proposé constitue un bon point de départ, mais doit être amélioré davantage.

M. Sheather a fait remarquer que les organismes communautaires utilisaient souvent des modèles logiques dans leurs propositions de financement et pourraient ainsi être en mesure d'offrir une certaine orientation quant à l'amélioration du modèle proposé pour la PCS. La consultation de ces organismes permettrait également de renforcer le lien entre les groupes voués au sport et les groupes communautaires. M. Sheather a reconnu à quel point il peut être difficile d'atteindre les résultats souhaités en matière de politique sociale, mais a souligné que l'inclusion de ces résultats au modèle logique devrait favoriser la prise de mesures positives et l'établissement d'objectifs mesurables.

M. Sheather était heureux de constater qu'une place avait été accordée aux groupes communautaires et à d'autres groupes dans le plan de participation au sport. De plus, il a souligné que le plan était suffisamment souple pour évoluer et adopter une forme tridimensionnelle au fil du temps.

Globalement, M. Sheather était d'avis que le document de travail reflétait le rôle que jouaient les organismes communautaires dans l'atteinte de l'objectif de recourir au sport pour améliorer la vie des Canadiens. Cela incitera les organismes communautaires à prendre part au processus de renouvellement de la PCS.

4.4 M^{ME} ANNE MERKLINGER

M^{me} Anne Merklinger est directrice des Sports d'été d'À nous le podium et membre du conseil d'administration d'Olympiques spéciaux du Canada.

M^{me} Merklinger a parlé des répercussions positives de la PCS, soulignant la pertinence de cette politique pour le sport au Canada et le soutien qu'elle a permis d'offrir pour obtenir la participation des dirigeants sportifs à tous les niveaux. Elle a mentionné que la PCS renouvelée allait prendre encore plus d'importance dans la communauté sportive puisqu'elle continue de façonner les priorités dans l'ensemble de cette communauté. La politique aidera la communauté à établir un excellent système sportif qui permettra aux Canadiens de participer aux activités sportives à tous les niveaux et de mettre en valeur leurs compétences sur la scène internationale.

Dans l'ensemble, la vision – faire du sport pour le sport et le sport pour la société – est solide et pertinente pour tous les secteurs. Les valeurs comme l'excellence et l'intégration devraient constituer le fondement de la vision. En outre, il faudrait mettre davantage de l'avant le thème de l'excellence dans le document de travail. Il est pertinent pour tous les secteurs et montre que le Canada est déterminé à être un chef de file mondial dans le domaine du sport.

M^{me} Merklinger a mentionné qu'il fallait mettre davantage l'accent sur les quatre éléments suivants :

1. Savoir-faire physique – La vision et le plan de participation au sport ne reflètent pas de manière adéquate l'importance du savoir-faire physique.
2. Partenariats sectoriels – Il est nécessaire d'améliorer l'harmonisation des secteurs (p. ex. le sport et l'éducation) en tant que moyen de faire tomber les « cloisonnements » et de multiplier les contributions de tous les secteurs. De plus, M^{me} Merklinger a affirmé que le secteur du sport devait établir des partenariats avec d'autres secteurs en vue de renforcer le leadership et les mesures prises à l'échelle nationale.
3. Santé et sport – Renforcer le lien entre la santé et le sport pour montrer que le sport peut permettre d'améliorer l'état de santé des Canadiens et, éventuellement, d'alléger la pression exercée sur le système de santé.
4. Rôle du secteur privé – Améliorer la collaboration avec le secteur privé.

M^{me} Merklinger a lancé une invitation à passer à l'action dans le domaine du sport au Canada. Elle a souligné que le Canada avait changé depuis le lancement de la première PCS (p. ex. niveaux d'activité physique à la baisse chez les enfants; taux plus élevés de diabète chez les jeunes). Par conséquent, le Canada doit adopter une approche plus ciblée, intentionnelle et coercitive dans le cadre de la PCS renouvelée. Il faut clairement définir une politique reposant sur un processus de réflexion éclairé et ciblé qui vise l'excellence et un Canada plus en santé.

M^{me} Merklinger a mentionné que le document de travail ne reconnaissait pas expressément la valeur du sport de haut niveau au Canada, y compris le rôle important joué par les athlètes olympiques et paralympiques en tant que modèles et héros pour les enfants canadiens et le rôle joué par le sport de haut niveau dans la formation de dirigeants et la création d'une fierté civique. En outre, le sport de haut niveau montre qu'il est acceptable de gagner, de vouloir le faire et de viser l'excellence. La PSC renouvelée doit permettre aux collectivités d'adhérer au pouvoir du sport.

Pour conclure, M^{me} Merklinger a affirmé que la PSC constituait une occasion de favoriser un changement au Canada semblable à celui qui a découlé des Jeux olympiques de 2010. « Du terrain de jeu au podium, nous avons la possibilité d'exercer une influence sur tous les niveaux du sport. Saisissons l'occasion qui se présente à nous! »

5.0 ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ÉNONCÉ DE VISION RENOUVELÉ

Les participants ont examiné la vision de la PCS actuelle, les principes de base et la portée suggérée pour la vision renouvelée, ainsi que les résultats de la politique publique qui étaient proposés, pour ensuite répondre aux questions ci-dessous. Leurs réponses à chacune de ces questions sont résumées dans les sections 5.1 à 5.4 qui suivent.

1. Compte tenu de la vision proposée pour la PCS 2.0 et des résultats de la politique publique, comment vous ou votre organisme contribuez-vous intentionnellement à ces résultats? C'est-à-dire, sur quels résultats vos programmes sont-ils axés?
2. Qu'est-ce qui vous plaît dans la vision proposée pour la PCS 2.0? Qu'est-ce qui vous préoccupe?
3. La vision proposée pour la PCS 2.0 et les résultats de la politique publique reflètent-ils ou non le principe à la base de la politique renouvelée? Veuillez préciser.
4. En groupe, veuillez indiquer les principales dispositions qui, de votre point de vue, devraient faire partie de l'énoncé de vision de la PCS 2.0.

5.1 CONTRIBUTIONS ORGANISATIONNELLES AUX RÉSULTATS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Répartis en petits groupes, les participants ont indiqué à quels résultats d'intérêt public leur mandat organisationnel correspond le plus en inscrivant le nom de leur organisation vis-à-vis chaque résultat auquel leur mandat correspond. Les données recueillies grâce à cet exercice sont schématisées dans une série de tableaux qui donnent, pour chaque résultat attendu, la liste des organismes concernés. Ces tableaux figurent à l'annexe B.

En général, les participants ont signalé que les résultats étaient, à juste titre, axés sur des avantages recherchés. En outre, ces résultats montrent qu'il est souhaitable et bénéfique en soi d'associer différents types de programmes de sport à des résultats différents.

Si tous les participants n'ont pas répondu à cette question, ceux qui l'ont fait ont été capables d'établir des liens entre leur mandat et les résultats proposés. Toutefois, de nombreux participants ont trouvé difficile d'isoler des aspects précis de leur mandat organisationnel, parce que dans de nombreux cas, ce mandat (p. ex., développement du leadership, création de partenariats) contribue à chacun des résultats proposés de façon particulière et/ou générale. Par ailleurs, certains mandats, notamment la création d'infrastructures, la recherche ou encore la mesure du rendement, s'associent difficilement à un résultat particulier.

Pour améliorer les résultats proposés, certains participants ont recommandé d'inclure une grille énonçant les rôles clés des différents intervenants et établissant un lien entre ces rôles et les résultats proposés. Ils suggéraient aussi d'inclure une explication de chacun des résultats de la politique publique, afin d'en définir clairement l'intention.

5.2 VISION PROPOSÉE POUR LA PCS 2.0 : LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES

Les participants ont été invités à cerner les éléments qui leur plaisent dans la vision proposée, ainsi que les éléments qui les préoccupent. Chaque participant au Rassemblement national a exprimé son point de vue individuel. Par ailleurs, les groupes de travail ont été invités à indiquer les trois principaux éléments de la vision constituant un « plus » et les trois principaux éléments constituant un « moins » pour les participants à leur table. Les deux catégories de réponses sont résumées par thème dans les prochaines sections. Les participants ont indiqué quelques éléments se dégageaient comme des éléments prioritaires, selon les réponses fournies par les membres de chaque groupe et selon le nombre de fois où un même élément était cité dans les feuilles de travail de chaque table; ces priorités sont mentionnées dans les encadrés qui apparaissent en parallèle du texte.

5.2.1 Qu'est-ce qui vous plaît dans la vision proposée pour la PCS 2.0?

Les participants appuyaient l'orientation générale de la vision proposée pour la PCS renouvelée. Ils s'entendaient pour dire que la vision doit :

- offrir une bonne base pour la participation et l'atteinte de l'excellence;
- être une source d'inspiration et être très convaincante;
- être facile à comprendre pour tous les intervenants;
- mettre l'accent sur l'offre d'une expérience sportive « de qualité » aux Canadiens;
- susciter l'engagement à l'égard d'un objectif commun ainsi que l'adhésion à cet objectif de la part de tous les intervenants (dans chaque sphère et à chaque niveau du sport, dans les secteurs gouvernemental et non gouvernemental et pour les Canadiens en général);
- inclure tous les secteurs et intervenants qui jouent un rôle dans le sport et faire appel à des intervenants qui n'étaient pas mobilisés auparavant dans le secteur du sport tel que défini traditionnellement (p. ex., les intervenants des secteurs de la santé et de l'éducation);
- favoriser le suivi des résultats et la mesure du rendement sur une base continue.

Plus précisément, les participants ont cité les éléments suivants pour décrire ce qui leur plaît dans la vision proposée pour la PCS renouvelée :

- ❑ **Vaste perspective du sport** – Les participants étaient satisfaits de la vision générale proposée pour la PCS renouvelée. Plus particulièrement, ils aimaient l'approche holistique et englobante adoptée; cet aspect de la vision était celui qui était le plus important pour eux. La majorité des participants signalaient que la politique renouvelée devrait inclure un éventail plus large de secteurs se considérant ou non comme faisant partie intégrante de la vision traditionnelle du sport (p. ex., les organismes communautaires ou de loisirs, les municipalités). La politique renouvelée, telle qu'elle se présente dans la vision proposée, devrait appuyer « l'édification d'une nation ».

Selon les participants, cette approche se reflète dans le processus de participation à l'élaboration de la PCS 2.0. Ce processus était plus axé sur les collectivités que sur l'appareil gouvernemental et il a permis de recueillir la rétroaction de secteurs traditionnellement compris dans la définition du sport et d'autres secteurs.

Qu'est-ce que les participants ont apprécié le plus?

- ✓ La vaste perspective adoptée dans la vision et la politique renouvelées
- ✓ L'approche harmonisée
- ✓ Le « continuum » du sport

- ❑ **Approche harmonisée à l'égard du sport** – La PCS 2.0 favorise une approche harmonisée à l'égard du sport; cet aspect de la vision était important pour les participants. La vision proposée établit clairement qu'il y a des liens entre tous les niveaux du sport (du terrain de jeu au sport de haut niveau) et que chacun a un rôle à jouer dans l'offre de services de sport aux Canadiens. La politique considère le sport dans une perspective pancanadienne. En fin de compte, cette vision aidera à éliminer les « cloisonnements » qui existent actuellement au sein de la communauté sportive et à améliorer la valeur intrinsèque du sport pour les Canadiens.
- ❑ **Continuum du sport** – Les participants entérinaient la présentation du sport comme étant un « continuum » dans la vision proposée; cet aspect était important pour les participants. Il reflète le lien entre le sport et les répercussions sociales. Il montre l'importance du sport à tous les niveaux (du stade de l'initiation au sport à celui du sport de haut niveau) et pour tous les participants compris dans le système (les enfants comme les personnes âgées, les amateurs de sport comme les athlètes de haut niveau, les entraîneurs comme les officiels), quelle que soit la motivation à la base de leur engagement dans le sport.

Les participants étaient d'accord avec l'inclusion dans la vision de l'expression « le sport pour le sport », notant son importance pour bien étayer la valeur intrinsèque du sport. Ils signalaient aussi l'importance du « sport pour la société », un concept apprécié au niveau individuel et au niveau des organismes. Ce dernier élément aide à illustrer le rôle du sport en tant que levier pour atteindre des objectifs se situant ailleurs que dans l'environnement sportif. Les deux concepts peuvent être compris par les personnes et les organismes de divers secteurs.

- ❑ **Visée intentionnelle** – La politique renouvelée met l'accent sur des mesures délibérées et intentionnelles pour améliorer le sport au Canada, sous toutes ses formes. Une certaine insistance est mise sur la mesure du rendement. La PCS 2.0 a le potentiel de porter le sport à l'avant-plan des priorités politiques en l'associant à des enjeux et problèmes sociaux plus larges.
- ❑ **Responsabilité partagée** – La vision proposée montre que les différents secteurs, organismes et individus ont des rôles et responsabilités à assumer dans la réalisation de ses objectifs. Globalement, la politique renouvelée encourage les partenariats et la collaboration avec les autres secteurs.
- ❑ **Mise à profit du succès** – La PCS 2.0 s'appuie sur le succès de la Politique canadienne du sport actuelle.

5.2.2 Préoccupations suscitées par la vision proposée pour la CPS 2.0

Tout en étant d'accord avec l'orientation générale de la vision et de la politique renouvelée, les participants ont mentionné différents sujets de préoccupation et points à améliorer :

- ❑ **Collaboration** – Les participants entérinaient la présentation du sport en tant que continuum dans la vision de la politique renouvelée. Toutefois, ils craignaient que des expressions telles que « le sport pour le sport » et « le sport pour la société » n'aient pour effet de cristalliser les tendances actuelles à travailler de manière cloisonnée, plutôt que d'inspirer la collaboration entre les secteurs. Ils craignaient surtout que l'expression « le sport pour le sport » n'ait pour effet de trop étroitement conceptualiser le sport en tant que mandat exclusif du sport de haut niveau. Ils proposaient donc d'utiliser une expression plus inclusive, telle que « le sport pour la vie » ou un énoncé voisin, pour décrire le contexte du sport pour le sport dans la vision d'ensemble.

Les participants ont souligné par ailleurs qu'il peut être difficile d'amener les organismes à concrétiser l'aspect « le sport pour la société ». Les organismes peuvent en effet avoir de la difficulté à s'associer à un objectif si large même s'ils en reconnaissent la valeur intrinsèque. Il faudrait sans doute veiller à déployer des efforts de sensibilisation et de développement des habiletés à cet égard, et à fournir des exemples précis illustrant qui fait quoi et quand pour appuyer la vision.

- ❑ **Message fort et inspirant** – Dans sa forme actuelle, la vision proposée n'est pas une source d'inspiration et d'action. La formulation devrait être soigneusement réfléchie et plus ferme, et présenter une image riche et forte de l'avenir souhaité, de manière à inciter tous les intervenants à passer à l'action.
- ❑ **Mise en œuvre** – Les participants entretenaient quelque inquiétude quant à la façon dont la politique renouvelée serait mise en œuvre. Ils craignaient que la vision proposée ne soit trop large pour une mise en œuvre ciblée. Ils demandaient aux gouvernements de s'engager fermement à mettre en

Qu'est-ce qui préoccupait le plus les participants?

- ✓ L'expression d'une vision claire et inspirante qui encourage l'action et la collaboration
- ✓ La facilitation de la mise en œuvre et de l'atteinte de résultats concrets et mesurables
- ✓ Le savoir-faire physique
- ✓ L'inclusivité et l'accessibilité

œuvre la politique et à répondre au besoin de mettre en place, après le lancement de la politique, une structure arrimée à une stratégie de mise en œuvre incluant des priorités ainsi que les capacités et les ressources requises pour assurer la mise en œuvre intégrale de la politique renouvelée.

Les participants soulignaient aussi le besoin d'une stratégie visant délibérément la participation active d'autres secteurs à la mise en œuvre de la politique. Ils reconnaissaient qu'il peut être difficile pour chaque intervenant de s'engager officiellement à mettre en œuvre la politique renouvelée et ils proposaient d'énoncer des attentes et recommandations claires à cet égard (p. ex., définir qui doit adopter la politique, comment et dans quelle mesure).

- ❑ **Savoir-faire physique** – La vision proposée devrait incorporer le concept du savoir-faire physique, y compris des liens avec l'éducation physique. Quelques participants proposaient par ailleurs d'utiliser le cadre du DLTP/A et trouvaient qu'il serait bien de se servir du modèle d'ACSV en tant que composante clé de la vision; ils soulignaient l'importance d'un langage commun dans le secteur du sport.
- ❑ **Diversité et accessibilité** – On ne met pas suffisamment l'accent sur les groupes sous-représentés, notamment les jeunes, les Autochtones, les femmes, les personnes ayant un handicap et les immigrants, dans l'orientation actuellement donnée à la vision. Il importe que tous les Canadiens trouvent un reflet d'eux-mêmes dans la politique renouvelée. L'inclusivité, l'accessibilité et l'intégration sont des principes importants sur lesquels la politique renouvelée doit reposer.
- ❑ **Caractère mesurable** – Les participants ont souligné le besoin de définir de façon appropriée les mesures du rendement afin d'évaluer en continu les progrès faits dans la mise en œuvre de la politique renouvelée. En outre, l'élaboration de la politique renouvelée devrait s'appuyer sur des recherches fondées sur des données probantes. Un participant a mentionné le Réseau de recherche sur les politiques sociales du Nouveau-Brunswick comme source de données utiles.
- ❑ **Excellence** – L'excellence devrait être omniprésente dans la vision et la politique renouvelées en tant que concept englobant. L'excellence ne devrait pas être rattachée directement et exclusivement au sport de haut niveau; ce concept s'applique à tous les aspects du sport, y compris les quatre sphères et les différents joueurs actifs dans le sport (p. ex., les athlètes, les entraîneurs, les officiels, les bénévoles, etc.).
- ❑ **Équité dans le continuum** – La vision doit assurer l'équité tout le long du continuum sportif (du stade de l'initiation au sport à celui du sport de haut niveau) sans accorder une importance indue ou une place prioritaire à une sphère par rapport aux autres. Bon nombre de participants réclamaient qu'on mette davantage l'accent sur le sport de haut niveau dans toute la politique; d'autres, en revanche, craignaient que la politique ne privilégie trop le sport de haut niveau.
- ❑ **Reconnaissance de la valeur intrinsèque et extrinsèque du sport** – La vision devrait reconnaître qu'au niveau individuel, la participation au sport contribue aussi à l'atteinte de résultats non liés au sport (p. ex., développement des aptitudes en leadership, de la confiance en soi, de la capacité de travailler avec les autres, du dévouement, de la ténacité, de la qualité de vie, etc.).
- ❑ **Mise à contribution du sport pour obtenir des résultats positifs sur le plan social** – Il est sans doute nécessaire que le secteur du sport se dote de stratégies pour régler des préoccupations actuelles (p. ex., l'intimidation). L'inaction face à ces problèmes peut conduire à des résultats négatifs et/ou compromettre l'atteinte des résultats positifs souhaités.
- ❑ **Communications** – La politique et la vision renouvelées soulèvent un défi sur le plan des communications, défi qu'il faudra relever pour assurer une mise en œuvre réussie. La politique

s'adresse à différents publics et chacun aura vraisemblablement sa propre interprétation de la politique. Certains participants ont aussi signalé un autre défi, soit de faire en sorte que tous les Canadiens comprennent dans quel sens et quelle intention la politique renouvelée emploie le mot sport (p. ex., pour d'aucuns, le mot sport renvoie aux athlètes). Il est possible donc qu'il faille mettre en place différentes stratégies pour communiquer avec clarté la vision rattachée à la politique renouvelée.

- ❑ **Répercussions économiques** – La vision proposée et les résultats de la politique publique ne prennent pas suffisamment en compte les répercussions économiques positives du sport.

Enfin, les participants proposaient d'inclure les concepts suivants dans la politique renouvelée : le sport pour le développement, l'édification de la nation, la participation au sport international, le travail des officiels, les avantages pour la santé, le rôle du système de santé, des écoles et du système d'éducation, et le rôle des médias et des commanditaires externes.

En ce qui concerne le modèle logique proposé, les participants ont signalé qu'il devrait aussi cibler systématiquement la réduction des obstacles (p. ex., l'équipement, les occasions, etc.) à la pratique sportive. Il devrait également inclure des descriptions claires énonçant les concepts compris dans le diagramme. Ces descriptions devraient donner un aperçu du contexte et de l'intention, des résultats souhaités et des rôles et responsabilités de chaque élément compris dans le modèle.

5.3 PRINCIPE DE BASE DE LA POLITIQUE ET ORIENTATION DE LA VISION RENOUVELÉE

Les participants ont été invités à dire si l'orientation de la vision et les résultats de la politique publique reflètent ou non le principe de base de la PCS 2.0. Les participants approuvaient la visée générale de ce principe. Le principe de base et la vision générale proposée pour la PCS 2.0, tels qu'énoncés, représentent « un bon départ dans la bonne direction », mais ont besoin d'être clarifiés et peaufinés.

Plus précisément, les participants ont recommandé les améliorations suivantes :

- Les résultats de la politique publique ne sont pas assez audacieux et ils ne sont pas directement rattachés au principe de base. Ils doivent être une source d'inspiration.
- Les résultats ne sont pas censés être restrictifs ni comporter des jugements; en d'autres termes, si un programme mène à un résultat, on doit considérer qu'il a une « qualité » (peu importe le niveau). Il importe de souligner cette intention. Un participant a formulé une mise en garde contre une trop grande insistance sur la qualité et les aspects économiques; une telle insistance pourrait restreindre l'efficacité de la vision et des résultats de la politique publique.
- Il semble qu'il y ait des redondances dans les résultats (p. ex., développement communautaire et fierté civique) et que certains éléments pourraient être amalgamés. Toutefois, il est difficile de se prononcer, car les résultats ne sont pas bien définis, ce qui laisse matière à interprétation.
- Les résultats doivent être définis clairement de sorte que tous les intervenants puissent les utiliser pour réclamer ensemble plus de fonds et de soutien.
- La vision n'est pas suffisamment intégrée et harmonisée aux autres politiques en place, notamment la Déclaration nationale sur les loisirs. Pour certains participants, la vision devrait refléter ACSV, plus particulièrement en reprenant la terminologie commune élaborée.
- L'excellence ne devrait pas être un résultat visé par la politique publique, mais un fondement de la politique dans son ensemble.
- Le principe de base ne répond pas au besoin de définir des tactiques/objectifs permettant de réaliser les résultats.
- La nécessité de mettre à profit les succès actuels n'est pas énoncée.
- Il faut s'assurer que le principe de base vise à accroître les investissements dans l'initiation au sport, le sport récréatif, le sport de compétition et le sport de haut niveau de façon équilibrée.

- Les principes de base et les résultats de la politique publique devraient refléter la valeur du sport comme moyen d'améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens.
- Dans l'énoncé du principe de base, il faudrait qualifier de « possible » la « contribution positive du sport ».

Enfin, les participants ont signalé aussi qu'il n'est pas établi clairement si les thèmes abordés dans le document de discussion (p. ex., participation au sport, développement du sport, sport de haut niveau, capacités et ressources, liens, partenariat et collaboration, renforcement communautaire, et engagement sur la scène internationale) ont un lien avec les résultats d'intérêt public et, le cas échéant, de quelle façon.

5.4 SUGGESTIONS RELATIVES À LA VISION RENOUVELÉE

En groupe et individuellement, des participants ont proposé plusieurs énoncés de vision et/ou expressions à inclure dans l'énoncé de vision de la PCS renouvelée. Ils ont aussi cerné un certain nombre de concepts et d'éléments à incorporer à la vision. Ces énoncés ont été affichés sur le « mur de la vision » comme source d'inspiration pendant toute la durée du Rassemblement national et sont résumés ci-dessous (ils ne sont pas classés en ordre d'importance ni dans un autre ordre particulier).

Les participants ont proposé d'inclure l'énoncé de vision et/ou les membres de phrase qui suivent dans la PCS renouvelée :

- Le Canada est un chef de file mondial dans le domaine du sport qui atteint les niveaux les plus élevés sur le plan de l'excellence et est reconnu pour son approche progressive et inclusive à l'égard de l'amélioration de la qualité de vie de tous les Canadiens.
- Tous les Canadiens tirent profit d'expériences sportives de qualité, accessibles dans leur collectivité, quels que soient leurs intérêts, leurs habiletés ou leur situation financière. Le sport est appuyé par un solide réseau d'infrastructures de sport et en lien avec le sport.
- Un environnement de sport inclusif qui accroît la participation au sport de tous les Canadiens et qui rehausse les performances des athlètes, grâce à un accroissement des capacités, de l'interaction et de l'excellence.
- Le Canada a un système sportif innovateur et dynamique, du terrain de jeu au podium, qui englobe les principes et les valeurs du sport pour la vie. Chaque Canadien sait où et de quelle façon il se situe dans le système sportif canadien et lui confère une valeur ajoutée, comme participant dans la collectivité ou encore comme entraîneur, bénévole, amateur ou partisan. Le système sportif reflète la diversité de la société canadienne et des valeurs partagées claires en matière d'inclusivité, d'équité, de plaisir et d'excellence.
- Le sport peut permettre d'atteindre l'excellence, concrétiser des réussites personnelles, être inclusif et axé sur la collaboration, et constituer une source d'inspiration pour tous les Canadiens.
- Le sport canadien : tout le monde, tous les jours, à toutes les étapes.
- Le sport, un mode de vie pour tous. Le sport pour tous, pour la collectivité, pour le Canada, pour la vie.
- Du terrain de jeu au podium : la nation la plus active au monde.
- De l'acquisition du savoir-faire physique à l'activité physique pour les aînés.
- Le sport pour jouer. Le jeu pour la société (ou encore, le jeu pour la vie).
- Le sport pour l'excellence.
- Un Canada sain et actif. Des Canadiens en bonne santé, actifs, confiants, qui ont la possibilité de participer au sport.
- ... de la recherche du mieux-être au statut de leaders mondiaux.
- ... et un environnement sportif à la fine pointe, avec des infrastructures solides pour habiliter tous les Canadiens.

- ... un environnement sportif tellement riche, attrayant et englobant que tous les Canadiens ont irrésistiblement envie d'en faire l'expérience et d'en bénéficier...
- ... pour édifier un Canada diversifié, dynamique et fier grâce au sport.
- Le sport pour les personnes à la recherche de l'excellence sur le terrain de jeu, dans la rue ou sur le podium.
- Une nation sportive de premier plan, qui met l'accent sur l'innovation sociale, du terrain de jeu au podium.

En outre, les participants ont proposé d'inclure les éléments et/ou concepts suivants dans l'énoncé de vision de la politique :

- ❑ **L'excellence** – L'excellence devrait être un principe directeur de la politique renouvelée, que chaque partenaire et secteur pourraient définir de façon particulière.
- ❑ **Le sport en tant que catalyseur** – Le système sportif sert de catalyseur à l'engagement des collectivités, des partenariats et des personnes.
- ❑ **Le savoir-faire physique** – La plupart des groupes ont souligné le besoin d'améliorer le savoir-faire physique des Canadiens. Il est important de participer à un sport ou à une activité physique chaque jour.
- ❑ **Le sport pour la santé** – L'accroissement de la participation à des sports organisés permettra de créer une nation plus saine sur les plans social et physique. Des expériences personnelles de qualité peuvent conduire à de meilleurs résultats.
- ❑ **La participation à long terme** – Il faut encourager et soutenir la participation quand les personnes atteignent un plateau dans le développement de leurs habiletés ou que leurs habiletés commencent à diminuer.
- ❑ **La mesure du rendement** – Il faut qu'un système de suivi approprié soit en place pour appuyer la qualité du système sportif.
- ❑ **Le partage des responsabilités** — La vision devrait souligner l'importance du partage des responsabilités dans la mise en œuvre des programmes de sport.
- ❑ **L'accès** – Tous les Canadiens ont les moyens et la capacité de pratiquer le sport ou l'activité physique de leur choix.
- ❑ **L'inclusivité** – Des possibilités sportives existent selon les habiletés, les intérêts et le potentiel. Des possibilités sportives existent pour les femmes et les autres groupes sous-représentés.

- ❑ **Le renforcement des capacités** – Cela inclut les ressources humaines, le travail bénévole, les compétences et le savoir.
- ❑ **Les besoins communautaires** – Un système de mise en œuvre intégré fondé sur les besoins des collectivités.
- ❑ **La consolidation des infrastructures** – Des programmes, des installations et des occasions de qualité sont disponibles.
- ❑ **Un leadership visionnaire** – Cela comprend le désir pour le Canada d’être un leader mondial.
- ❑ **Le sport pour la vie** – La vision devrait inclure le concept de « parcours » allant de l’acquisition du savoir-faire physique à l’excellence pour appuyer la participation au sport des Canadiens la vie durant. L’environnement sportif appuie la participation à tous les niveaux du sport, depuis les activités de loisir en famille jusqu’au succès sur la scène internationale. Le parcours vers le podium commence dans la famille.

Les participants ont aussi recommandé d’inclure les éléments suivants dans la vision :

- Développement économique
- Sport pour l’innovation
- Développement communautaire
- Rôle du sport dans l’éducation
- Édification de la nation
- Engagement actif
- Plaisir
- Respect pour le sport
- Sport fondé sur des valeurs, éthique et équitable
- Formation des athlètes comme ambassadeurs
- Entraînement de qualité par des entraîneurs ayant la formation voulue
- Partage du savoir, éducation et apprentissage

6.0 Le plan de participation au sport

Au nom du Groupe de travail sur l’ECS, le plan de participation au sport qui est proposé a été résumé pour les participants. Le but du plan est d’illustrer la façon dont le sport est actuellement pratiqué au Canada et de servir d’outil conceptuel pour structurer la nouvelle politique. Le plan a été conçu pour faciliter la compréhension de la participation au sport, sous toutes ses formes et dans tous les contextes, de manière à ce que les participants et les praticiens puissent trouver leur place dans l’environnement sportif. Le plan décrit quatre sphères d’activité : initiation au sport, sport récréatif, sport de compétition et sport de haut niveau. Les intervenants peuvent passer d’une sphère à une autre au fil du temps et ils peuvent en tout temps occuper une place dans plus d’une sphère.

Les participants ont été invités à examiner le plan de participation au sport pour offrir une rétroaction sur son utilité générale et sa pertinence ainsi que pour cerner les éléments qu’on pourrait peaufiner pour améliorer le plan. Plus précisément, ils ont répondu aux quatre questions suivantes :

1. Selon vous, est-ce que le plan de participation au sport reflète la façon dont le sport est pratiqué actuellement au Canada? Pourquoi?
2. Est-ce que vos activités de programme s’intègrent bien dans une ou plus d’une sphère du plan de participation au sport? Veuillez préciser.
3. Qu’est-ce que vous aimez dans le plan de participation au sport en tant que fondement pour façonner la Politique canadienne du sport 2.0? Quelles sont vos préoccupations à l’égard du plan?
4. Est-ce que le plan de participation au sport et ses descripteurs devraient être peaufinés? Dans l’affirmative, comment?

La rétroaction des participants a été présentée en plénière et sur les feuilles de travail de chacun des petits groupes. On en trouve un résumé dans les sections 6.1 à 6.5 ci-dessous.

6.1 COMMENT LE SPORT EST PRATIQUÉ

Les participants ont été invités à dire si le plan de participation au sport reflète ou non la façon dont le sport est pratiqué actuellement au Canada et à justifier leur réponse.

Oui, il reflète la pratique actuelle...

La plupart des participants étaient d'avis que le plan offre un portrait exact de l'environnement sportif actuel et pouvaient déterminer la ou les places occupées par leur organisation à l'intérieur des sphères du plan. Ils sentaient que le plan reflète leur réalité et ils estimaient possible de l'adapter pour répondre à leurs besoins (p. ex., présentation à différents organismes afin d'expliquer l'environnement sportif à des fins d'orientation et de financement). Le plan serait un outil conceptuel utile pour l'élaboration de vastes politiques, et on pourrait le modifier au fil du temps en fonction des changements et/ou pour répondre à d'autres besoins en matière de politique.

Les participants se réjouissaient de l'inclusion des sphères de l'initiation au sport et du sport récréatif (absentes selon eux dans les autres modèles de sport). Ils jugeaient utile aussi de faire état et du sport de compétition et du sport de haut niveau, et considéraient approprié de placer le sport de haut niveau à l'intérieur de la sphère du sport de compétition.

Le plan montre la complexité des relations entre les sphères. Toutefois, les liens entre le sport de compétition/le sport de haut niveau et le sport récréatif/l'initiation au sport doivent être renforcés. Les participants se demandaient si la taille des sphères reflétait la pratique actuelle et si elle donnait une indication de la valeur proportionnelle de chacune selon le nombre de participants (ou quelque autre mesure). Certains participants étaient d'avis que le plan devrait donner une indication de la proportionnalité.

Non, il ne reflète pas la pratique actuelle...

Certains participants estimaient que le plan est restrictif et qu'il n'offre pas un reflet exact de la façon dont les personnes sont initiées au sport ou participent à des activités sportives et physiques dans des contextes non compétitifs et/ou non traditionnels. En général, les participants craignaient que certains groupes aient de la difficulté à trouver leur place dans les sphères, telles qu'elles sont présentées dans le plan.

Certains participants ont noté que l'initiation au sport peut se faire dans n'importe quelle sphère. D'autres estimaient que le terme « initiation » ne rend pas adéquatement l'objet de la sphère de l'initiation au sport, en tant que lieu où les personnes acquièrent de nouvelles habiletés – ce qui peut se faire à n'importe quel stade de la participation au sport d'une personne, sans compter qu'il arrive que des personnes n'évoluent jamais au-delà de cette sphère vers une pratique de sport récréatif, de compétition ou de haut niveau. Par ailleurs, certains participants considéraient qu'il faudrait intégrer tout le plan dans une vaste sphère englobant les intrants et les extrants du sport (p. ex., le savoir-faire physique, l'initiation pour les personnes qui ne s'engagent jamais dans un sport organisé, les personnes qui « laissent tomber » le sport et celles qui restent à la périphérie en tant que spectateurs). Les participants estimaient donc que des expressions différentes telles que « l'introduction au sport » ou « le jeu pour la vie » traduiraient mieux cette idée.

Tel qu'il se présente maintenant, le plan ne reflète pas intégralement comment le sport est pratiqué actuellement. Il met surtout en relief l'élément « le sport pour le sport » de la vision et il ne rend pas compte de façon adéquate de l'élément « le sport pour la société ». Ainsi, il faudrait inclure les cinq



secteurs suivants dans le plan : a) sport professionnel; b) industrie du sport; c) médias (p. ex., qui fait la promotion du sport et le vend); d) spectateurs de sport (p. ex., ceux qui s'intéressent au sport, mais n'y participent pas); et e) autres groupes intéressés (éducation, santé, etc.).

Oui, le plan reflète ce que nous souhaitons voir dans dix ans...

Quelques participants ont indiqué que non seulement le plan offre un bon portrait de l'environnement sportif actuel, mais aussi qu'il indique ce que le sport devrait être en 2022. À la fin de la durée de vie de la politique renouvelée, l'environnement sportif devrait être plus conforme à l'environnement dépeint dans le plan. À cette fin, il faudra établir des interactions mutuelles authentiques entre les sphères et assurer une plus grande équité dans l'ensemble du système sportif.

6.2 LIENS AVEC LES PROGRAMMES ACTUELS

Les organismes présents au Rassemblement national ont indiqué dans quelles sphères se rangent leurs activités. Plus précisément, ils ont été invités à répondre à la question suivante : *Est-ce que vos activités de programme s'intègrent bien dans une ou plus d'une sphère du plan de participation au sport? Veuillez préciser.*

Dans bon nombre de cas, les organismes ont classé leurs activités dans toutes les sphères. De plus, certains organismes ont rangé leurs activités dans les trois premières sphères (initiation, sport récréatif et sport de compétition) dans des proportions différentes pour indiquer que leur mandat concerne davantage une sphère en particulier, mais touche aussi les autres. Quelques organismes qui ont un mandat plus étroit ont rangé leurs activités dans une seule sphère, ou deux (il s'agissait habituellement des sphères du sport de haut niveau et/ou du sport de compétition).

En outre, quinze (15) organismes ont rangé leurs activités dans l'interface entre la sphère de l'initiation au sport et celle du sport récréatif, et douze (12) autres, dans l'interface entre la sphère du sport récréatif et celle du sport de compétition.

La liste complète des organismes qui ont classé leurs activités dans les sphères du plan de participation au sport figure à l'annexe C.

6.3 FONDEMENT POUR FAÇONNER LA PCS 2.0

La présente section résume les réponses des participants à la question suivante : *Qu'est-ce que vous aimez dans le plan de participation au sport et quelles sont vos préoccupations à l'égard du plan?* Tout compte fait, les participants étaient d'avis que le plan de participation au sport fonctionne bien (abstraction faite du besoin de le clarifier et de le peaufiner). Le plan reflète comment le sport est pratiqué actuellement au Canada et il est un outil conceptuel utile pour structurer la nouvelle politique. Il est facile à comprendre et il offre un reflet de la pratique sportive actuelle au Canada. Il inclut les composantes clés (le bon nombre de sphères) du sport au Canada. Il offre aussi un outil que les participants pourront utiliser pour aider leurs intervenants et partenaires à comprendre la participation au sport sous toutes ses formes et dans les différents contextes. Les participants ont été capables de déterminer leur place dans l'environnement sportif à l'aide du plan.

6.3.1 Qu'est-ce que vous aimez dans le plan de participation au sport?

Le plan fonctionne bien dans l'ensemble. Plus précisément, les participants ont mentionné six éléments qui leur plaisaient dans le plan.

- Le plan inclut tout le monde.** Le plan est très inclusif et permet à tout l'éventail des intervenants associés au sport de trouver leur place au sein du système sportif. Il offre une vision d'ensemble de l'environnement sportif canadien et il cerne les quatre grandes sphères du sport de même que leurs recoupements. De plus, il représente le sport considéré dans un sens large, ce qui inclut le sport



communautaire, l'activité physique et l'éducation physique; et il est compréhensible pour les organismes, les athlètes, les entraîneurs, les officiels ou les autres.

- ❑ **Le plan est équilibré.** Le plan de participation au sport reconnaît l'importance des sphères de l'initiation au sport et du sport récréatif dans l'ensemble du système sportif, ce que ne faisait pas la politique précédente.
- ❑ **Le plan illustre le va-et-vient entre les sphères.** Le plan reflète le mouvement entre les sphères. Il peut servir à dépeindre l'évolution des personnes à l'intérieur et à l'extérieur du système. Et il permet aux organismes de voir où ils se situent dans une ou plusieurs sphères à un moment donné et de modifier leur orientation au fil du temps.
- ❑ **Le plan est facile à comprendre.** Les parcours et les sphères sont faciles à comprendre pour les intervenants du secteur du sport et des autres secteurs.
- ❑ **Le plan peut être utilisé pour appuyer le sport.** Le plan de participation au sport pourrait servir à expliquer le système sportif à différents groupes de personnes tels que les entraîneurs, les commanditaires ou les parents. Sa perspective globale facilite les démarches de recherche et le plan offre un bon fondement pour reconnaître et exploiter le potentiel du sport comme outil de renforcement communautaire. Le plan pourrait aussi être utilisé par les secteurs pour obtenir un financement pour des programmes et pour accroître la portée et les répercussions du sport au Canada. Enfin, le plan peut être utile aux gouvernements comme outil de communication et de politique générale.
- ❑ **Le plan peut fonctionner avec d'autres modèles.** Dans l'ensemble, le plan reflète le principe du sport pour la vie. Il peut être un ajout ou un complément aux modèles de sport qui sont actuellement en place, notamment ACSV, le PNCE et le DLTP/A. Aussi, il peut être adapté par d'autres secteurs pour mettre en évidence les zones de recoupement ou les points communs entre les secteurs (p. ex., propre à un sexe, propre à un sport, programmes provinciaux, personnes ayant un handicap).

6.3.2 Quelles sont vos préoccupations à l'égard du plan de participation au sport?

Bien qu'ils aient été généralement d'accord avec le plan, les participants ont souligné six points où il y aurait matière à amélioration :

- ❑ **Quel est l'objet premier du plan?** L'objet général et l'utilisation prévue du plan n'étaient pas clairs. Tout d'abord, les participants ne savaient pas trop si le plan était un « modèle » du système sportif ou une illustration pour faciliter l'élaboration de la politique. Ils ne savaient pas trop non plus si le plan montrait l'état actuel de l'environnement sportif ou un état futur souhaité. Certains participants étaient d'avis qu'il serait utile d'illustrer ces deux états (probablement dans deux plans séparés).

Les participants ne savaient pas au juste si le plan vise à montrer le parcours d'une personne ou d'un athlète dans un sport ou des expériences multisports (idée qu'ils privilégiaient). Aussi, ils se demandaient quel point de vue avait été adopté pour l'orientation générale du plan : celui du participant ou celui du système sportif dans son ensemble?

Certains participants ont aussi noté que le plan semble se concentrer sur les aspects physiques du sport au lieu de présenter d'autres avantages dans une optique plus large (p. ex. santé et nutrition). Qui plus est, le plan ne rend pas compte adéquatement de l'aspect « sport pour la société » de la vision. Le plan pourrait servir à mieux montrer les répercussions du sport sur la santé, l'éducation, le leadership et le développement.

- ❑ **Quels liens peut-on établir entre le plan et les autres modèles?** Les participants se sont demandé s'il y a lieu d'utiliser le plan de participation au sport comme fondement pour la PCS renouvelée. Dans



l'ensemble, les participants se sont prononcés en faveur de l'utilisation du plan. Toutefois, certains participants privilégiaient le modèle d'ACSV et craignaient que l'adoption du plan de participation au sport génère inutilement de la confusion et un dédoublement des efforts. Ils voulaient s'assurer qu'il y aurait uniformité et cohérence dans la terminologie, ainsi que dans les buts et objectifs dans l'ensemble du système sportif et ils craignaient que l'ajout d'un modèle additionnel mine l'efficacité d'ACSV et du plan de même que la capacité générale de collaboration au sein du système.

Trois points de vue principaux sont ressortis de cet échange :

1. Utiliser le modèle d'ACSV au lieu du plan de participation au sport. Ce modèle est centré sur l'athlète et déjà connu, compris et appuyé par bon nombre de personnes au sein du système sportif. Les défenseurs de ce point de vue craignaient que l'adoption du plan et d'un nouveau langage pour décrire le système sportif érode le soutien accordé au modèle d'ACSV par le milieu politique et les intervenants, et que cela entraîne un dédoublement des efforts et de la confusion chez les intervenants.
 2. Utiliser le plan plutôt que le modèle d'ACSV aux fins de la PCS renouvelée vu qu'il est plus inclusif (ACSV ne donne pas de détails sur les sphères de l'initiation au sport et du sport récréatif) et qu'il fait état plus efficacement de la complexité des interactions dans l'ensemble du système sportif. Ceux qui étaient en faveur de cette solution considéraient qu'il serait un bon outil conceptuel sur lequel fonder la politique renouvelée, et que le modèle d'ACSV fournit de l'information détaillée sur plusieurs des sphères. Il a aussi été signalé que les provinces et les territoires ne reconnaissent pas ou n'appuient pas unanimement le modèle d'ACSV.
 3. Harmoniser la terminologie et amalgamer le plan de participation au sport et/ou le modèle d'ACSV ou les améliorer pour mieux dépeindre le système sportif dans son ensemble dans une seule et unique représentation. D'après les participants en faveur de cette solution, ni le plan ni le modèle d'ACSV n'offrent une image adéquate de l'ensemble du système sportif et ils ne voulaient rien perdre de ce que chacune de ces représentations offre.
- ❑ **Le plan a-t-il une portée trop large?** Tout en approuvant la nature inclusive du plan, les participants craignaient que son application à un public trop large n'en dilue l'efficacité.
 - ❑ **Les sphères sont-elles proportionnelles?** Les participants ne savaient pas si les sphères étaient dessinées de façon à rendre compte de la proportion de chacune au sein du système sportif. Ils étaient d'avis qu'il serait utile d'avoir une illustration dessinée à l'échelle, mais qu'il faudrait alors bien expliquer le fondement analytique de la répartition proportionnelle (p. ex., selon les coûts, selon l'influence sur les autres sphères, selon le nombre de participants dans chaque sphère, etc.).
 - ❑ **Quel est le parcours vers l'initiation au sport?** Le savoir-faire physique constitue la base de la participation au sport et à l'activité physique. Il faudrait l'inclure dans le plan de participation au sport, en tant que sphère de « préinitiation » peut-être ou encore en tant que concept central.
 - ❑ **Comment peut-on améliorer le plan?** Les participants ont formulé tout un éventail de suggestions sur la façon d'améliorer le plan, notamment :
 - Tout le plan pourrait être présenté dans un grand cercle pour illustrer le savoir-faire physique.
 - La sphère du sport de haut niveau influence les autres (p. ex., les athlètes de haut niveau, les entraîneurs et les officiels sont présents dans d'autres sphères en tant que modèles de comportement et participants). En conséquence, des flèches devraient aussi aller de la sphère du sport de haut niveau vers celles du sport de compétition, du sport récréatif et de l'initiation au sport.
 - Le diagramme devrait inclure un recoupement des sphères de l'initiation au sport et du sport de compétition. Toutefois, certains participants croyaient qu'il ne fallait pas favoriser ce lien de crainte



qu'il ne place les athlètes dans une situation où il leur faut participer à des compétitions sans avoir acquis les habiletés émotionnelles et psychologiques nécessaires.

- On pourrait amalgamer les sphères de l'initiation au sport et du sport récréatif pour faire en sorte que le diagramme comprenne trois sphères. Ce diagramme offrirait un reflet plus juste de l'état actuel du système sportif.
- On pourrait aussi inclure le jeu non structuré/libre dans le cercle du sport récréatif.
- Le plan pourrait refléter ou définir les responsabilités des différents ordres de gouvernement.
- Le plan devrait être accompagné d'une explication incluant la définition des termes, la liste changeante des intervenants actifs au sein de chaque sphère (afin de montrer le degré croissant de spécialisation des intervenants du stade de l'initiation au sport à celui du sport de haut niveau) et les rôles et responsabilités des différents intervenants au sein de chaque sphère.
- Plusieurs participants ont proposé de remplacer le terme « initiation » par un autre tel que : introduction, entrée, apprentissage, jeu et vie active ou développement du savoir-faire physique.

6.4 PEUFINEMENT DU PLAN DE PARTICIPATION AU SPORT

Les participants ont examiné le plan de participation au sport et sa description (voir les pages 24 à 27 du document de travail) et ils ont proposé des modifications pour le peaufiner et l'améliorer. Les sections 6.4.1 à 6.4.4 ci-dessous offrent un survol des suggestions offertes en ce qui concerne chacune des sphères du plan de participation au sport. On trouvera à l'annexe D des commentaires visant la mise au point des descriptions des sphères.

En général, les participants ont signalé deux aspects à améliorer pour toutes les descriptions.

- Les concepts suivants pourraient être incorporés au plan : le sport professionnel, un lien avec les résultats attendus de la politique publique, le rôle des valeurs et de l'éthique dans le système sportif, le plaisir, l'éducation physique, les personnes qui abandonnent le sport et celles qui restent à la périphérie de la participation sportive en tant que spectateurs. En outre, le plan ne rend pas compte adéquatement des rôles et responsabilités au sein de chaque sphère.
- Les participants ont aussi noté que certains termes sont utilisés dans des sens qui diffèrent d'une sphère à l'autre et que dans bien des cas, les termes utilisés dans les descriptions, et surtout les titres de catégories, ne sont pas clairs. Plus précisément, les participants ont noté ce qui suit :
 - Est-ce que la catégorie des « intervenants » s'applique uniquement aux organismes?
 - Quelle distinction y a-t-il entre les catégories « leadership » et « ressources »?
 - La catégorie des ressources semble définie de façon trop étroite : elle devrait inclure les installations, l'équipement, les ressources pédagogiques, les ressources humaines et les ressources financières.
 - En ce qui concerne la catégorie des « intervenants », les participants considéraient que plusieurs types d'intervenants devraient figurer dans toutes les sphères : les participants, les parents, le secteur des entreprises, le secteur de l'éducation, les médias/les groupes de représentation, le secteur de la technologie.
 - Plusieurs petits groupes ont recommandé de parler plutôt du « rôle des règles ». Cette variable devrait mettre en relief le rôle des règles telles qu'elles s'appliquent au sein de chaque sphère. Les règles sont importantes et il faut les appliquer à l'intérieur de chaque sphère, mais selon des modalités qui varient d'une sphère à l'autre (p. ex., dans la sphère de l'initiation au sport où on retrouve les jeunes enfants, les règles peuvent servir à souligner l'importance de ranger le vestiaire après une joute).



6.4.1 Sphère 1 : Initiation au sport

La sphère de l'initiation au sport correspond à une étape fondamentale. Le but général est de faire en sorte que les personnes (de tout âge) aient du plaisir, apprennent de nouvelles habiletés et vivent une expérience positive qui les encourage à faire du sport ou de l'activité physique une habitude pour la vie. L'initiation au sport peut avoir lieu dans un éventail de contextes différents et se dérouler de bien des façons (p. ex., contexte formel ou informel, contexte de sport organisé ou individuel).

Les participants ont noté trois grandes lacunes dans cette section.

- a) Les concepts de savoir-faire physique, d'activité physique et de mouvement doivent être ajoutés.
- b) Cette sphère doit refléter les points d'entrée aux différentes étapes de la vie (des enfants aux personnes âgées). D'autres stratégies pourraient être nécessaires pour encourager les Canadiens à faire du sport (ou de l'activité physique) une habitude pour la vie. Les participants ont en outre signalé qu'il serait important de trouver pour la sphère de l'initiation au sport des adultes pouvant servir de modèles. Dans cette sphère, il importe qu'il y ait des leaders compétents et accrédités à tous les niveaux.
- c) Cette sphère n'est pas seulement un bassin de participants pour les autres sphères; il peut aussi y avoir un mouvement de retour vers la sphère de l'initiation au sport à partir des autres sphères. Ainsi, on peut retrouver dans cette sphère des athlètes ou d'autres participants qui souhaitent commencer à pratiquer un nouveau sport ou qui reviennent à la pratique sportive après une blessure; d'autres personnes peuvent aussi réintégrer la sphère de l'initiation au sport en tant qu'entraîneurs ou officiels.

Les participants convenaient qu'à ce stade les règles sont adaptables et souples. Toutefois, ils soulignaient qu'il ne faut pas en conclure qu'elles n'ont aucune importance. Il faut veiller à ce que les valeurs et l'éthique fassent partie des acquisitions de ce stade – tant pour les participants que pour les parents.

Les résultats attendus de la sphère de l'initiation au sport sont très divers, mais l'accent est mis sur la mise en place de fondements solides pour une participation au sport et à l'activité physique la vie durant (p. ex., maîtrise, connaissance élémentaire des règles, savoir-faire physique, acquisition d'habitudes, amour du sport de compétition) et sur le développement des compétences personnelles (p. ex., confiance en soi, capacité de tisser des liens sociaux, développement du caractère, développement de la conscience communautaire).

6.4.2 Sphère 2 : Sport récréatif

Les participants n'ont signalé aucune lacune importante dans la description de cette sphère, tout en soulignant que le sport récréatif peut contribuer à l'amélioration des habiletés requises pour le sport de compétition et/ou être entrepris uniquement dans une optique de gratification et d'amélioration personnelle. Cette sphère peut aussi inclure des athlètes qui ont déjà concouru à des stades supérieurs, mais qui font une transition du sport de compétition ou de haut niveau vers le sport récréatif parce qu'ils souhaitent continuer à jouer ou à être actifs comme entraîneur ou officiel dans un sport ou encore parce qu'ils veulent s'initier à un nouveau sport.

Le sport récréatif peut être organisé ou ne pas l'être. Le système d'éducation a un rôle plus important à jouer dans le sport récréatif que la description actuelle ne le laisse entendre.

Les participants ont aussi proposé d'ajouter un éventail de résultats dont le développement des compétences et du leadership, l'enrichissement culturel, l'engagement des bénévoles, la maîtrise et l'évolution vers les sphères du sport de compétition ou de haut niveau.



Comme pour la sphère de l'initiation au sport, les participants ont indiqué que la liste des intervenants devrait inclure les entreprises, les médias, les médecins, les familles ou les parents et les chercheurs dans les domaines des sciences sociales et de l'éducation physique.

6.4.3 Sphère 3 : Sport de compétition

Dans cette sphère, l'accent est mis sur l'atteinte de l'excellence. Néanmoins, les participants ont noté que la participation à des sports de compétition ne conduit pas toujours à la sphère du sport de haut niveau.

Certains participants ont souligné que la géographie peut jouer un rôle important dans l'accès au sport de compétition et que diverses politiques en matière d'équité et de sensibilisation sont requises pour régler les problèmes d'accessibilité dans différentes régions.

Les motivations mentionnées dans cette sphère pourraient être mieux définies. Bon nombre de participants ne savaient pas trop quel sens donner à l'expression « mesures externes ». Les participants proposaient en outre d'ajouter certaines motivations comme le plaisir, la fierté civique, le développement des habiletés, les bourses d'études, l'estime de soi et la victoire.

Dans la sphère du sport de haut niveau, le contexte pourrait aussi être élargi pour inclure les équipes provinciales et nationales, les collèges et les universités, les compétitions internationales et les Jeux du Canada.

Le terme « spécialisé » utilisé pour la catégorie des programmes pourrait être défini pour en clarifier le sens dans ce contexte. Plus de précisions doivent être ajoutées aussi pour décrire le leadership, les résultats et les intervenants.

6.4.4 Sphère 4 : Sport de haut niveau

Les participants étaient d'avis que tous les éléments de la description de la sphère du sport de haut niveau pouvaient être améliorés. Certains jugeaient que cette sphère semble trop étroite et qu'il faudrait qu'elle inclue explicitement d'autres types de sports de haut niveau, comme la représentation internationale aux compétitions de sport autochtone ou de sport pour personnes ayant des besoins spéciaux.

Cette sphère contribue en retour à d'autres sphères, en fournissant par exemple des modèles de comportement et des ressources comme des entraîneurs et des officiels. En outre, les athlètes de haut niveau peuvent intégrer d'autres sphères lorsqu'ils prennent leur retraite du sport de haut niveau ou s'ils décident de s'initier à un nouveau sport.

Un élément manquant dans cette sphère est le rôle des collèges et des universités ainsi que du sport professionnel.

La fierté nationale et le patriotisme ainsi que le désir de gagner sont des éléments importants comme résultat et motivation pour les athlètes de haut niveau.

Dans le paragraphe de présentation de la sphère du sport de haut niveau, on peut lire : « On s'attend à ce qu'ils fassent preuve d'un niveau élevé de respect envers les règles et l'éthique du sport. » La même phrase devrait aussi figurer dans la présentation des autres sphères.

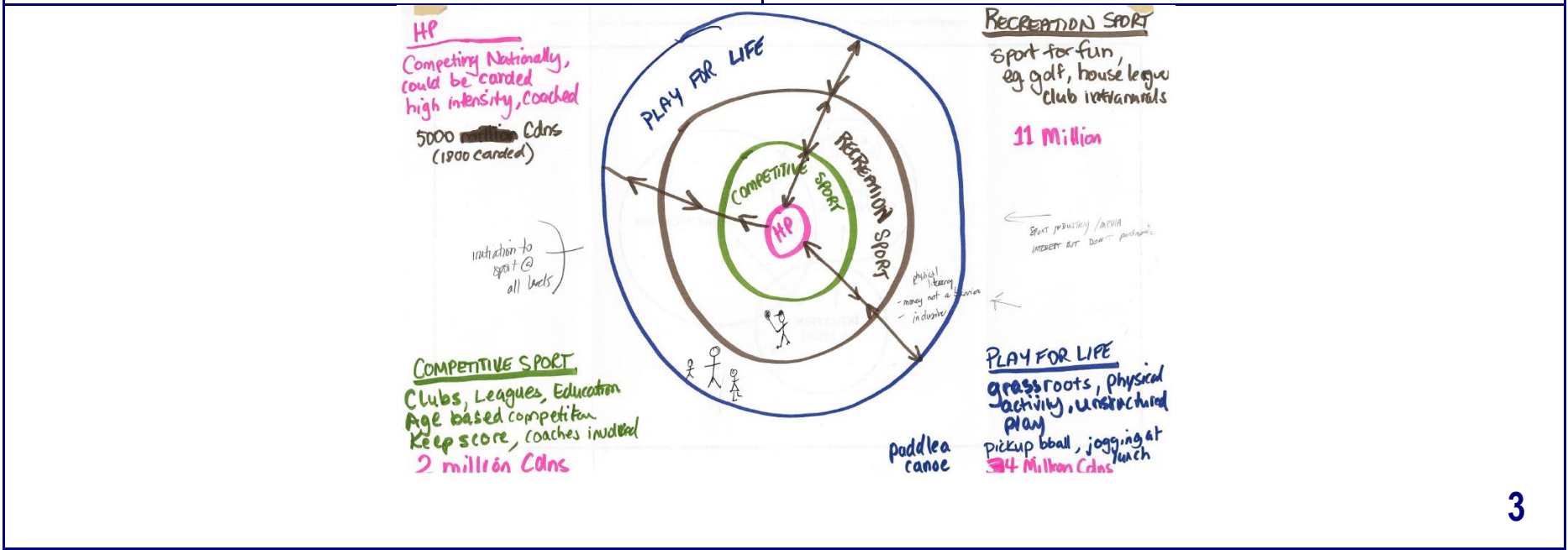
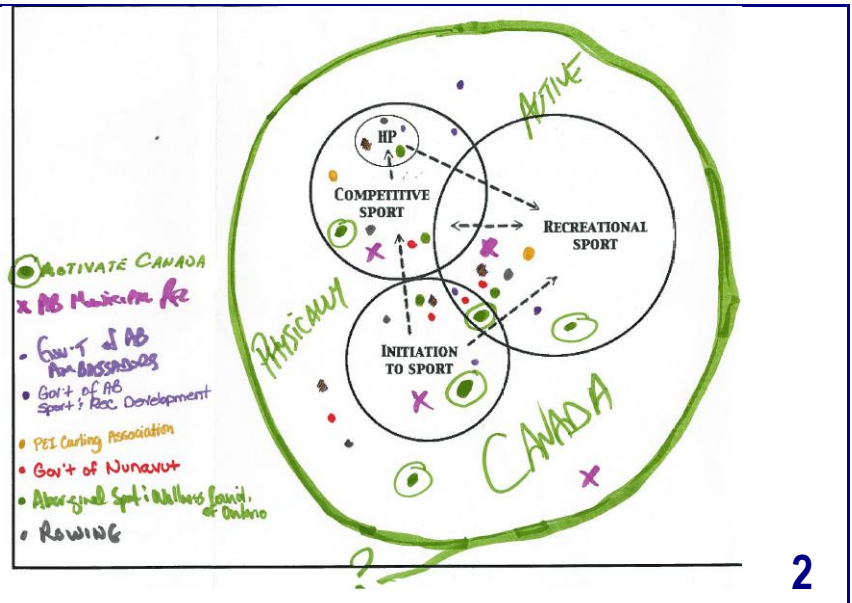
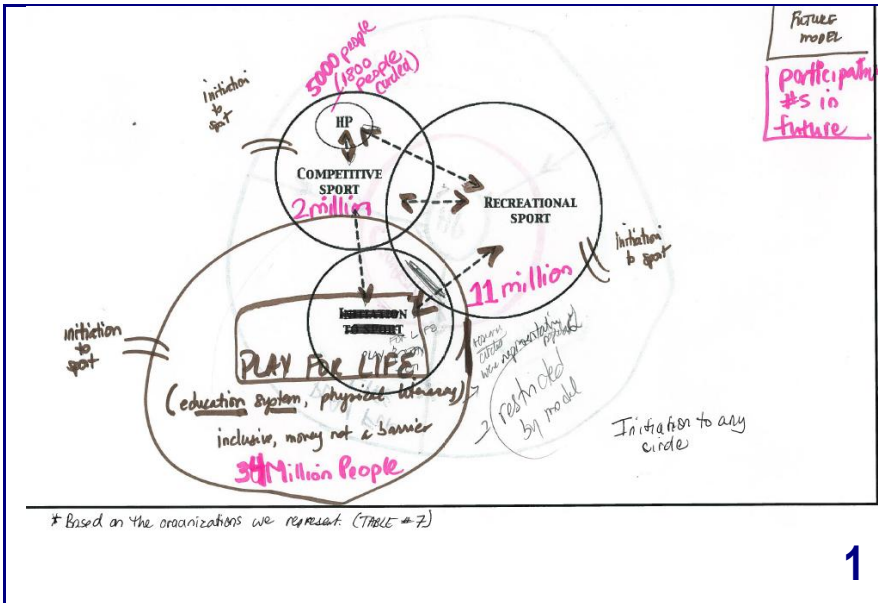
Enfin, le lien entre le sport de haut niveau et les clubs de sport communautaires (en tant qu'intervenant) n'est pas clair pour certains participants.

6.4.5 Modèles de rechange

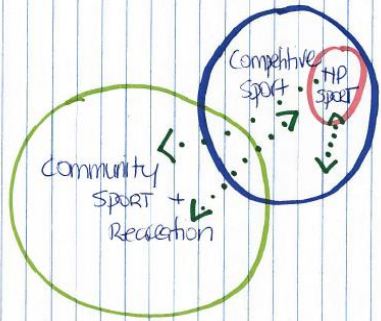
Plusieurs petits groupes ont créé de nouvelles versions du plan de participation au sport. Ces diagrammes sont reproduits ci-après.



Autres formes suggérées pour le plan de participation au sport



SPORT IN CANADA 2022

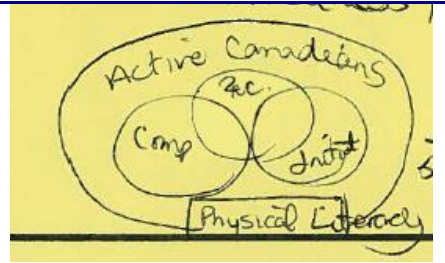


- high performance
- competitive sport
- new combines initiation + recreation = community sports + recreation

4

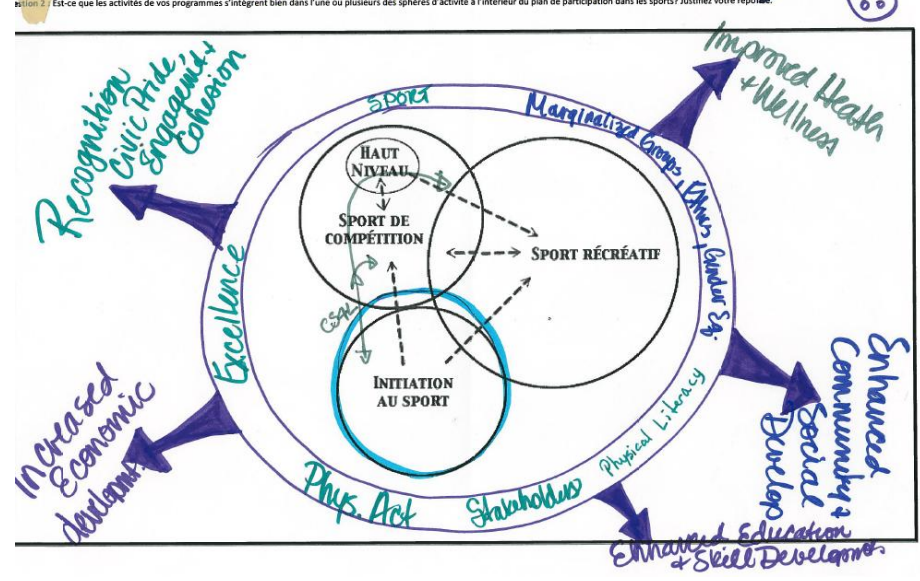


5



6

Add in layers to show Sport for Society



7



7.0 DOMAINES D'ATTENTION PRIORITAIRES POUR LA POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT RENOUVELÉE

Le deuxième jour du Rassemblement national, les participants ont été invités à examiner les domaines d'attention prioritaires pour la PCS renouvelée. Répartis en petits groupes, ils ont étudié la question pour une sphère ou plus d'une sphère du sport – initiation au sport, sport récréatif, sport de compétition ou sport de haut niveau. La question qui leur était posée était la suivante :

- **Quels sont les objectifs essentiels et les domaines d'attention prioritaires à retenir pour procurer une expérience sportive de qualité dans chacune des sphères d'activité suivantes : initiation au sport, sport récréatif, sport de compétition, sport de haut niveau?**

Une présentation a été offerte pour guider la discussion. Les participants étaient encouragés à cerner des énoncés de politique (et non des initiatives de programme) et à prendre en compte les résultats des consultations ainsi que le document de travail dans leurs délibérations. Pour les aider, on leur a distribué une liste des énoncés inclus dans la PCS actuelle.

Les prochaines sections offrent un résumé des discussions pour chacune des sphères du sport. Une liste complète des objectifs précis proposés pour chaque sphère figure à l'annexe D.

- ❑ **Initiation au sport** – Dans cette sphère, le savoir-faire physique était le domaine d'attention prioritaire pour la politique. Comme il a déjà été mentionné dans le présent rapport, les participants étaient d'avis que le savoir-faire physique est un élément manquant dans cette sphère et ils recommandaient fortement de l'inclure en tant que domaine d'attention prioritaire pour la PCS renouvelée. Les participants ont aussi recommandé de mettre l'accent sur l'amélioration de la qualité des programmes quotidiens d'activité physique et de savoir-faire physique dans les écoles pour appuyer le sport dans les écoles et l'instillation d'une passion pour le sport qui dure toute la vie. Il est important aussi de souligner le besoin d'un soutien dédié aux participants du niveau de l'entrée dans le sport de tous les âges (p. ex., ressources financières et humaines, et soutien des programmes). Enfin, les participants ont souligné l'importance de créer et de maintenir des liens et des partenariats entre les secteurs et les intervenants tant au sein de la sphère de l'initiation au sport qu'entre les autres sphères. Il est très nécessaire d'établir un lien entre la santé et l'éducation et le sport à ce niveau.
- ❑ **Sport récréatif** – Un domaine d'attention important dans les objectifs de la sphère du sport récréatif était le besoin d'améliorer et d'accroître l'utilisation et la disponibilité des installations et de l'équipement. Les participants ont noté des éléments tels que le besoin de moderniser les immeubles et de faire un meilleur usage des installations existantes afin d'assurer un accès égal au sport récréatif à tous les participants. Ils ont aussi proposé des objectifs tels que maximiser l'accès communautaire à l'équipement et aux installations en misant sur la collaboration et les partenariats, en créant des inventaires des installations disponibles au Canada, et en concevant et en utilisant des installations polyvalentes. De plus, ils encourageaient les fabricants à concevoir de l'équipement accessible pour les aînés, pour les femmes (p. ex., équipement de football propre à chaque sexe) et pour les personnes ayant un handicap.

En ce qui concerne les objectifs de consolidation des valeurs et de l'éthique, les participants ont souligné le besoin d'efforts de sensibilisation et de mobilisation des parents afin de les inciter à promouvoir le franc jeu, les valeurs et l'éthique et à soutenir leurs enfants dans le sport. Ils ont aussi noté le besoin de renforcer les capacités des entraîneurs et des bénévoles (p. ex., en offrant des outils,

des activités de formation et des services de soutien pour assurer la formation efficiente des bénévoles et du personnel).

- ❑ **Sport de compétition** – Dans cette sphère, les recommandations en ce qui concerne les objectifs pour la politique portaient essentiellement sur la nécessité de veiller à ce que les ressources appropriées soient en place pour appuyer le sport de compétition (p. ex., entraîneurs ayant la formation voulue, installations accessibles, financement adéquat). Les efforts en ce sens doivent être appuyés par des partenariats de collaboration. De plus, les participants ont souligné le besoin de créer et de soutenir des parcours mieux intégrés pour les athlètes, les entraîneurs, les officiels, les administrateurs et les bénévoles, afin qu'ils puissent passer d'une sphère à une autre. Enfin, ils ont noté qu'il faut faire en sorte que tous les Canadiens aient accès à des occasions de sport de compétition.
- ❑ **Sport de haut niveau** – Pour cette sphère, les participants ont insisté sur le besoin d'un financement bien ciblé et coordonné pour appuyer le sport de haut niveau. Ils ont aussi souligné qu'il importe de mettre en place des stratégies pour assurer un repérage systématique et stratégique des athlètes de haut niveau dans tous les secteurs du système sportif (athlètes ayant un handicap et athlètes sans handicap). Par ailleurs, les participants ont souligné le besoin de se concentrer sur la formation générale des entraîneurs pour qu'ils puissent soutenir les athlètes. Ils recommandaient de créer une stratégie nationale pour s'assurer que les organismes de sport ont accès au soutien et aux ressources dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs. Ils ont aussi mentionné les performances sur la scène internationale. Les participants ont proposé d'inclure des objectifs comme l'établissement de mécanismes pour assurer une représentation canadienne au sein des comités internationaux, pour promouvoir le Canada comme destination pour les compétitions internationales et pour créer des partenariats internationaux de collaboration.

De plus, les participants ont cité un certain nombre de thèmes de portée générale :

- Le principe de l'« excellence » devrait être considéré comme un élément central de la PCS renouvelée.
- Les valeurs et l'éthique devraient être des éléments fondamentaux de la politique renouvelée et du système sportif, et non des « domaines d'attention ».
- L'équité et l'inclusion devraient être des éléments fondamentaux de la politique renouvelée et du système sportif, et non des « domaines d'attention ».
- Un sujet qui a occupé une place de premier plan dans les discussions est le besoin d'assurer l'équité et de faire en sorte que tous les Canadiens aient accès au sport s'ils le souhaitent. Les participants ont souligné le besoin d'une politique qui compose avec la question des segments « sous-représentés », notamment les Autochtones, les femmes et les nouveaux arrivants au Canada. Ils convenaient qu'on doit faire attention au langage utilisé pour exprimer ce besoin. Il importe de présenter la question d'une façon qui facilite une action positive, plutôt que de renforcer un stéréotype négatif. Les participants recommandaient donc d'utiliser une formulation telle que « répondre aux besoins divers de tous les Canadiens », dans l'énoncé de politique.
- Les politiques doivent répondre aux besoins des entraîneurs, des bénévoles, des administrateurs et des officiels, comme à ceux des athlètes.
- Le rôle du système d'éducation dans le système sportif est un domaine d'attention prioritaire pour la PCS renouvelée.
- La PCS renouvelée doit créer un environnement favorable à l'action, à la mise en œuvre et à la responsabilisation dans tous les secteurs et dans toutes les sphères d'activité du sport.

8.0 MISE EN ŒUVRE RÉUSSIE DE LA NOUVELLE POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT

Le Groupe de travail sur l'ECS a expliqué sommairement le contexte et fourni des informations pour orienter la discussion sur la mise en œuvre de la PCS renouvelée. Il a été signalé que le renouvellement de la PCS donne une occasion de renforcer la politique, d'en faire une politique pour le secteur du sport considéré de façon plus globale et une politique pertinente au niveau communautaire. Le plan de participation au sport et le modèle logique proposés établissent des liens entre la PCS et des résultats plus larges de la politique publique. Il faudra les ressources combinées et la collaboration des secteurs gouvernemental et non gouvernemental pour réaliser ces résultats. Les participants ont été invités à étudier les moyens à prendre pour obtenir que le secteur non gouvernemental s'engage sincèrement à mettre en œuvre la PCS renouvelée (p. ex., en prenant un engagement public, en signant une entente ou en créant un plan d'action).

8.1 ENGAGEMENT ORGANISATIONNEL À L'ÉGARD DE LA PCS RENOUVELÉE

En petits groupes, les participants ont répondu à la question suivante : Comment votre organisme peut-il exprimer son engagement à l'égard de la nouvelle politique?

- **Gouvernements** – Les administrations (fédérale, provinciales/territoriales et municipales) peuvent exprimer leur engagement à l'égard de la PCS renouvelée :
 - En s'engageant publiquement à mettre en œuvre la PCS et à maintenir un engagement continu.
 - En assumant un rôle de leader et de promoteur de la mise en œuvre.
 - En nommant à Sport Canada un champion des efforts de promotion, de sensibilisation et de soutien de la mise en œuvre.
 - En fournissant du financement en fonction des thèmes de la politique.
 - En s'engageant à mesurer le rendement sur une base continue, ce qui inclut la création d'outils ou de modèles pour aider les intervenants à mesurer leurs progrès dans la réalisation de la politique et leur impact général sur le système sportif. Le gouvernement pourrait aussi donner à Statistique Canada le mandat de recueillir des données fiables sur le sport au Canada.
 - En établissant un processus d'adhésion à l'intention des organismes non gouvernementaux, ce qui inclut un processus de reddition de comptes sur les progrès faits à un organisme central (p. ex., un outil de notation pour le suivi des progrès dans la mise en œuvre de la PCS). En veillant à ce que les organismes comprennent qu'ils ne sont pas tenus de participer à la réalisation de tous les résultats proposés.
 - En créant une « marque » (p. ex., un symbole ou un logo) qui serait associée à la PCS et que les organismes utiliseraient pour illustrer leur engagement envers la PCS.
 - En s'engageant à créer et à maintenir des partenariats pour appuyer la mise en œuvre de la politique.
 - En veillant à ce que les intérêts des intervenants concernés soient pris en compte dans la politique renouvelée.
 - En incorporant les pratiques exemplaires dans la mise en place et la répartition des installations.
 - En utilisant une terminologie commune.
- **Milieu universitaire** – Les universités et les collèges peuvent exprimer leur engagement à l'égard de la PCS renouvelée :
 - En s'engageant publiquement à mettre en œuvre la PCS et à maintenir un engagement continu.

- En faisant connaître la nouvelle politique à leurs étudiants et en leur enseignant les principes et éléments principaux de la politique, notamment le plan de participation au sport, le modèle logique et les résultats proposés.
- En créant des centres d'excellence axés sur la consolidation et l'évaluation de la Politique canadienne du sport.
- En proposant et en mettant à l'essai des moyens créatifs de mettre en œuvre la politique (p. ex., médias sociaux).
- En menant des recherches pour continuer d'appuyer et d'édifier une politique fondée sur des données probantes, entre autres en incluant dans leur programme de recherches l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et la réussite de politiques concernant le sport.
- En s'engageant à mesurer le rendement sur une base continue, ce qui inclut la création d'outils ou de modèles pour aider les intervenants à mesurer leurs progrès dans la réalisation de la politique et leur impact général sur le système sportif.
- En s'engageant à créer et à maintenir des partenariats pour appuyer la mise en œuvre de la politique.
- En utilisant une terminologie commune.

☐ Organismes non gouvernementaux et communautaires – Les organismes non gouvernementaux et communautaires peuvent exprimer leur engagement à l'égard de la PCS renouvelée :

- En s'engageant publiquement à mettre en œuvre la PCS et à maintenir un engagement continu (p. ex., en signant une charte, un cadre ou une déclaration, en indiquant au gouvernement leur soutien par écrit, en utilisant le logo de la PCS pour indiquer leur soutien, en adoptant une résolution à une réunion de leur conseil d'administration, etc.).
- En mettant en place un processus d'adhésion au sein de leur organisation (p. ex., similaire à l'approche de Sport Canada à l'égard de la lutte contre le dopage).
- En déterminant comment la PCS contribue directement ou indirectement à leur mandat organisationnel et aux plans stratégiques en place.
- En intégrant la PCS à leur planification stratégique et directement dans leurs programmes (p. ex., en offrant des programmes de développement du savoir-faire physique).
- En faisant la promotion de la PCS auprès de leurs organisations et réseaux, et en sensibilisant leurs membres et intervenants à la PCS. En faisant la promotion de la PCS à l'échelle internationale.
- En soulignant la réussite de la PCS, y compris en reconnaissant les réalisations du gouvernement dans le système sportif.
- En maintenant une liaison avec les autres. Ainsi, les conseils de sport ont un rôle majeur à jouer dans la liaison entre les groupes du secteur du sport et entre le secteur communautaire et celui du sport.
- En tenant les organismes provinciaux et nationaux de sport pour responsables de la mise en œuvre de la politique.
- En partageant le savoir et l'engagement en ce qui concerne le processus de renouvellement de la PCS avec les autres organismes de leurs réseaux.
- En menant des recherches pour continuer d'appuyer et d'édifier une politique fondée sur des données probantes.
- En affectant des ressources organisationnelles à la mise en œuvre de la PCS (p. ex., Canadian Sports and Recreation est un important fournisseur d'installations et il pourrait étudier comment les utiliser pour atteindre les buts de la PCS renouvelée).
- En harmonisant le financement avec les thèmes de la politique.

- En s'engageant à mesurer le rendement sur une base continue, ce qui inclut la création d'outils ou de modèles pour aider les intervenants à mesurer leurs progrès dans la réalisation de la politique et leur impact général sur le système sportif.
- En s'engageant à créer et à maintenir des partenariats pour appuyer la mise en œuvre de la politique.
- En formant des leaders (p. ex., éducateurs, entraîneurs, officiels, athlètes) qui appuient les valeurs de la PCS (c'est-à-dire l'excellence, les valeurs et l'éthique, l'inclusivité, etc.).
- En formant des bénévoles dans le secteur du sport dans le cadre du programme Specialist High Skills Major (SHSM).
- En offrant des accréditations dans le cadre par exemple du Programme national de certification des entraîneurs/High Five et RCR/Secourisme général pour donner à des étudiants la capacité de combler les lacunes dans le leadership et les ressources humaines.
- En s'engageant à promouvoir la valeur du sport (« faites l'essai du sport ») aux Canadiens ayant un handicap.
- En travaillant avec des intermédiaires (p. ex., personnel médical, spécialistes en réadaptation, enseignants) pour faire en sorte que leurs clients ayant un handicap aient accès au sport et à l'activité physique.
- En utilisant une terminologie commune.

Nota : Certains participants ont indiqué qu'il est possible, du fait que des groupes communautaires utilisent le sport comme outil, que la politique n'ait pas d'impact immédiat majeur à l'échelon communautaire.

- ☐ **Organismes de sport autochtone** – Les organismes de sport autochtone peuvent exprimer leur engagement à l'égard de la PCS renouvelée :
 - En s'engageant publiquement à mettre en œuvre la PCS et à maintenir un engagement continu.
 - En travaillant au sein du système de sport pour faciliter la mise en œuvre réussie de la politique.
 - En participant à un projet pilote du gouvernement pour « mettre à l'essai » les buts et objectifs de la PCS renouvelée au stade de l'initiation au sport.

8.2 FACTEURS DE SUCCÈS CRITIQUES

Répartis en petits groupes, les participants ont déterminé les trois principaux facteurs pouvant assurer le succès de la nouvelle politique. Les facteurs les plus souvent mentionnés par les groupes étaient : les communications; la reddition de comptes (mesurer le succès); un modèle de financement qui assure un bon appui; et une amélioration continue (faire en sorte que le document reste « évolutif »).

Les participants ont conseillé aux gouvernements de « livrer la politique et de la mettre en œuvre ». Le modèle de financement établi pour la politique doit appuyer la collaboration et les partenariats et il doit prévoir des fonds pouvant être spécifiquement alloués à la mise en œuvre. Les participants voulaient aussi s'assurer que tous les intervenants soient au courant de la PCS renouvelée et qu'ils comprennent leur rôle dans sa mise en œuvre réussie. Enfin, ils tenaient à ce que le document puisse évoluer au fil du temps, à mesure que les pratiques exemplaires seront reconnues et que des besoins nouveaux se feront sentir.

Les facteurs de succès essentiels à la mise en œuvre efficace de la PCS renouvelée sont notamment les suivants :

- ☐ **Progrès mesurés sur une base continue** – Il est nécessaire de mesurer sur une base continue les progrès faits dans la création intentionnelle d'une valeur pour le sport au Canada. Il faut concevoir des facteurs de succès mesurables qui permettent de procéder régulièrement et périodiquement à un suivi, à une évaluation et à une reddition de comptes afin de voir où en sont les choses par rapport

aux résultats proposés. Il pourrait être utile de nouer des liens de partenariat et de collaboration avec d'autres secteurs ayant une expérience dans la mesure du rendement (p. ex., industrie et médias).

Il faut que la politique soit fondée sur des preuves ainsi que sur des données de référence solides et des recherches continues dans les domaines prioritaires.

- ❑ **Stratégie de communication solide** – Une stratégie de communication est nécessaire pour s'assurer a) que tous les secteurs sont au courant de la PCS renouvelée; b) que la PCS renouvelée est communiquée de façon à être compréhensible et inspirante pour tous les intervenants/secteurs; c) que les secteurs comprennent leur rôle dans la mise en œuvre de la PCS; et d) que l'adhésion à la politique et l'investissement dans la politique sont suffisants pour en favoriser la mise en œuvre. La stratégie de communication devrait promouvoir l'édification de collectivités saines par le sport et mettre à contribution un éventail d'outils de communication, incluant les médias sociaux et un site Web donnant des renseignements clairs.

Il faut que la politique soit formulée en termes clairs, dans une langue qui permette de rejoindre tous les intervenants (p. ex., en incluant un résumé clair et succinct). La langue doit être inclusive et précise pour les intervenants actuels et futurs. Un groupe a proposé de donner un nouveau nom à la politique, un nom plus inclusif (et moins gouvernemental), tel que « le sport pour la vie, un modèle canadien ».

- ❑ **Modèle de financement qui appuie la mise en œuvre** – Le ou les modèles de financement rattachés à la PCS renouvelée doivent appuyer les valeurs, les principes et les résultats proposés. Les participants ont souligné le besoin d'allouer des ressources dédiées à la mise en œuvre. La stratégie de financement devrait par ailleurs appuyer et encourager les partenariats et la collaboration avec d'autres secteurs pour susciter un financement à l'extérieur du système sportif traditionnel (p. ex., sources privées, financement lié à la santé ou à l'éducation).
- ❑ ****Processus d'amélioration continue** – Les participants ont insisté sur la nécessité de créer un « document évolutif », qui pourra être adapté au fil du temps, à la lumière des leçons apprises, des succès remportés et des nouvelles priorités.
- ❑ ****Leadership commun, partagé** – Un champion national devrait promouvoir la mise en œuvre de la PCS renouvelée. Par ailleurs, les participants ont noté que les ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux doivent sanctionner la politique. Par-dessus tout, la collaboration et les partenariats doivent être appuyés et favorisés au niveau des dirigeants.
- ❑ ***Plan de mise en œuvre solide** – La politique doit créer intentionnellement une valeur pour le sport. Elle devrait inclure des outils, des stratégies et un soutien appropriés pour faire en sorte que toutes les parties intéressées l'appliquent. Le plan de mise en œuvre doit appuyer un engagement actif prolongé et il doit clarifier les rôles et responsabilités ainsi que l'obligation redditionnelle. Une stratégie de mise en œuvre pourrait prévoir que les secteurs créent leurs propres plans d'action.
- ❑ **Engagement authentique des intervenants** – La politique renouvelée doit appuyer et solliciter activement l'engagement de tous les intervenants. L'engagement est un facteur critique pour obtenir l'adhésion et l'investissement des intervenants. Il faut notamment nommer un champion national et obtenir l'engagement des secteurs nouvellement mobilisés relativement à la politique (p. ex., la santé, la justice et l'éducation). La PCS renouvelée doit avoir pour fondement les valeurs de l'équité et de l'inclusion.
- ❑ **Harmonisation de la PCS avec d'autres politiques** – La PCS renouvelée devrait être harmonisée avec d'autres politiques et stratégies fédérales, provinciales/territoriales et communautaires afin

d'encourager une mise en œuvre conjointe et bien définie. Elle devrait offrir un complément à d'autres politiques et sous-politiques.

- ❑ **Mise en place de concepts et d'outils pour la mise en œuvre.** Il faut que la politique inclue les outils et concepts nécessaires pour offrir une expérience sportive de qualité.

9.0 PROCHAINES ÉTAPES ET MOT DE LA FIN

Dan Smith, du Groupe de travail sur l'ECS, a prononcé le mot de la fin du Rassemblement national en remerciant les participants de leur contribution dévouée et de leur rétroaction détaillée. Il a aussi remercié l'équipe de rédaction du Groupe de travail sur l'ECS, l'équipe du SIRC, l'équipe chargée de facilitation et les participants pour leur engagement et leur contribution au processus de renouvellement de la PCS et à la réalisation du Rassemblement national. Il a adressé des remerciements particuliers à Steve Findlay pour son excellent travail tout au long du processus de renouvellement de la PCS.

Plusieurs thèmes sont ressortis du Sommet national, notamment :

- La politique devrait préconiser une vision large du sport à tous les niveaux afin que tous les intervenants puissent s'y identifier.
- La PCS devrait créer des résultats non seulement au niveau sociétal, mais aussi au niveau individuel. Des répercussions positives sont possibles si on parvient par des efforts délibérés, intentionnels, à réunir les conditions nécessaires au succès. Des activités de qualité sont requises pour atteindre les résultats proposés.
- La politique devrait englober le développement du sport et le sport au service du développement.
- Dans l'ensemble, le plan de participation au sport est utile et il avait l'appui de la majorité des participants. Toutefois, des points de vue divergents ont été formulés au sujet du plan et de ses rapports avec les modèles de sport en place : certains participants favorisaient fortement l'utilisation du modèle d'ACSV plutôt que du plan proposé, tandis que d'autres favorisaient l'utilisation du plan, ou la création d'un modèle hybride.
- Le concept du savoir-faire physique doit être incorporé à la PCS renouvelée.
- Les participants ont réitéré à maintes reprises que la politique doit avoir pour fondements essentiels les valeurs et l'éthique. Le concept de l'excellence devrait aussi être renforcé dans l'ensemble de la politique.
- Les concepts d'équité, d'accès, d'inclusion et de diversité devraient être enchâssés dans la politique de sorte que tous les Canadiens puissent prendre une part active dans le sport. Il faut donc s'assurer que les idées sont exprimées dans un langage approprié.
- Il est souhaitable de joindre et de mobiliser d'autres secteurs (p. ex., collectivités, santé, éducation, secteur international) pour nouer et consolider les liens de collaboration et assurer des approches communes à l'égard du sport au Canada.
- Bon nombre de participants ont indiqué que la PCS renouvelée pourrait devenir un document « évolutif » qui sera adapté au fil du temps à mesure que des réussites sont reconnues et que des lacunes ou problèmes sont relevés. Il y a eu de nombreuses réalisations dignes de mention dans le sport depuis le lancement de la première politique et beaucoup d'autres sont à venir; le secteur devrait souligner ces réalisations et les mettre à profit tout en continuant d'assumer la responsabilité de produire des résultats mesurables.
- Fait important, la mise en œuvre de la politique renouvelée sera une responsabilité collective et il est à espérer que tous les secteurs endosseront cette responsabilité. Les participants ont été fortement encouragés à déterminer par quels moyens obtenir un engagement à l'égard de la PCS

(au niveau individuel et organisationnel) et de sa mise en œuvre et contribuer à la réalisation des objectifs proposés.

Les prochaines étapes du processus de renouvellement de la PCS sont les suivantes :

1. Le Groupe de travail sur l'ECS et l'équipe de rédaction étudieront la rétroaction obtenue lors du Rassemblement national ainsi que les résultats de l'analyse du processus de renouvellement et des consultations menées précédemment pour rédiger la première ébauche de la PCS 2.0.
2. Une fois prête, l'ébauche sera soumise à l'attention des sous-ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en janvier 2012.
3. Les gouvernements valideront le projet de politique auprès de la communauté sportive en février 2012.
4. La PCS proposée sera soumise à l'approbation des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du Sport, de l'Activité physique et des Loisirs en avril 2012.

ANNEXE A – LISTE DES PARTICIPANTS

- Adams, Don** – Motivate Canada
- Angus, Ronald** – Entraîneur (judo)/coach (judo)
- Angus, Tracy** – Entraîneuse (judo)/coach (judo)
- Antunes, Elio** – ParticipACTION
- Arkell, Jane** – L'Alliance de vie active des Canadiens/Canadiennes ayant un handicap/Active Living Alliance for Canadians with a Disability
- Assalian, Caroline** – Comité olympique canadien/Canadian Olympic Committee
- Asselin, Marie-Claude** – Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC)/Sport Dispute Resolution Centre of Canada (SDRCC)
- Bales, John** – Association canadienne des entraîneurs/Coaching Association of Canada
- Ball, Sherry** – Talbot Teen Centre
- Bartle, LJ** – High Five
- Bear, Courage** – Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan/Federation of Saskatchewan Indian Nations
- Beaver, Rick** – Gouvernement de l'Ontario – Direction des sports, des loisirs et des programmes communautaires/Government of Ontario – Sport, Recreation & Community Programs Branch
- Bell-Laroche, Dina** – Groupe de travail sur l'engagement et la collaboration soutenus (ECS)/Sustained Engagement and Collaboration (SEAC) Work Group
- Benson, Kenneth** – Entraîneur (karaté)/coach (karate)
- Benson, Mike** – Secrétariat du sport, province du Manitoba/Sport Secretariat, Province of Manitoba
- Bentz, Lloyd** – Gouvernement de l'Alberta – Loisirs et développement du sport/Government of Alberta – Recreation & Sport Development
- Berck, Phyllis** – Ville de Toronto/City of Toronto
- Bernier, Guylaine** – Centre national multisport – Montréal
- Besharat, Barb** – The 519 Church Street Community Centre
- Bollenbach, Sharon** – Olympiques spéciaux Canada/Special Olympics Canada
- Bornemann, Rebeccah** PCH – Sport Canada
- Bradley, James** – Conseil canadien des fédérations sportives provinciales et territoriales/Canadian Council of Provincial & Territorial Sport Federations Inc
- Bradstock, Christine** – BC Promotion Plus
- Bujold, Caroline** – Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)
- Byers, Kia** – Athlète (kayak)/athlete (kayak)
- Cadieux, Cathy** – Association canadienne des sports en fauteuil roulant/Canadian Wheelchair Sports Association
- Campbell, Melinda** – Groupe de travail sur l'engagement et la collaboration soutenus (ECS)/Sustained Engagement and Collaboration (SEAC) Work Group
- Caron, Jean-Paul** – Gymnastique Canada/Gymnastics Canada
- Carr, Sheila** – Association canadienne des 5 quilles/Canadian 5 Pin Bowlers Association

Carrasco, Kerriane – Groupe Intersol Group (responsable de la prise de notes et de la rédaction du rapport/Note-taker and Report Writer)

Carter, Mary Frances – Canada Snowboard

Cassidy, Peter – Gouvernement du Yukon – ministère de l'Éducation/Government of Yukon – Department of Education

Cawley, John – La fondation de la famille J.W. McConnell/J.W. McConnell Family Foundation

Church, Earl – Association canadienne de sports pour paralytiques cérébraux/Canadian Cerebral Palsy Sports Association

Cody-Cox, John-Paul – Patinage de vitesse Canada/Speed Skating Canada

Collins, Jaime – Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador/Government of Newfoundland and Labrador

Comella, Anita – Université de Toronto/University of Toronto

Costello, Karen – Nunavut Curling Association

Criag, John – Athlétisme Canada/Athletics Canada

Croft, Troy – Sport Newfoundland and Labrador

D'Amour, Raymonde – Groupe Intersol Group (facilitatrice/facilitator)

Dayton, Howie – Ville de Ajax/Town of Ajax

Deacon, Marty – Comité olympique canadien/Canadian Olympic Committee

Demchuk, Jymmi Kaye – Water Polo Canada

Denis, Luc – Sports Québec

dePeuter, Mariele – Gouvernement du Nunavut/Government of Nunavut

Derome, Johanne – Association québécoise du loisir municipal

Doggett, Ann – Entraîneur (hockey sur gazon)/coach (field hockey)

Donnelly, Peter – Université de Toronto/University of Toronto

Drakich, Ed – Volleyball Canada

Duggan, Mary – Société canadienne de physiologie de l'exercice/Canadian Society for Exercise Physiology

Duncan, Amy – Sport PEI

Emin, Margaret – Sport4Ontario

English, Diane – Parks and Recreation Ontario

Eymann, Susan – Lethbridge Sport Council

Ferguson, Jamie – Groupe de travail sur l'engagement et la collaboration soutenus (ECS)/Sustained Engagement and Collaboration (SEAC) Work Group

Findlay, Steve – Parcs Canada, Sport Canada/Parks Canada, Sport Canada

Gallant, Stephen – Gouvernement de la Nouvelle-Écosse/Government of Nova Scotia

Gardiner, Michele – Défi sportif

Gassewitz, Debra – Centre de documentation pour le sport/Sport Information Resource Centre (SIRC)

Gayda, TIM – Sport BC

Gellatly, Doug – Fédération canadienne du sport scolaire/Canadian School Sport Federation

Gilbert, Rick – Gouvernement de la Nouvelle-Écosse/Government of Nova Scotia

Goeres, Patrick – Athlète (course d'orientation)/athlete (Orienteering)

Grantham, Andrea – EPS Canada/PHE Canada

Harris, Steve – Gouvernement du Nouveau-Brunswick – Direction du sport et des loisirs/Government of New Brunswick – Sport and Recreation Branch

Harvey, Jean – Université d'Ottawa/University of Ottawa

Haugh, Liz – Association pour la santé publique de l'Ontario/Ontario Public Health Association

Haworth, Dawn – Académie canadienne de la médecine du sport et de l'exercice/Canadian Academy of Sport and Exercise Medicine

Hayes, Scott – Sport Alberta

Hervieu, Marie-Françoise – Fédération canadienne d'escrime/Canadian Fencing Federation

Hickox, Jamie – Squash Canada

Hnatiuk, JEFF – Groupe de travail sur l'engagement et la collaboration soutenus (ECS)/Sustained Engagement and Collaboration (SEAC) Work Group

Hood, James – Swim Alberta

Horne, Sharon – Western Region Sport & Recreation Council

Horn-Miller, Waneeek – IndigenACTION – Assemblée des Premières Nations/Assembly of First Nations IndigenACTION

Hunter, Don – Don Hunter Consulting

Hunter, Kyle – Badminton Canada

Hylland, Sue – Conseil des Jeux du Canada/Canada Games Council

Jevne, Roger – Ville d'Edmonton/City of Edmonton

Jacobs, Rod – Aboriginal Sport and Wellness Council of Ontario

Jones, Chris – Groupe Le sport est important/Sport Matters Group

Joyce, Penny – Diving/Plongeon Canada

Kavanagh, Basil – Université Memorial de Terre-Neuve/Memorial University of Newfoundland

Kay, Joanne – PCH – Sport Canada

Kenny, Kay – Alberta Sport, Recreation, Parks and Wildlife Foundation

Kidd, Bruce – Université de Toronto/University of Toronto

Kiesnehofer, Anton – Association canadienne de tennis de table/Canadian Table Tennis Association

Kikulis, Lisa – Université Brock/Brock University

Kitchen, Susan – Coaches Association of Ontario

Knight, Sue – North Bay Soccer Association

Koughan, Gemma – Sport PEI

Kramers, Roger – Groupe de travail sur l'engagement et la collaboration soutenus (ECS)/Sustained Engagement and Collaboration (SEAC) Work Group

Kryzanowski, Dale – Centre canadien multisport – Saskatchewan/CSC Saskatchewan

Kuliktana, Simon – Sports et loisirs – gouvernement du Nunavut/Sport & Recreation Nunavut

Lambert, Rick – Sport Manitoba

Langbakk, Brent – Collège du Yukon/Yukon College

Laprade, Tim – Ville de Whitehorse – Service des parcs et des loisirs/City of Whitehorse – Parks and Recreation Department

Lavallee, Lynn – Aboriginal Sport and Wellness Council of Ontario

Lee, Nancy – Jeux du Commonwealth Canada/Commonwealth Games Canada

Legaree, Ian – Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest – Sport, loisirs et jeunesse, affaires municipales et communautaires/NWT – Sport, Recreation and Youth, Municipal and Community Affairs

Lemieux, Clément – Patro Roc-Amadour

Levi, Thomas – Sport Nunavut

Lofstrom, Karin – Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique (ACAFS)/Canadian Association for the Advancement of Women and Sport and Physical Activity (CAAWS)

Loucks, Joyce – Alberta Schools's Athletic Association

Lynd, Ross – Gouvernement de la Saskatchewan – Division du sport, des loisirs et de la gérance/Government of Saskatchewan – Sport, Recreation and Stewardship Division

MacDonald, Grant – Alliance canadienne du tourisme sportif/Canadian Sport Tourism Alliance

MacKinnon, Amy – InMotion Network

MacQuarrie, Doug – Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES)/Canadian Centre for Ethics in Sport (CCES)

Marshall, George Tex – Cercle sportif autochtone/Aboriginal Sport Circle

Marshall, Philip – RowOntario

Masson, Alain – Cross Country Yukon

McCrinkle, David – PCH – Sport Canada

McCurdie, Glen – Association canadienne de hockey/Hockey Canada

McKillop, Darcy – Sport Nouveau-Brunswick/Sport NB

McRae, Heather – Voice of English-Speaking Quebec (VEQ)

Meckling, Robert – Ville de Red Deer/City of Red Deer

Merklinger, Anne – À nous le podium/Own the Podium

Miller, Nathaniel – Athlète (water-polo)/athlete (water polo)

Mitchell, Drew – BC Sport Agency

Morrison, John – Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard – Sport, loisirs et vie saine, ministère de la Santé et du Bien-être/Province of PEI – Sport and Recreation & Healthy Living, Department of Health and Wellness

Mortimore, Joanne – À nous le podium/Own the Podium

Moss, Ian – Comité olympique canadien/Canadian Olympic Committee

Mummery, Kerry – Université de l'Alberta/University of Alberta

Murphy, Michael – Rowing Canada Aviron

Myers, Jennifer – Sport interuniversitaire canadien (SIC)/Canadian Interuniversity Sport (CIS)

Nakamura, Yuka – Université York/York University

Newman, Kathy – BC Wheelchair Sports Association

Northcott, Jasmine – AthlètesCAN/AthletesCAN

Norton, Rebecca – Entraîneurs du Canada/Coaches of Canada

Ogilvie, Scott – Tir à l'Arc Canada/Archery Canada

Oliveira, Paul – Fédération canadienne des dix quilles/Canadian Tenpin Federation

O'Neill, Karen – Hockey sur gazon Canada/Field Hockey Canada

Ouellette, Manon – Centre de formation des entraîneurs du Nouveau-Brunswick/New Brunswick Centre for Coaching

Patterson, David – Ringuette Canada/Ringette Canada

Pelly, Kyle – Association canadienne des sports pour aveugles/Canadian Blind Sports Association

Pilote, Eric – Gouvernement du Québec

Plitt, Stacey – Gouvernement de l'Alberta – Loisirs et développement du sport/Government of Alberta – Recreation & Sport Development

Poirier, Nicole – Ville d'Edmonton/City of Edmonton

Proctor, Warren – Sask Sport Inc.

Rebel, Nancy – Centre de documentation pour le sport/Sport Information Resource Centre (SIRC)

Reid, Jeff – Specialist High Skills Major (SHSM) – Bill Crothers Secondary School

Rizzi, Kim – Association des sports des sourds du Canada/Canadian Deaf Sports Association

Robinson, Bruce – Association canadienne de ski acrobatique/Canadian Freestyle Ski Association

Rowland, Terry – Association canadienne de crosse/Canadian Lacrosse Association

Roy, Pierre – Centre Roussin

Roy, Sheila – Comité paralympique canadien/Canadian Paralympic Committee

Rutherford, Michael – Infrastructure Canada

Saad, Dave – North Bay YMCA

Schell, Irene – BC Games Society

Searle, Christine – Association canadienne de Yachting/Canadian Yachting Association

Seeley, Kyle – Sports et loisirs – gouvernement du Nunavut/Sport & Recreation Nunavut

Shafer, Todd – NWT Sport & Recreation Council

Sheather, Craig – YMCA

Sheehan, Charity – Special Olympics Prince Edward Island

Shepley, Barrie – Entraîneur (triathlon)/coach (triathlon)

Slawuta, Stephen – KidSport Alberta

Smith, Dan – PCH – Sport Canada

Sonnadara, Ranil – Entraîneur (escrime)/coach (fencing)

Sparks, Caroline – Sparks Project Consulting

Sproule, Leslie – Coach Alberta

Stevenson, Scott – Jeux du Commonwealth Canada/Commonwealth Games Canada

Stewart, Craig – Gouvernement de l'Ontario – Sports, loisirs et programmes communautaires/Government of Ontario – Sport, Recreation & Community

Strutt, Suzanne – British Columbia Recreation and Parks Association

Sutcliffe, Judy – The Sutcliffe Group Incorporated

Swan, Bob – Football Canada

Swanson, Gary – Ville de Winnipeg/City of Winnipeg

Te Hiwi, Braden – Université de Western Ontario/University of Western Ontario

Tee, Jim – Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador – Division des loisirs et du sport, ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs/Government of Newfoundland and Labrador – Recreation and Sport Division, Department of Tourism, Culture and Recreation

Thomasos, Charonne – Ontario Soccer Association

Thompson, Dan – Fondation Bon départ de Canadian Tire/Canadian Tire Jumpstart

Thompson, Jeff – Golf Canada

Trivett, Alan – Triathlon Canada

Twardochleb, Trevor – Gouvernement du Yukon – ministère des Services aux collectivités/Government of Yukon – Department of Community Services

Tymowski, Gabriela – Université du Nouveau-Brunswick/University of New Brunswick

Ursuliak, Barbara – Ville d'Edmonton – Services communautaires/City of Edmonton – Community Services

Vadeika, John – Swimming Ontario

Waite, Jim – Association canadienne de curling/Canadian Curling Association

Wallace, Jo-anne – Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard/Government of PEI

Watson, Kevin – Ville de Saint John/City of Saint John

Way, Richard – Au Canada, le sport c'est pour la vie (ACSV)/Canadian Sport 4 Life/LTAD

Wetzel, Jerry – Aboriginal Sport and Recreation Circle of Newfoundland and Labrador

Whitesell, Mel – Manitoba Aboriginal Sport & Recreation Council

Witchel, Robert – Right to Play

Woldring, Dick – MoreSports YELL

Wrean, Doug – Gouvernement de la Colombie-Britannique/Government of British Columbia – Sport Services

Young, Jessica – Groupe Le sport est important/Sport Matters Group

Zavitz, Russell – Gouvernement de l'Ontario – ministère de la Promotion de la santé et du Sport/Ontario Ministry of Health Promotion and Sport

Zimmerman, Alan – PCH – Sport Canada

ANNEXE B – MANDATS ORGANISATIONNELS ET RÉSULTATS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Le tableau suivant résume les réponses aux questions abordées concernant le lien entre les mandats des organisations et les résultats de la politique publique (voir ci-après). Remarque : Les participants n'ont pas tous répondu aux questions de la même façon. Certains d'entre eux n'ont pas indiqué leur organisation; les réponses de ces participants ne figurent pas ci-après. De plus, certains participants ont donné des réponses d'ordre plus général. Celles-ci figurent dans les sections appropriées du présent rapport.

Compte tenu de la vision proposée pour la PCS 2.0 et des résultats de la politique publique, comment vous ou votre organisme contribuez-vous intentionnellement à ces résultats? C'est-à-dire, sur quels résultats vos programmes sont-ils axés?

	Organisations dont le mandat s'applique à chaque résultat
Résultat de la politique publique : Excellence	Association des athlètes des équipes nationales canadiennes (ACAN) BC Sport Agency Université Brock (contribution à la recherche) Canada Snowboard Association canadienne des 5 quilles Centre canadien pour l'éthique dans le sport Association canadienne de yachting Conseil des jeux du Canada Ville d'Edmonton Athlète de CKC Entraîneurs du Canada Coaching Association of New Brunswick Jeux du Commonwealth CSI Plongeon Canada Field Hockey Ontario Golf Canada Gouvernement de la Nouvelle-Écosse Gouvernement du Nunavut (financement des athlètes) Gouvernement de l'Ontario Gymnastique Canada (priorité) Sport de haut niveau (développement du leadership) Association canadienne de hockey Manitoba Aboriginal Sport and Recreation Council La Fondation J.W. McConnell Inc. (promouvoir l'excellence dans toutes les activités) MTL Sport Centre (développement des ambassadeurs communautaires) North Bay Soccer Ontario Blind Sport Association Ontario Parks and Recreation À nous le podium Éducation physique et santé Canada (EPS Canada) Ringuette Canada

	Organisations dont le mandat s'applique à chaque résultat
	RowOntario Rowing Canada Aviron (priorité) Sask Sport Inc. Specialist High Skills Major (SHSM) Olympiques spéciaux Sport Alberta (harmonisation des politiques) Sport BC (rendre la politique nationale pertinente à l'échelle provinciale) Sport Manitoba (accent mis sur l'établissement de partenariats visant à soutenir l'excellence) Squash Canada (priorité) Triathlon Canada Université de Toronto (contribution à la recherche, en particulier en ce qui a trait au modèle logique proposé) Water Polo Canada
Résultat de la politique publique : Amélioration de l'éducation et développement des habiletés	Cercle sportif autochtone Milieu universitaire BC Games Society (encourager la participation à tous les niveaux du sport) BC Sport Agency Université Brock (recherche) Conseil des jeux du Canada Canada Snowboard Association canadienne des 5 quilles Centre de règlement des différends sportifs du Canada (encourager l'équité et l'excellence; améliorer l'éducation et les habiletés des décideurs) Association canadienne de yachting Coaching Association of New Brunswick Ville d'Edmonton Ville de Toronto Ville de Whitehorse Athlète de CKC Entraîneur Entraîneurs du Canada Jeux du Commonwealth CSI Plongeon Canada Field Hockey Ontario Association canadienne de ski acrobatique Football Canada Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador Gouvernement du Nunavut Gouvernement de l'Ontario Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard Gymnastique Canada (priorité) High Five

Organisations dont le mandat s'applique à chaque résultat

Sport de haut niveau (développement du leadership)
Association canadienne de hockey
InMotion Network
Lethbridge Sport Council
More Sports
Nunavut Curling Association
Ontario Blind Sport
Ontario Parks and Recreation
À nous le podium
Éducation physique et santé Canada (EPS Canada)
Ringuette Canada
RowOntario
Rowing Canada Aviron
Centre de documentation pour le sport (SIRC)
Fédération canadienne du sport scolaire
Specialist High Skills Major (SHSM) (priorité)
Olympiques spéciaux
Sport Law and Strategy Group (aider les administrateurs à établir la capacité requise et un mécanisme de gouvernance à l'interne)
Sport Manitoba
Sport Newfoundland
Sports Québec
Sport Yukon
Squash Canada (priorité)
Swimming Ontario
Université de Toronto (contribution à la recherche, en particulier en ce qui a trait au modèle logique proposé)
Water Polo Canada

Résultat de la politique publique : Amélioration de la santé et du bien-être

Cercle sportif autochtone
Alliance de vie active des Canadiens/Canadiennes ayant un handicap (ALACD)
BC Sport Agency
Conseil des jeux du Canada
Association canadienne des 5 quilles
Société canadienne de physiologie de l'exercice
Ville d'Edmonton
Cross Country Yukon
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador
Gouvernement du Nunavut
Gouvernement de l'Ontario
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard
Gymnastique Canada (priorité)
SportJeunesse Canada
Manitoba Aboriginal Sport and Recreation Council



Organisations dont le mandat s'applique à chaque résultat

	<p>More Sports Nunavut Curling Association Ontario Parks and Recreation À nous le podium ParticipACTION (par le marketing et la mobilisation communautaire) Éducation physique et santé Canada (EPS Canada) Santé publique Ontario RowOntario Rowing Canada Aviron Sask Sport Inc. Specialist High Skills Major (SHSM) Olympiques spéciaux Sport Alberta (harmonisation des politiques; faire valoir les avantages du sport auprès de tous) Sport Alliance Ontario Sport Manitoba Sport Newfoundland Sports Québec Sport Yukon Squash Canada (priorité) Swimming Ontario Triathlon Canada Water Polo Canada</p>
<p>Résultat de la politique publique : Augmentation de la cohésion, de l'engagement et de la fierté civique</p>	<p>BC Sport Agency Conseil des jeux du Canada Association canadienne des 5 quilles Jeux de la francophonie canadienne Alliance canadienne du tourisme sportif Ville d'Edmonton Ville de Toronto Ville de Whitehorse Athlète de CKC CSI Association canadienne de ski acrobatique Golf Canada Gouvernement du Nunavut (applicable lorsqu'il s'agit d'accueillir des événements) Gymnastique Canada Sport de haut niveau (développement du leadership) Association canadienne de hockey Manitoba Aboriginal Sport and Recreation Council Motivate Canada Nunavut Curling Association Ontario Parks and Recreation</p>

Organisations dont le mandat s'applique à chaque résultat

	<p>À nous le podium Éducation physique et santé Canada (EPS Canada) Ringuette Canada RowOntario Rowing Canada Aviron Sask Sport Inc. Écoles (en général) Specialist High Skills Major (SHSM) Squash Canada Triathlon Canada</p>
<p>Résultat de la politique publique : Amélioration du développement communautaire et social</p>	<p>The 519 Church Street Community Centre Cercle sportif autochtone BC Sport Agency Conseil des jeux du Canada Association canadienne des 5 quilles Alliance canadienne du tourisme sportif Association canadienne de tennis de table Ville d'Edmonton Ville de Toronto Ville de Whitehorse Football Canada Gouvernement de l'Alberta Gouvernement du Nunavut (applicable lorsqu'il s'agit d'accueillir des événements) Gymnastique Canada Infrastructure Canada SportJeunesse Canada Lethbridge Sport Council Manitoba Aboriginal Sport and Recreation Council More Sports Motivate Canada North Bay Soccer Nunavut Curling Association Ontario Parks and Recreation À nous le podium Santé publique Ontario RowOntario Rowing Canada Aviron Écoles (en général) Specialist High Skills Major (SHSM) (priorité) Groupe Le sport est important Sport Newfoundland Sports Québec Squash Canada</p>

	Organisations dont le mandat s'applique à chaque résultat
	Swimming Ontario Voice of English-Speaking Quebec (VEQ) Water Polo Canada
Résultat de la politique publique : Amélioration du développement économique	Gouvernement de l'Alberta – Ministère de la Culture et des Services communautaires (soutien de l'infrastructure) Milieu universitaire ACAN BC Sport Agency Conseil des jeux du Canada Association canadienne des 5 quilles Alliance canadienne du tourisme sportif Ville d'Edmonton Entraîneurs du Canada CSI Plongeon Canada Gouvernement de la Nouvelle-Écosse Gouvernement du Nunavut (applicable lorsqu'il s'agit d'accueillir des événements) Gymnastique Canada Infrastructure Canada North Bay Soccer Ontario Parks and Recreation À nous le podium Éducation physique et santé Canada (EPS Canada) Ringuette Canada RowOntario Rowing Canada Aviron Sport Alliance Ontario Sport Newfoundland Squash Canada Water Polo Canada

ANNEXE C – ORGANISMES DONT LE MANDAT CONTRIBUE AUX SPHÈRES DU SPORT

Tableau C-1 : Organismes dont le mandat contribue à chacune des sphères du plan de participation au sport

Initiation au sport	Sport récréatif	Sport de compétition	Sport de haut niveau
<ul style="list-style-type: none"> - Aboriginal Sport and Wellness Council of Ontario - Milieu universitaire - Activez Canada - Alliance de vie active des Canadiens/Canadiennes ayant un handicap - Centres de loisirs municipaux de l'Alberta - Tir à l'Arc Canada - ASRPWF - Assemblée des Premières Nations - ASWCO - Badminton Canada - BC Wheelchair Sports - Quilles Canada - Université Brock - ACAFS - Canada Snowboard - Association canadienne de ski acrobatique - Académie canadienne de la médecine du sport et de l'exercice - CCES - Ville d'Edmonton 	<ul style="list-style-type: none"> - Aboriginal Sport and Wellness Council of Ontario - Milieu universitaire - Activez Canada - Alliance de vie active des Canadiens/Canadiennes ayant un handicap - Centres de loisirs municipaux de l'Alberta - Tir à l'Arc Canada - Assemblée des Premières Nations - ASRPWF - ASWCO - Badminton - BC Wheelchair Sports - Quilles Canada - Université Brock - ACAFS - Canada Snowboard - Association canadienne de ski acrobatique - Kayak (athlète) - Alliance canadienne du tourisme sportif - ACMSE - CCES 	<ul style="list-style-type: none"> - Aboriginal Sport and Wellness Council of Ontario - Milieu universitaire - Activez Canada - Alliance de vie active des Canadiens/Canadiennes ayant un handicap - Centres de loisirs municipaux de l'Alberta - Tir à l'Arc Canada - Assemblée des Premières Nations - ASRPWF - ASWCO - Athlètes CAN - Badminton Canada - BC Wheelchair Sports - Quilles Canada - Université Brock - ACAFS - Jeux du Canada - Canada Snowboard - Association canadienne de ski acrobatique - Alliance canadienne du tourisme sportif - ACMSE 	<ul style="list-style-type: none"> - Aboriginal Sport and Wellness Council of Ontario - Milieu universitaire - ACAN - Activez Canada - Alliance de vie active des Canadiens/Canadiennes ayant un handicap - Centres de loisirs municipaux de l'Alberta - Tir à l'Arc Canada - ASRPWF - Athlètes CAN - Badminton - Quilles Canada - Université Brock - ACAFS - Association canadienne de ski acrobatique - Alliance canadienne du tourisme sportif - Kayak (athlète) - ACMSE - CCES - Jeux du Commonwealth Canada - Coach Alberta - Entraîneurs du Canada

Initiation au sport	Sport récréatif	Sport de compétition	Sport de haut niveau
<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Winnipeg - Coach Alberta - Entraîneurs du Canada - COFE - Centre communautaire - Club sportif communautaire - SCPE - Curling - ACSFR - Association des sports des sourds du Canada - Plongeon Canada - Fédération - Hockey sur gazon - Football Canada - Sports et loisirs – gouvernement de l'Alberta - Programme d'ambassadeurs du gouvernement de l'Alberta - Gouvernement de la Colombie-Britannique - Gouvernement du Nouveau-Brunswick - Gouvernement de la Nouvelle-Écosse - Gouvernement du Nunavut - Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard - Gouvernement du Québec - Gymnastique Canada (PSD) - High Five - Écoles secondaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Ville d'Edmonton - Ville de Saint John - Ville de Winnipeg - SCPE - Coach Alberta - Entraîneurs du Canada - COFE - Centre communautaire - ACSFR - Curling - Association des sports des sourds du Canada - Défi sportif - Plongeon Canada - Fédération - Hockey sur gazon - FJCF - Football Canada - FSIN - Sports et loisirs – gouvernement de l'Alberta - Programme d'ambassadeurs du gouvernement de l'Alberta - Gouvernement de la Colombie-Britannique - Gouvernement du Nouveau-Brunswick - Gouvernement de la Nouvelle-Écosse - Gouvernement du Nunavut - Gouvernement de l'Ontario - Gouvernement de l'Île-du-Prince- 	<ul style="list-style-type: none"> - CCES - Ville d'Edmonton - Coach Alberta - Entraîneurs du Canada - COFE - Centres communautaires - ACSFR - Curling - Association des sports des sourds du Canada - Défi sportif - Plongeon Canada - Fédération - Hockey sur gazon - Football Canada - FSIN - Sports et loisirs – gouvernement de l'Alberta - Programme d'ambassadeurs du gouvernement de l'Alberta - Gouvernement de la Colombie-Britannique - Gouvernement du Nouveau-Brunswick - Gouvernement du Nunavut - Gouvernement de l'Ontario - Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard - Gouvernement du Québec - Gymnastique (PSD) - Santé Canada - High Five 	<ul style="list-style-type: none"> - Association canadienne des entraîneurs - COFE - Jeux du Commonwealth Canada - Centres communautaires - Curling - ACSFR - Association des sports des sourds du Canada - Défi sportif - Plongeon Canada - Hockey sur gazon - Football Canada - FSIN - Gouvernement de l'Alberta - Programme d'ambassadeurs du gouvernement de l'Alberta - Gouvernement de la Colombie-Britannique - Gouvernement du Nouveau-Brunswick - Gouvernement de l'Ontario - Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard - Gouvernement du Québec - Écoles secondaires - Infrastructure Canada - InMotion Network - Association canadienne de crosse - Échelon municipal - PNCE

Initiation au sport	Sport récréatif	Sport de compétition	Sport de haut niveau
<ul style="list-style-type: none"> - Association canadienne de hockey - Infrastructure Canada - InMotion Network - Fondation Bon départ - Association canadienne de crosse - MR - Échelon municipal - PNCE - NLBA - ONS - Nunavut Curling - NWT Sport & Recreation Council - ASPO - EPS Canada - ParticipACTION - PATRO - Établissements postsecondaires - Installations de loisirs - Voile - Saskatchewan Sport Inc. - SC (Squash Canada) - Programmes d'éducation - Groupe Le sport est important - Soccer - Olympiques spéciaux Canada - Patinage de Vitesse Canada - Sport Alliance Ontario - Sport Canada - Sport au service du développement et de la paix 	<ul style="list-style-type: none"> Édouard - Gouvernement du Québec - Gymnastique (PSD) - Santé Canada - High Five - Écoles secondaires - Association canadienne de hockey - Équipes de ligues internes - Infrastructure Canada - InMotion Network - Bon départ - Association canadienne de crosse - MR - Échelon municipal - PNCE - NLBA - ONS - NWT Sport & Recreation Council - ASPO - EPS Canada - ParticipACTION - PATRO - PEI Curling Association - Établissements postsecondaires - ProMotion - Loisirs - Installations de loisirs - Ringuette Canada - Rowing Canada Aviron - Club de course 	<ul style="list-style-type: none"> - Écoles secondaires - Association canadienne de hockey - Infrastructure Canada - InMotion Network - Association canadienne de crosse - MR - Échelon municipal - PNCE - NLBA - ONS - Nunavut Curling - NWT Sport & Recreation Council - ParticipACTION - PATRO - PEI Curling Association - Établissements postsecondaires - ProMotion - Loisirs - Ringuette Canada - Rowing Canada Aviron - Club de course - Voile - Saskatchewan Sport Inc. - SC - Programmes scolaires - SIRC - Groupe Le sport est important - Soccer - Olympiques spéciaux Canada 	<ul style="list-style-type: none"> - NLBA - ONS - Nunavut Curling - NWT Sport & Recreation Council - PATRO - Établissements postsecondaires - Installations de loisirs - Ringuette Canada - Rowing Canada Aviron - Club de course - Voile - Saskatchewan Sport Inc. - SC - SIRC - Groupe Le sport est important - Patinage de vitesse Canada - Sport Canada - Sport Nouveau-Brunswick - Sport Nova Scotia - Sports Québec - Soccer - CRDSC - Swim Alberta - Terre-Neuve-et-Labrador (ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs) - Gouvernement territorial - TTCAW - Volleyball - 11 autres organismes

Initiation au sport	Sport récréatif	Sport de compétition	Sport de haut niveau
<ul style="list-style-type: none"> - Sport Nouveau-Brunswick - Sport Nova Scotia - Sports Québec - Swim Alberta - Loisirs - Ringuette Canada - Rowing Canada Aviron - Club de course - SIRC - Sport Law and Strategy Group - Terre-Neuve-et-Labrador (ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs) - Gouvernement territorial - TTCAW - Volleyball - YMCA - Recreation and Parks Association of the Yukon - 15 autres organismes 	<ul style="list-style-type: none"> - Voile - Saskatchewan Sport Inc. - SC - Programmes scolaires - SIRC - Groupe Le sport est important - Soccer - Olympiques spéciaux Canada - Patinage de vitesse Canada - Sport Alliance Ontario - Sport Canada - Sport Law and Strategy Group - Sport Nouveau-Brunswick - Sport Nova Scotia - Swim Alberta - Terre-Neuve-et-Labrador (ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs) - Gouvernement territorial - TTCAW - Volleyball - YMCA - Recreation and Parks Association of the Yukon - 15 autres organismes 	<ul style="list-style-type: none"> - Patinage de vitesse Canada - Sport Alliance Ontario - Sport Canada - Sport Law and Strategy Group - Sport Manitoba - Sport Nouveau-Brunswick - Sport Nova Scotia - Sports Québec - Swim Alberta - Terre-Neuve-et-Labrador (ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs) - Gouvernement territorial - TTCAW - Volleyball - YMCA - 13 autres organismes 	

Tableau C-2 : Tableau 1: Organismes dont le mandat contribue aux points d'interface dans le plan de participation au sport

Interface « Initiation au sport » et « Sport récréatif »	Interface « Sport récréatif » et « Sport de compétition »
<ul style="list-style-type: none"> - Activez Canada 	<ul style="list-style-type: none"> - Activez Canada

Interface « Initiation au sport » et « Sport récréatif »	Interface « Sport récréatif » et « Sport de compétition »
<ul style="list-style-type: none"> - Jeux du Commonwealth Canada - Gouvernement de l'Alberta - Programme d'ambassadeurs du gouvernement de l'Alberta - Gouvernement du Nunavut - Gouvernement du Québec - FSIN - Santé Canada - Écoles secondaires - NLBA - Établissements postsecondaires - Loisirs - Sport au service de la paix et du développement - YMCA - Un organisme non désigné 	<ul style="list-style-type: none"> - ACAFS - Club sportif communautaire - FJCF - Gouvernement de l'Alberta - Gouvernement du Nouveau-Brunswick - Écoles secondaires - Établissements postsecondaires - SC - Sport Canada - YMCA - Un organisme non désigné

ANNEXE D – SUGGESTIONS VISANT À AMÉLIORER LE PLAN DE PARTICIPATION AU SPORT

Beaucoup des suggestions faites par les participants dans le but d'améliorer le plan de participation au sport concernaient la formulation. Les commentaires sont résumés ci-après; les ajouts et les changements sont indiqués en rouge. Une vue d'ensemble de la rétroaction communiquée relativement à chacune des sphères figure à la section 6.4 du présent rapport.

Sphère 1 : Initiation au sport

Titres

Les participants ont suggéré des titres qui, selon eux, refléteraient mieux l'objet de la sphère de l'initiation au sport, dont :

- Savoir-faire physique (cinq groupes ont suggéré ce titre)
- Enfant actif et s'amuser grâce au sport
- Introduction au sport
- Jouer pour la vie

Introduction

Dans la sphère de l'initiation au sport, les participants sont informés des fondements généraux du sport. Les participants **peuvent acquérir** la motivation nécessaire leur permettant de développer **un savoir-faire physique, des compétences fondamentales** et des compétences propres au sport, avec un accent particulier sur le plaisir et le développement humain individualisé et sain. Cette sphère s'applique aux participants de tout âge, car elle comprend, par exemple, **un programme d'éducation physique** ou un programme « cours - saute - lance » destiné aux enfants, ou une initiation au golf pour les adultes.

Certains participants se sont demandé si cette sphère était axée sur l'initiation au sport en général ou sur l'initiation aux sports individuels. Le savoir-faire physique constitue le fondement de l'ensemble des sports.

Définition

Les participants **de tout âge** sont initiés aux fondements généraux **du mouvement, du sport et de l'activité physique**. **Le savoir-faire physique et les habiletés motrices associées au sport sont acquis par la pratique de sports structurés et non structurés. Les gens ayant un savoir-faire physique pratiquent avec compétence et confiance une vaste gamme d'activités physiques qui ont un effet bénéfique sur leur état de santé global. L'objectif principal de cette sphère consiste à faire vivre aux participants une expérience positive qui constituera le fondement de bonnes habitudes de vie et mènera à la pratique de sports récréatifs, de compétition et de haut niveau.**

Parcours : Progrès de la participation à des programmes de sport récréatif ou de sport de compétition. **Retour à la sphère de l'initiation en tant qu'entraîneur ou officiel, ou pour apprendre un nouveau sport. La réalisation de progrès généraux sur le plan du savoir-faire physique constitue également un parcours souhaité.**

Motivations : Avantages du développement personnel (pédagogique), plaisir, jeu, aspect social, santé **et bien-être**, acquisition d'habiletés, **intégration communautaire et culturelle, mobilisation et participation, sécurité économique, famille, changements touchant l'intégration sociale et expérience de qualité (c.-à-d. les parents sont à la recherche d'une expérience de qualité pour leurs enfants), intention de faire la transition vers le sport de compétition.**

Contexte : Domicile, garderie, centres récréatifs municipaux **et communautaires**, quartiers, écoles, sport à l'école **(y compris dans les établissements postsecondaires) et sport communautaire**, éducation physique, développement international, YMCA et YWCA, club garçons et filles, clubs sportifs, clubs militaires, centres de réadaptation et hôpitaux, camps.

Programmes : Programme scolaire **d'éducation physique**, programme privé, clubs communautaires, programmes provinciaux/territoriaux d'organismes de sport, **jeu, activités non structurées, organismes pour**

les aînés, programmes parascolaires, programmes offerts par des organismes nationaux de sport (ONS), programmes communautaires et municipaux de loisirs.

Ressources : Accès général/installations, espace vert, parcs et autres installations communautaires, nature (p. ex. air, eau, glace et neige), domicile et cour, ressources destinées aux enseignants et aux parents, clubs, équipement, écoles, rues.

Leadership : Éducateurs de la petite enfance, enseignants, parents et frères et sœurs, entraîneurs, instructeurs, chefs de file, éducation des adultes, pairs et pairs animateurs (enfants qui enseignent à des enfants), bénévoles, officiels, récréothérapeutes, administrateurs, motivation personnelle

Résultats : Plaisir, santé, compétences fondamentales en matière de mouvement et compétences fondamentales en matière de sport, maîtrise et savoir-faire physique, attitude positive à l'égard de l'activité physique et confiance, compétence, relations et liens sociaux, développement du caractère, participation accrue, développement social, notamment une connaissance accrue de la collectivité et une attitude positive envers la diversité et le sport, développement psychologique, valeurs, franc jeu, éthique personnelle et collective, équité, inclusivité, esprit sportif, spectateurs connaissants. Le sport pour le développement et la paix. Fondement de la participation pour la vie, détente, habitudes et participation.

Importance des règles : Adapté au contexte, souple et axée sur les valeurs et l'éthique. Les règles s'appliquent aux parents et aux joueurs.

Étapes du programme ACSV : Enfant actif, S'amuser grâce au sport, Actifspourlavie17, Apprendre à s'entraîner, sensibilisation/premier contact. Différentes étapes se rattachent au modèle de parasport.

PNCE : Sport communautaire, S'amuser grâce au sport, compétition, cours d'initiation pour les entraîneurs.

Intervenants : Clubs municipaux, organismes de renforcement des capacités communautaires, organismes de sport provinciaux/territoriaux, municipalités, gouvernements provinciaux et territoriaux (y compris le patrimoine, la santé, l'éducation, l'infrastructure et la sécurité), écoles, universités, parents, organismes de sport et ligues à l'échelle locale et régionale, chercheurs (aspects social et physique), commanditaires et partenaires organisationnels, milieu de la santé, garderies et éducation des jeunes enfants, pédiatres, centres de ressources, enseignants, entraîneurs, instructeurs, enfants et jeunes, YMCA et YWCA, participants, Sport Canada.

Public cible : Personnes de tout âge, groupes sous-représentés, tous les Canadiens.

Sphère 2 : Sport récréatif

Titre : Sport récréatif/participation continue

Introduction : Dans la sphère du sport récréatif, les personnes participent à des activités ou à des programmes de sport organisés ou non organisés, qui comprennent souvent une certaine forme de compétition. Dans cette sphère, les participants sont principalement motivés par le plaisir, la santé, la socialisation, le développement social et la relaxation. Les gens peuvent participer à cette sphère d'activité sportive à tout âge et pendant toute leur vie. La sphère du sport récréatif constitue le contexte dans lequel les objectifs du sport pour le développement (« renforcement des capacités communautaires ») sont le plus souvent ciblés et réalisés. Cette sphère pourrait également comprendre la participation des chefs de file, des instructeurs et des entraîneurs. Cette sphère peut aussi englober un aspect de compétition.

Définition : Sport structuré ou non structuré pour le plaisir, le loisir et la relaxation ainsi que l'auto-amélioration, choix et bienfaits pour les participants, renforcement communautaire, développement social, amélioration ou perfectionnement des compétences.

Parcours : Participation continue au sport récréatif, initiation à l'entraînement et à la compétition ou progrès vers des sports de compétition plus sérieux, retour à l'initiation au sport (transition vers un nouveau sport ou suite du cheminement pour les athlètes de haut niveau et d'autres athlètes de compétition qui veulent poursuivre la participation à vie). Activité physique individuelle.

Motivations : Plaisir, aspect social, santé et bien-être, compétition, victoire, tâches à accomplir, auto-amélioration, perfectionnement des compétences/entraînement, intégration communautaire, échange de connaissances, apport à la collectivité.

Contexte : École, centres récréatifs municipaux, installations privées et sans but lucratif, quartiers, lieu de travail, centres communautaires.

Programmes : Programme scolaire d'éducation physique, programmes internes, privés, publics ou récréatifs, initiatives en milieu de travail, programmes non officiels et non structurés, jeu libre, programmes militaires, centres de santé, groupes minoritaires, programmes sportifs, programmes nationaux et internationaux.

Ressources : Accès général/installations, espace vert, rues, équipement, personnes (p. ex. enseignants, entraîneurs, employés, officiels), ressources financières, ressources en matière d'apprentissage, mise en commun des ressources (pour les clubs, les entraîneurs et les officiels)

Leadership : Enseignants, instructeurs, entraîneurs communautaires, leadership des participants, arbitres, directeurs des loisirs, chefs de file, motivation personnelle, administrateurs, éducateurs en garderie, bénévoles, parents, leadership des organisations et des entreprises, tous les ordres de gouvernement.

Résultats : Plaisir, santé, relaxation, tissu social, franc jeu, obtention du corps idéal, sentiment d'appartenance, confiance et fierté, attitude positive, perfectionnement des compétences, développement du leadership, renforcement communautaire, valeurs, comportement éthique, mobilisation de bénévoles, identité et épanouissement culturels, éducation, maîtrise, transition vers d'autres sphères de compétition ou de haut niveau, développement social et psychologique, liens, développement économique.

Importance des règles : Moyenne, adapté au contexte.

Étapes du programme ACSV : S'amuser grâce au sport, Apprendre à s'entraîner, Vie active, La compétition à vie, En forme pour la vie, modèle de parasport, s'entraîner à la compétition.

PNCE : Sport communautaire, instruction, initiation à la compétition.

Intervenants : Municipalités, clubs de sport communautaires, organismes de renforcement des capacités communautaires, écoles et établissements d'enseignement postsecondaires, organismes de sport provinciaux et territoriaux, gouvernements provinciaux et territoriaux, ligues locales et régionales et organismes de sport, entreprises, familles et parents, Sport Canada, participants, milieu de la santé, milieu de la justice, médecins, technologie, médias, clubs sportifs, industrie du sport commercial, fournisseurs de services, chambre de commerce, ministère de la Santé, prévention en matière de santé, chercheurs (aspects social et physique).



Sphère 3 : Sport de compétition

Titre : Sport de compétition/excellence

Introduction : Dans la sphère du sport de compétition, les participants se concentrent sur l'amélioration et la mesure de la performance par rapport aux autres **et à eux-mêmes** par des moyens justes et conformes à l'éthique. Les programmes mettent l'accent sur **la participation continue au sport de compétition** ou sur les moyens de favoriser les progrès de l'athlète dans le but de faire de celui-ci un athlète de haut niveau (**il n'est pas nécessaire que les programmes mettent toujours l'accent sur cet aspect**). Le sport est **fortement structuré à divers niveaux et est** réglementé selon des règles qui font consensus et un code de conduite.

Remarque : Certains participants ont mentionné que l'emplacement géographique pouvait jouer un rôle déterminant dans l'accès au sport de compétition et que diverses politiques sur l'équité et politiques de sensibilisation étaient nécessaires pour faire face aux problèmes d'accès dans différentes régions. Des participants ont aussi suggéré d'accorder la même importance à la victoire, à la compétition de haut niveau et à la compétition au sein de clubs sportifs (p. ex. triatlons, compétition des maîtres, aviron).

Définition : Divers niveaux ou niveaux accrus de sport structuré et réglementé, et axé sur la performance.

Parcours : Participation continue au sport de compétition, progression vers le sport de haut niveau ou retour dans la sphère du sport récréatif, **retour à l'initiation en tant qu'entraîneur, officiel, parent ou athlète.**

Remarque : Il n'y a pas forcément de « progression » (p. ex. la course).

Motivations : Amélioration, mesures externes (doivent être définies), adversaires, plaisir, représentation de la collectivité, de la région, de la province, du territoire ou du pays, fierté personnelle, fierté civique, mesure de la performance, développement des compétences, accès au sport de haut niveau, bourses d'études, liens sociaux, estime de soi, possibilités de compétition dans des catégories et des clubs fonctionnant selon l'âge (le système d'éducation joue un rôle essentiel, surtout au niveau postsecondaire), victoire, objectifs personnels, maintien de la participation des athlètes.

Contexte : École, club, centre récréatif municipal ou privé ou installations sportives, équipes provinciales et nationales, collèges et universités, championnats nationaux et internationaux, Jeux du Canada, tournois des maîtres.

Programmes : Spécialisés (on devrait définir ce terme, car certains participants n'en saisissaient pas le sens).

Ressources : Équipement et installations spécialisés, administrateurs, personnel, ressources en matière d'apprentissage, entraîneurs, recherche, famille, ressources financières.

Leadership : Entraîneur, instructeur, officiels, organisations et entreprises partenaires, gouvernance locale, provinciale et nationale, autres athlètes et pairs, famille, motivation personnelle, système sportif, facilitateur (adaptation) pour les besoins du parasport, responsable du classement, bénévoles, personnel technique, équipe intégrée de soutien, ONS, Comité olympique canadien, À nous le podium.

Résultats : Mesure de la performance, développement des compétences, identité canadienne, plaisir, motivation, modèles de comportement, spectateur ayant des connaissances limitées en matière de sport, tourisme sportif, discipline, mode de vie sain, tissu social, réalisations, développement social et psychologique, franc jeu, éthique, développement du leadership.

Importance des règles : Élevée, officielle.

Étapes du programme ACSV : Apprendre à s'entraîner, S'entraîner à s'entraîner, S'entraîner à la compétition.

PNCE : Compétition.

Intervenants : Clubs de sport communautaires, organismes de sport provinciaux/territoriaux, écoles et établissements d'enseignement postsecondaires, gouvernements provinciaux et territoriaux, organismes nationaux de sport, Sport Canada, **médecins praticiens, hôtes, chercheurs (aspects social et physique), organisations partenaires, officiels, milieux de la recherche, de la technologie, de la santé et de la prévention ainsi que de la médecine sportive, médias, organismes de services multisports, milieu du sport professionnel, athlètes, entraîneurs, instructeurs, organisations multisports, centres de loisirs, commanditaires, milieu de la santé, milieu de la justice, famille et parents, municipalités à titre de propriétaires d'installations de grande envergure et d'hôtes.**



Sphère 4 : Sport de haut niveau

Titre : Sport de haut niveau

Introduction : Dans la sphère du sport de haut niveau, les athlètes les plus talentueux et les mieux entraînés participent à des compétitions aux plus hauts niveaux dans un sport en particulier. Les athlètes de ce niveau ont besoin d'un entraînement de haut calibre, d'installations et de services à l'intention des athlètes. On s'attend à ce qu'ils fassent preuve d'un niveau élevé de respect envers les règles et l'éthique du sport **et à ce qu'ils souhaitent réussir au niveau le plus élevé possible.**

Définition : Sport structuré, réglementé et spécialisé, sport qui met l'accent sur la performance optimale. **Une équipe nationale qui représente le Canada à l'échelle internationale. Inclusion du sport de haut niveau dans divers groupes (p. ex. Autochtones, personnes ayant des besoins particuliers).**

Parcours : Retour dans la sphère du sport de compétition ou du sport récréatif, **initiation à un sport particulier. Il est possible de participer à cette sphère en tant qu'athlète, bénévole, administrateur, entraîneur, officiel, etc.**

Motivations : Performance de niveau élite, reconnaissance, poursuite de l'excellence, **sécurité économique, fierté personnelle, fierté civile et patriotisme, victoire, plaisir, expérience de qualité, bourses d'études.**

Contexte : Club, centre d'entraînement national, équipe nationale, **collèges, universités, sport professionnel.**

Programmes : Spécialisés **(trop restreint; une définition s'impose).**

Ressources : Équipement et installations spécialisés, administrateurs, personnel, **médecine et sciences du sport, soutien de bénévoles et d'officiels, ressources financières, parents et collectivités, interprètes.**

Leadership : Entraîneur, **psychologue du sport, nutritionniste, ONS, organisations olympiques et paralympiques, À nous le podium, officiels, équipe sportive intégrée, administrateurs, bénévoles, directeur du sport de haut niveau, pairs mentors, sciences du sport, collectivités, organismes directeurs de sport, Sport Canada.**

Résultats : Performance au niveau élite, **identité canadienne, fierté nationale et patriotisme, vaste auditoire (p. ex. intérêt de la part des non-participants) et tourisme sportif, modèles de comportement, médailles et victoire, athlètes demeurant actifs au sein des collectivités (après avoir pris leur retraite) en tant que modèles et enseignants des valeurs canadiennes, relations internationales, valeur équitable accordée aux médailles olympiques et paralympiques.**

Importance des règles : Élevée, **règles plus générales.**

Étapes du programme ACSV : S'entraîner à gagner, administrateurs et entraîneurs, **S'entraîner à la compétition, s'entraîner pour se dépasser (et non seulement pour gagner).**

PNCE : Compétition **(la norme minimale devrait être précisée).**

Intervenants : Clubs de sport communautaires, municipalités, **y compris à titre de propriétaires des installations et d'hôtes d'événements, établissements d'enseignement postsecondaires, organismes nationaux de sport, gouvernements provinciaux et territoriaux, centres multisports, centres d'entraînement nationaux, Sport Canada, médecins praticiens (santé et prévention), médecine et sciences du sport, entraîneurs, instructeurs, médias, milieu du sport professionnel, organisations multisports, milieu de la technologie, parents et famille, aînés et chefs religieux, milieu de la justice, fédération internationale du**

sport, secteur privé et entreprises, commanditaires, participants, organisations olympiques et paralympiques, À nous le podium, Canadian Swimming Coaches Association, PWOD, milieu du sport autochtone, milieu de la recherche, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (image nationale).

Remarque : Le lien entre le sport de haut niveau et les clubs sportifs communautaires n'était pas clair pour certains participants.



ANNEXE E – OBJECTIFS PROPOSÉS POUR LA POLITIQUE SELON LES SPHÈRES DU SPORT

Tableau E-1 : Objectifs proposés pour la politique – Sphère de l'initiation au sport

Sphère de l'initiation au sport	
Domaines	Objectifs
1. Participation et dépistage des athlètes, recrutement et développement	<p>Élaborer des stratégies de recrutement et de maintien de l'intérêt pour les participants de tous âges.</p> <p>Offrir des occasions de pratiquer des activités physiques de qualité.</p> <p>Assurer une approche globale à l'initiation des participants.</p>
2. Soutien aux athlètes de haut niveau	
3. Équité et inclusion	<p>Prendre des mesures proactives pour diminuer les obstacles à la participation au sport selon les groupes sous-représentés (p. ex. sensibilisation des dirigeants, des entraîneurs et des enseignants; établir des mesures équitables; investir pour diminuer les obstacles; recruter activement des participants).</p> <p>Fournir aux organismes de sport autochtones un financement adéquat et régulier afin qu'ils offrent des services aux jeunes dans les réserves et dans les collectivités autochtones.</p> <p>Promouvoir la participation des groupes sous-représentés aux fonctions de dirigeants à tous les niveaux.</p>
4. Valeurs et éthique	<p>Établir et promouvoir les valeurs fondamentales et l'éthique de l'initiation au sport pour l'ensemble des participants, des bénévoles, des entraîneurs, des officiels et des familles.</p> <p>Encourager la mise en œuvre de normes de qualité pour les programmes de sport qui contribuent au savoir-faire physique.</p> <p>Renforcer la capacité de fournir un environnement sécuritaire pour les programmes de sport et d'activités physiques.</p>
5. Capacité des bénévoles	<p>Améliorer la qualité des expériences des bénévoles dans le sport (p. ex. offrir une meilleure formation et gestion).</p> <p>Offrir un niveau de formation approprié aux bénévoles (en fonction de l'âge, du sport, du rôle, etc.)</p> <p>Promouvoir l'excellence des entraîneurs à tous les niveaux en offrant une orientation appropriée à tous les bénévoles et dirigeants.</p>
6. Entraîneurs et leadership technique	<p>Améliorer les ressources (humaines et techniques) en fonction de l'âge pour les entraîneurs et le leadership technique au niveau de l'initiation.</p>

	<p>Axer le perfectionnement professionnel des enseignants sur les domaines où les résultats du programme ne sont pas atteints.</p> <p>Sensibiliser les dirigeants et voir à ce qu'ils soient en mesure de développer le savoir-faire physique des enfants et des jeunes handicapés.</p> <p>Soutenir le développement des capacités des dirigeants dans le cadre de programmes parascolaires, pour que les programmes offerts favorisent l'activité physique, le savoir-faire physique et un mode de vie sain.</p> <p>Développer des programmes de leadership pour les jeunes afin qu'ils améliorent leur capacité à diriger d'autres jeunes dans le cadre d'une expérience sportive.</p> <p>Veiller à l'existence de programmes d'initiation de qualité en fournissant des entraîneurs et des dirigeants qualifiés.</p>
7. Capacité de l'organisation et viabilité	<p>Élaborer et promouvoir un programme de normes au niveau des clubs et des organisations.</p> <p>Voir à ce que les organisations rendent compte de leur utilisation du financement public.</p> <p>Améliorer la gouvernance au sein des clubs et des organismes provinciaux de sport.</p> <p>Favoriser la compréhension du savoir-faire physique chez les éducateurs de la petite enfance.</p> <p>Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'outils d'évaluation, de soutien et de reconnaissance du savoir-faire physique.</p>
8. Sciences du sport, médecine sportive et technologie	
9. Installations et équipement	<p>Élaborer des normes et une stratégie de développement des installations intégrées et fondées sur le plan de participation au sport.</p> <p>Renforcer les relations entre les organismes et les groupes de sport et les autres fournisseurs ou exploitants d'installations.</p> <p>Veiller à ce que chaque collectivité au Canada dispose d'installations pour mettre en place des programmes de sport adéquats.</p> <p>Renforcer les relations au moyen d'ententes d'utilisation conjointe entre les organismes de sport et les autres fournisseurs d'installations comme les établissements d'enseignement, les municipalités et les églises.</p> <p>Assurer l'accessibilité et la disponibilité de l'équipement adapté au développement afin d'offrir une expérience de qualité à tous les participants.</p>
10. Liens et partenariats	<p>Créer des forums de collaboration pour la mise en œuvre de programmes stratégiques à l'appui du développement du savoir-faire physique.</p>



	<p>Établir des partenariats avec les professionnels en loisirs et les experts techniques du domaine du sport afin d'offrir des programmes de sport de qualité, et, plus particulièrement, déployer des efforts pour rejoindre les groupes sous-représentés.</p> <p>Implanter des pratiques à l'échelle municipale en ce qui a trait au développement du savoir-faire physique.</p> <p>Reconnaître et favoriser la collaboration à tous les niveaux afin d'appuyer l'éducation physique et le rôle intégral qu'elle joue dans le développement du savoir-faire physique.</p> <p>Solliciter les services sociaux et collaborer avec ces derniers afin de promouvoir le savoir-faire physique au sein des populations difficiles à atteindre.</p> <p>Veiller à ce que le Comité fédéral-provincial territorial du sport contribue au développement du savoir-faire physique dans toutes les provinces et tous les territoires.</p> <p>Créer des ressources, des communautés de praticiens et des outils et voir à ce qu'ils soient accessibles afin d'assurer la mise en œuvre de programmes de savoir-faire physique de qualité.</p> <p>Favoriser la collaboration entre les organismes qui participent à la mise en œuvre de programmes parascolaires et voir au renforcement de leurs capacités.</p> <p>Établir des liens et des partenariats entre les responsables des campagnes communautaires de promotion de la santé et les organismes de sport locaux afin de faire connaître les autres possibilités et d'encourager le sport pour la vie.</p>
11. Développement international et leadership	
12. Accueil et avantages des grands jeux	
13. Engagement des municipalités et du secteur non sportif	<p>Présenter des messages clairs et cohérents dans un langage compris de tous les secteurs (sport, santé, éducation, échelle municipale, etc.).</p> <p>Accroître l'accès à l'activité physique et améliorer l'équité à cet égard.</p> <p>Déterminer le nombre de personnes actives dans les domaines de la santé, des services sociaux et de l'éducation.</p> <p>Améliorer la compréhension du savoir-faire physique dans tous les secteurs, y compris au sein de la population générale (p. ex. auprès des parents).</p> <p>Appuyer les programmes parascolaires qui appuient le développement du savoir-faire physique auprès de tous les participants.</p>

	<p>Relever et élaborer des voies d'accès depuis les organismes communautaires jusqu'au système sportif organisé.</p> <p>Établir des partenariats avec les municipalités et les secteurs non sportifs afin de développer les programmes de sport.</p>
<p>14. Évaluation et recherche en matière de politiques</p>	<p>Mesurer l'incidence des politiques sur les athlètes handicapés, les femmes et les Autochtones en ce qui a trait au savoir-faire physique.</p> <p>Déterminer le nombre de programmes pour lesquels sont énoncés des résultats concernant le développement physique, cognitif, mental et émotionnel (pour le bien de la société).</p> <p>Établir des mesures de reddition de compte pour veiller à ce que les écoles appliquent le programme d'éducation physique et atteignent les résultats souhaités à cet égard.</p> <p>Établir des objectifs et mettre en œuvre des programmes qui favorisent la recherche sur le savoir-faire physique chez les enfants et permettent de le mesurer (ce qui inclut des jalons et des objectifs).</p>

Tableau E-2 : Objectifs proposés pour la politique – Sphère du sport récréatif

Sphère du sport récréatif	
Domaines	Objectifs
1. Participation et dépistage des athlètes, recrutement et développement	<p>Encourager l'enseignement des compétences fondamentales en matière de mouvement dans les écoles afin de doter tous les enfants du savoir-faire physique nécessaire pour nourrir leur intérêt à l'égard de l'activité physique et du sport tout au long de leur vie.</p> <p>Encourager le développement de clubs multisports comme modèles de remplacement pour l'exécution des programmes récréatifs et sportifs.</p> <p>Assurer une expérience de grande qualité en associant le sport et les loisirs avec l'activité physique.</p> <p>Déterminer les besoins particuliers des populations visées et modifier les programmes afin de répondre à leurs besoins.</p> <p>Faire connaître les « parcours » et les « volets de talent » du sport (p. ex. partir du sport récréatif, passer par le sport de compétition puis atteindre le sport de haut niveau).</p> <p>Créer des stratégies pour que les participants trouvent l'expérience sportive qui leur convient.</p>
2. Soutien aux athlètes de haut niveau	
3. Équité et inclusion	<p>Encourager l'élaboration de plans de loisirs communautaires afin d'adapter les nouvelles installations aux besoins des groupes de sport émergents (aménager des terrains de cricket/kabadi, si nécessaire, au lieu d'aménager des terrains de soccer et de baseball qui seront sous-utilisés).</p> <p>Donner l'occasion à tous les Canadiens de faire du sport.</p> <p>Élaborer des politiques qui visent à favoriser l'inclusion.</p> <p>Éliminer les obstacles en ce qui a trait à l'offre et à la demande au moyen d'une politique progressive (participant et fournisseur).</p> <p>Encourager la participation des groupes sous-représentés au sport récréatif (p. ex. les femmes, les Autochtones et les nouveaux arrivants).</p> <p>Élaborer des politiques qui améliorent la qualité de l'expérience du sport récréatif (p. ex. adaptées aux réalités culturelles et respectueuses).</p> <p>Promouvoir la participation communautaire à l'élaboration des politiques.</p> <p>Appuyer l'élaboration des politiques à l'échelle locale (tous les sports commencent à l'échelle communautaire).</p> <p>Créer des liens solides avec les politiques existantes (p. ex. NRS, Autochtones).</p> <p>Favoriser une compréhension et des définitions du sport souples et</p>

	adaptées afin de rejoindre toutes les collectivités.
4. Valeurs et éthique	<p>Solliciter l'engagement des parents dans la promotion de l'esprit sportif, des valeurs et de l'éthique, les renseigner à ce sujet et leur montrer à être des parents qui appuient le sport¹.</p> <p>Promouvoir davantage le mouvement Sport pur afin d'accroître la compréhension.</p> <p>Encourager l'élaboration de codes de conduite pour les parents en vue de promouvoir le respect des entraîneurs, des officiels et des joueurs.</p>
5. Capacité des bénévoles	<p>Encourager l'élimination des obstacles au bénévolat à tous les ordres de gouvernement et au sein des organismes du secteur du sport (p. ex. les examens du casier judiciaire coûteux, longs et répétitifs).</p> <p>Fournir des outils et des services de soutien à la formation pour favoriser la formation efficace des bénévoles et des employés.</p> <p>Former et guider les dirigeants sportifs à l'échelle communautaire afin d'assurer la gestion efficace de l'exécution des programmes de sport (p. ex. transfert des connaissances, renseignements, codes de conduite, pratiques exemplaires).</p> <p>Encourager l'utilisation de coordonnateurs bénévoles afin de recruter et de gérer l'effectif bénévole.</p> <p>Élaborer des politiques de recrutement des bénévoles axées sur les jeunes et les retraités (p. ex. collaboration avec écoles secondaires et les programmes de leadership postsecondaires).</p> <p>Rétablir le Programme de formation à la direction bénévole et d'autres outils.</p> <p>Encourager l'établissement d'un effectif bénévole représentatif de la diversité de la collectivité.</p>
6. Entraîneurs et leadership technique	<p>Encourager l'emploi d'entraîneurs communautaires pleinement qualifiés afin d'enseigner les rudiments techniques des sports dans les écoles.</p> <p>Appuyer les organismes nationaux de sport afin de moderniser la mise en œuvre du Programme national de certification des entraîneurs (p. ex. en ligne, temps personnel).</p> <p>Offrir du soutien pour que les entraîneurs suivent une formation dans des domaines comme le développement de l'athlète, le développement de l'enfant et la capacité technique, et ce, de manière à offrir une expérience sportive de qualité.</p>
7. Capacité de l'organisation et viabilité	<p>Favoriser l'amélioration et l'exhaustivité de l'assurance de la responsabilité civile, et faire des démarches en ce sens.</p>

¹ Les objectifs en **gras** sont mentionnés dans plus d'une feuille de travail.

	<p>Collaborer avec des partenaires afin d'offrir un transport aller-retour adéquat pour le sport parascolaire.</p> <p>Trouver les possibilités de partenariat et de collaboration communautaires qui mèneraient au développement d'installations et d'équipement sportifs polyvalents accessibles à tous les citoyens, et créer et appuyer ces partenariats.</p> <p>Offrir une meilleure formation aux fins de recrutement et de planification de la relève.</p> <p>Sensibiliser les conseils canadiens pour la diversité au programme visant l'accroissement de la diversité (Diversity on Board).</p> <p>Mettre l'accent sur le développement et la formation des clubs.</p>
<p>8. Sciences du sport, médecine sportive et technologie</p>	<p>Appuyer la prévention des blessures et la sensibilisation à cet égard en élaborant des règles appropriées au sujet de l'équipement de protection, et souligner la nécessité d'appliquer ces règles.</p> <p>Créer des liens étroits entre la prévention des blessures, la santé et le sport.</p>
<p>9. Installations et équipement</p>	<p>Construire de nouvelles installations, moderniser les installations existantes et mieux utiliser ces dernières pour permettre à tous les participants d'avoir accès au sport récréatif (activités structurées et non structurées).</p> <p>Maximaliser l'accès communautaire aux installations récréatives, sportives et scolaires existantes au moyen d'ententes de collaboration entre le milieu scolaire, les municipalités et les organismes de sport et d'ententes provinciales, territoriales et municipales, de même qu'en rendant les installations accessibles en dehors des heures normales d'exploitation (p. ex. après l'école).</p> <p>Concevoir des installations polyvalentes et en encourager l'utilisation pour la pratique de sports récréatifs et de compétition (p. ex. une piscine de 50 m munie d'une glissade d'eau).</p> <p>Créer et tenir à jour un répertoire des installations intérieures et extérieures disponibles dans tout le Canada afin de maximaliser l'utilisation des ressources existantes.</p> <p>Mettre sur pied dans les écoles des installations qui serviront lors de la tenue d'événements.</p> <p>Tirer profit de la réputation du Canada en tant que chef de file mondial en matière de conception et de développement d'installations récréatives novatrices, pratiques, fonctionnelles et rentables.</p> <p>Encourager les fabricants à mettre au point de l'équipement adapté aux aînés, aux personnes handicapées et aux femmes (p. ex. de l'équipement de football propre à chaque sexe).</p>



	<p>Renouveler le Programme d'Infrastructures de loisirs Canada.</p> <p>Éliminer les obstacles à l'activité non structurée en créant des environnements sécuritaires propices à l'activité physique.</p> <p>Encourager le gouvernement à améliorer les politiques sur les fonds consacrés à l'infrastructure afin de remettre en état les installations existantes. Accroître l'investissement pour régler le problème de l'infrastructure vieillissante.</p>
10. Liens et partenariats	<p>Trouver les possibilités de partenariat communautaire pour garantir un équipement récent et accessible à tous les utilisateurs, et créer et appuyer ces partenariats.</p> <p>Favoriser les relations entre le secteur du sport et les trois ordres de gouvernement afin de coordonner le travail des bénévoles et d'encourager ces derniers.</p> <p>Améliorer la gouvernance du système sportif en clarifiant les rôles et les responsabilités et en renforçant l'harmonisation. Veiller à ce que les politiques favorisent une meilleure harmonisation entre les organismes provinciaux et les organismes nationaux de sport.</p> <p>Relier la PCS renouvelée à la Stratégie en matière de modes de vie sains pancanadienne.</p> <p>Les municipalités devraient permettre l'utilisation de leurs installations seulement aux groupes qui adhèrent aux valeurs du programme ACSV et du mouvement Sport pur.</p> <p>Encourager les organismes provinciaux de sport à fournir des entraîneurs certifiés par l'intermédiaire du PNCE pour les sports récréatifs dans les municipalités.</p> <p>Concevoir des systèmes pour assurer la reddition de comptes en matière de dépenses et d'investissements publics.</p> <p>Promouvoir les conseils de sport communautaires (ou les organismes similaires) à titre de porte-parole unique pour la collectivité (p. ex. arbitres pour attribuer les installations, coordonnateurs de formation).</p>
11. Développement international et leadership	
12. Accueil et avantages des grands jeux	<p>Établir des ententes sur l'accès aux installations à la suite de la tenue de jeux.</p> <p>Veiller à ce que toutes les installations conçues pour des grands jeux soient par la suite accessibles à tous les membres de la collectivité en exigeant l'établissement des critères requis dans toutes les propositions.</p>
13. Engagement des municipalités et du	<p>Encourager la planification à long terme à l'échelle communautaire afin de favoriser la pleine collaboration entre le secteur du sport, les municipalités</p>

secteur non sportif	<p>et d'autres intervenants (les installations sont souvent conçues ou situées de telle façon qu'elles ne peuvent être utilisées à long terme en raison d'un manque de consultation ou d'objectifs « cloisonnés »).</p> <p>Voir à l'échange d'information entre les partenaires afin de renforcer le sport dans les écoles et de favoriser l'exécution de programmes de sport internes.</p> <p>Favoriser l'établissement de liens entre le sport et les loisirs en renforçant la participation aux événements locaux et en communiquant l'information sur la qualité de l'expérience sportive et sur la valeur du savoir-faire physique dans les écoles et au moyen d'autres forums municipaux.</p> <p>Des accords bilatéraux pourraient exiger que les provinces et les territoires intègrent les municipalités aux objectifs bilatéraux.</p> <p>Établir davantage de liens entre les municipalités et les organismes provinciaux et nationaux de sport afin de fournir un leadership et des ressources pour les besoins des programmes municipaux.</p> <p>Accroître l'engagement des municipalités à l'égard des objectifs de la PCS renouvelée.</p> <p>Encourager la participation des municipalités et du secteur non sportif en reconnaissant leurs contributions et en trouvant des domaines d'intérêt commun.</p> <p>Créer un accès « à guichet unique » à l'échelle municipale en matière d'éducation et d'information.</p> <p>Accroître l'engagement du secteur privé (p. ex. les fournisseurs d'installations, le sport professionnel).</p>
14. Évaluation et recherche en matière de politiques	<p>Développer des connaissances sur les conditions favorables au sport dans toutes les sphères.</p> <p>Élaborer des mesures du rendement pour surveiller les progrès.</p> <p>Élaborer un programme de recherche coordonné.</p> <p>Coordonner un plan de recherche pour appuyer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.</p> <p>Accroître la responsabilisation et la transparence des organismes de sport subventionnés par l'État.</p> <p>Améliorer la compréhension des répercussions économiques du système sportif récréatif.</p> <p>Accroître la reddition de comptes en ce qui touche les fonds alloués aux collectivités mal desservies (p. ex. programmes autochtones).</p>

Tableau E-3 : Objectifs proposés pour la politique – Sphère du sport de compétition

Sphère du sport de compétition	
Domaines	Objectifs
1. Participation et dépistage des athlètes, recrutement et développement	<p>Améliorer l'intégration et la collaboration afin d'offrir un parcours à la fois flexible et logique, depuis l'initiation au sport jusqu'au sport de haut niveau.</p> <p>Accroître le développement de parcours pour les athlètes, les entraîneurs, les officiels, les administrateurs sportifs et les bénévoles dans le système sportif de compétition depuis l'échelle locale jusqu'à l'échelle internationale.</p> <p>Offrir du soutien et des mesures incitatives aux athlètes et aux entraîneurs pour les aider à passer de la sphère du sport de compétition à la sphère du sport de haut niveau.</p> <p>Établir des liens clairs pour permettre aux athlètes de progresser jusqu'au niveau de compétition auquel ils peuvent performer et compétitionner à leur plus haut niveau de développement.</p> <p>Continuer d'appuyer le développement des athlètes de compétition grâce à la recherche, aux sciences du sport et au système sportif élargi.</p>
2. Soutien aux athlètes de haut niveau	<p>Ce domaine devrait également comprendre le soutien aux athlètes de compétition (c.-à-d. soutien aux athlètes de haut niveau et de compétition).</p> <p>Utiliser des fonds et des ressources pour permettre le développement continu des athlètes et appuyer les athlètes dans les sphères du sport de compétition et du sport de haut niveau.</p> <p>Harmoniser et garantir le soutien aux athlètes à tous les niveaux du sport de compétition.</p> <p>Voir à ce qu'il y ait des occasions de progression vers le sport de haut niveau dans la sphère du sport de compétition.</p> <p>Offrir un meilleur bassin de ressources humaines pour appuyer les athlètes de compétition (p. ex. nutritionnistes, psychologues sportifs).</p>
3. Équité et inclusion	<p>Ajouter « l'accessibilité » à ce domaine.</p> <p>Accroître l'accès équitable aux possibilités de compétition pour les populations sous-représentées ou ciblées.</p> <p>L'accès équitable pour tous ne signifie pas le « même » accès pour tous.</p>
4. Valeurs et éthique	<p>Aborder explicitement l'antidopage et le sport sans dopage dans la sphère du sport de compétition.</p> <p>Promouvoir l'adoption de comportements sécuritaires, justes et éthiques au sein de tous les environnements de compétition.</p>
5. Capacité des bénévoles	<p>Offrir aux décideurs bénévoles au niveau du recrutement la formation</p>

	<p>nécessaire pour accroître la capacité et favoriser le maintien de l'effectif.</p> <p>Créer une plateforme pour assurer la formation uniforme des bénévoles (axée sur l'excellence des clubs).</p> <p>Orienter le recrutement et la formation des bénévoles vers les aînés.</p> <p>Créer des politiques pour recruter et maintenir en fonction des bénévoles de qualité (p. ex. démonstration des bienfaits du bénévolat, planification de la relève, définition des tâches, prestation d'un leadership et d'une formation).</p> <p>Appuyer le recrutement et le perfectionnement de dirigeants et d'organismes bénévoles et salariés à tous les niveaux du sport de compétition.</p>
6. Entraîneurs et leadership technique	<p>Fournir aux entraîneurs de niveau compétitif les ressources nécessaires afin de mieux intégrer les sciences et la technologie à leur pratique.</p> <p>Mettre en place des mesures incitatives à l'intention des entraîneurs pour faciliter la progression d'un athlète vers le sport de haut niveau.</p> <p>Créer des parcours de croissance pour le personnel technique (p. ex. entraîneurs, officiels, techniciens) dans lesquels la rémunération augmente graduellement.</p> <p>Créer des liens afin de favoriser le soutien et le mentorat entre les sphères du sport de compétition et du sport de haut niveau et le milieu scolaire.</p> <p>Établir un programme d'enseignement approprié selon l'âge et le niveau de compétition.</p> <p>Valoriser davantage l'éducation pour les entraîneurs et les dirigeants techniques.</p> <p>Accroître le soutien en vue de maximaliser le sport en milieu scolaire et d'habiliter les éducateurs physiques à promouvoir le sport de compétition sain auprès des jeunes.</p>
7. Capacité de l'organisation et viabilité	<p>Harmoniser les rôles des diverses organisations (p. ex. les mandats) et élaborer des mesures incitatives pour les partenariats.</p>
8. Sciences du sport, médecine sportive et technologie	<p>Mettre au point des systèmes d'échange d'information entre les sports et entre les provinces et les territoires.</p> <p>Améliorer l'intégration systématique des sciences du sport dans le système sportif (selon le contexte et le stade).</p>
9. Installations et équipement	<p>Encourager les municipalités, au moment où elles construisent et rénovent des installations, à élaborer des politiques concernant l'évaluation des besoins techniques en matière de sport pour permettre la pratique à tous les niveaux, la compétition et la tenue d'événements sportifs d'envergure appropriée (selon la taille de la municipalité ou de la collectivité).</p> <p>Établir des politiques de partage équitable des installations pour les</p>

	<p>différents sports.</p> <p>Coordonner parmi les secteurs et les fournisseurs d'installations sportives l'accès aux installations et les horaires (mettre l'accent sur une utilisation coordonnée et partagée des installations communautaires, scolaires et privées).</p>
10. Liens et partenariats	<p>Promouvoir l'intégration de nouveaux sports dans les écoles et dans le système de Sport interuniversitaire canadien (SIC) où il y a déjà une solide capacité organisationnelle de même que des installations et de l'équipement.</p> <p>Élaborer des parcours stratégiques pour permettre aux autres secteurs de s'identifier et de s'associer au sport (p. ex. la santé, l'éducation, la recherche).</p> <p>Élaborer des principes de financement cohérents à l'appui de la perspective générale de la PCS renouvelée (p. ex. inclure des indicateurs comme le nombre et la qualité des partenariats).</p>
11. Développement international et leadership	
12. Accueil et avantages des grands jeux	<p>Fournir des outils et un modèle de pratiques exemplaires aux organismes nationaux de sport pour la préparation de soumissions ou la tenue d'événements sportifs qui favoriseront l'établissement de partenariats avec les ordres de gouvernement et les gestionnaires d'installations appropriés.</p> <p>Coordonner la politique d'accueil d'événements sportifs avec les objectifs en matière de tourisme et de développement économique.</p> <p>Faciliter le transfert des connaissances et des pratiques exemplaires entre les sports et les responsables des événements et des jeux.</p> <p>Tirer profit des legs au sein de la collectivité d'accueil (p. ex. le savoir et l'expérience sur place, les ressources financières).</p>
13. Engagement des municipalités et du secteur non sportif	<p>Solliciter la participation des municipalités à l'élaboration d'une politique sur les grands jeux et la tenue au pays d'événements sportifs d'envergure internationale.</p> <p>Harmoniser les stratégies municipales en matière de sport avec les politiques provinciales et fédérales, et aider les municipalités à définir leur rôle, particulièrement en ce qui a trait aux sports émergents (p. ex. le cricket, les sports autochtones) et à l'attribution des installations.</p> <p>Encourager les municipalités à harmoniser l'attribution de leurs installations avec la PCS pour veiller à la conformité avec les principes d'accessibilité, d'équité et de respect du programme ACSV.</p> <p>Reconnaître le caractère unique et la valeur du sport en milieu scolaire.</p> <p>Créer un système qui établit une relation avec le sport en milieu scolaire et</p>

	<p>s'en trouve renforcé (p. ex. écoles secondaires, Association canadienne du sport collégial, SIC).</p> <p>Accroître les possibilités d'engager et de valoriser le milieu du sport scolaire et les possibilités d'encourager le développement personnel et communautaire.</p> <p>Élaborer des mesures de financement qui facilitent la collaboration, notamment entre divers sports.</p>
<p>14. Évaluation et recherche en matière de politiques</p>	<p>Veiller à ce que le système de compétition soit convenablement évalué de façon continue (p. ex. augmentation du nombre d'entraîneurs, de bénévoles ou d'officiels à tous les niveaux, proportion de la progression vers les niveaux de certification).</p> <p>Continuer de reconnaître et d'appuyer les athlètes à l'aide de la recherche en sciences du sport dans l'ensemble du système sportif.</p> <p>Accroître les recherches pertinentes de même que la communication sur les plans du leadership et de la capacité dans le sport à tous les niveaux.</p>

Tableau E-4 : Objectifs proposés pour la politique – Sphère du sport de haut niveau

Sphère du sport de haut niveau	
Domaines	Objectifs
1. Participation et dépistage des athlètes, recrutement et développement	<p>Élaborer des stratégies (au sein des organismes de sport) afin de dépister de façon systématique et stratégique les athlètes de haut niveau dans le système (athlètes handicapés et non handicapés).</p> <p>Faire connaître aux athlètes les options qui s’offrent à eux.</p> <p>Accroître la qualité et l’efficacité de l’environnement d’entraînement et de compétition afin de permettre la réussite dans le sport de haut niveau (p. ex. l’entraînement pour les sports d’équipe ou les sports de combat comprend une compétition contre un adversaire).</p> <p>Établir des objectifs afin d’accroître le bassin d’athlètes de qualité à tous les stades du développement à long terme du participant/athlète (DLTP/A).</p> <p>Appuyer le développement d’athlètes à titre de chefs de file dans la société. Bien collaborer avec les athlètes du niveau des Jeux du Canada pour qu’à la fin de leur carrière d’athlète, ils occupent une place dans la société où leurs réalisations sont reconnues et qu’ils deviennent des chefs de file.</p>
2. Soutien aux athlètes de haut niveau	<p>Offrir des allocations adéquates afin que les athlètes puissent se concentrer sur l’entraînement.</p> <p>Créer pour les athlètes un modèle de financement transparent, coordonné et harmonisé qui devra être compris et mis en œuvre uniformément par les gouvernements national, provinciaux et territoriaux, les collèges et les universités, les commanditaires, les centres canadiens multisports et les autres partenaires financiers.</p> <p>Élaborer une approche inclusive permettant aux organismes provinciaux et nationaux de sport de déterminer les exigences techniques se rattachant à leurs besoins (p. ex. interprètes pour les athlètes sourds).</p> <p>Réaliser une analyse de rentabilisation pour encourager le secteur privé à investir dans le système sportif.</p> <p>Faciliter un meilleur accès aux installations, aux entraîneurs et au personnel des équipes de soutien intégré.</p> <p>Continuer à investir dans les organismes de sport canadiens et dans leur capacité à appuyer un vaste éventail de sports en renforçant les liens entre les centres canadiens multisports. Diversifier les services offerts par ces centres.</p>
3. Équité et inclusion	
4. Valeurs et éthique	<p>Intégrer les valeurs du mouvement Sport pur.</p> <p>Créer un code d’éthique et un code de conduite nationaux et intégrés</p>

	s'appliquant du terrain de jeu jusqu'au podium.
5. Capacité des bénévoles	Mettre en œuvre une stratégie pour déterminer si la capacité des bénévoles présente des lacunes de même que l'étendue de ces lacunes. Créer un système d'identification, de recrutement et de reconnaissance des bénévoles.
6. Entraîneurs et leadership technique	Créer un système de responsabilisation. Mettre au point des programmes de mentorat à l'échelle internationale. Créer un lexique « professionnel » pour les entraîneurs. Élaborer des stratégies pour conserver le talent canadien au Canada. Continuer d'investir dans les services intégrés des équipes de soutien intégré. Accroître le nombre et la compétence des entraîneurs et entraîneuses « hors pair » qui travaillent à temps plein avec des athlètes de haut calibre, et ce, à tous les niveaux. Améliorer la qualité de la planification et de l'exécution des programmes de haut niveau par l'entremise de dirigeants techniques qualifiés en matière de sport au Canada. Accroître la distinction entre les organismes d'entraîneurs nationaux et clarifier leurs rôles.
7. Capacité de l'organisation et viabilité	Élaborer une stratégie nationale pour s'assurer que les organismes de sport ont accès au soutien et aux ressources dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs. Élaborer une stratégie de communication coordonnée pour accroître l'échange des connaissances et de l'information. Examiner le système de développement du sport pour s'assurer que les organismes ont la capacité de mettre en œuvre leurs programmes et d'assumer leurs rôles et responsabilités. Examiner le leadership et les connaissances que doivent avoir le personnel, les bénévoles et les conseils de sport afin de bien gérer le sport. Élaborer une stratégie de perfectionnement professionnel à long terme pour les administrateurs sportifs. Élaborer une stratégie pour accéder aux ressources du secteur privé à l'appui du sport de haut niveau.
8. Sciences du sport, médecine sportive et technologie	Favoriser une meilleure harmonisation des centres canadiens multisports et des instituts canadiens de sport, notamment en clarifiant leurs rôles et en veillant à ce que ces derniers soient mieux compris.
9. Installations et	Maximaliser l'utilisation des installations existantes et s'assurer que les

équipement	<p>nouvelles installations répondent aux besoins du sport de haut niveau (y compris de tous les Canadiens).</p> <p>Permettre l'accès stratégique au financement afin de remettre en état l'infrastructure désuète.</p> <p>Permettre l'échange d'équipement et de vêtements (p. ex. pour s'assurer que toutes les équipes ont accès à des uniformes).</p> <p>Créer un programme d'infrastructure national pour mettre sur pied des installations et des centres d'entraînement nationaux.</p>
10. Liens et partenariats	<p>Établir un plan stratégique, appuyé par une analyse de rentabilisation exhaustive, qui intègre des partenariats publics et privés, garantit un bon rendement, élimine les cas de chevauchement et comprend un engagement, des objectifs et des produits livrables communs, de même que de l'information de sensibilisation et des données probantes.</p>
11. Développement international et leadership	<p>Établir des mécanismes pour assurer une représentation au sein des comités internationaux.</p> <p>Promouvoir le Canada comme destination de choix pour les compétitions internationales.</p> <p>Établir des partenariats internationaux fondés sur la collaboration.</p> <p>Créer un modèle de gestion qui souligne les répercussions économiques de la tenue d'événements internationaux.</p>
12. Accueil et avantages des grands jeux	<p>Élaborer une approche stratégique et inclusive qui fait le lien avec l'actuelle politique en matière d'accueil et qui permet aux organismes nationaux de sport et aux collectivités d'avoir accès à du financement pour stimuler le développement du sport.</p> <p>Élaborer une stratégie nationale à long terme pour la tenue d'événements nationaux et internationaux d'envergure afin de maximaliser leur contribution au sport de haut niveau et aux objectifs de renforcement communautaire.</p>
13. Engagement des municipalités et du secteur non sportif	<p>Créer des mesures incitatives pour les municipalités afin d'accueillir des événements et des jeux (p. ex. en améliorant les rapports avec les organisations de tourisme sportif).</p> <p>Élaborer et mettre en œuvre un plan stratégique pour garantir un bon rendement et la coordination entre les partenaires publics et privés du milieu sportif à tous les niveaux. Le plan doit comprendre une analyse de rentabilisation exhaustive, être appuyé par un engagement commun et comprendre des objectifs et des produits livrables mesurables. Il devrait également être appuyé par un document de sensibilisation.</p>
14. Évaluation et recherche en matière de politiques	<p>Le système sportif doit cerner ses besoins en matière de recherche et les communiquer plus efficacement aux chercheurs.</p> <p>Garantir la mise en place de systèmes mesurables et responsables pour</p>

veiller à ce que tous les athlètes aient accès au sport de haut niveau.

Produire des données empiriques qui démontrent la valeur du sport pour la société et qui montrent le sport comme un investissement.

Établir des objectifs de rendement pour les grands jeux et les événements internationaux afin d'orienter les attentes et d'aider à évaluer le rendement et l'efficacité du système sportif canadien.

